

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Economie et des Finances
Institut National de la Statistique

**RAPPORT PROVISOIRE SUR
“ LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-
ECONOMIQUES DES MENAGES
A PARTIR DES DONNEES DU RGP/H 2001 ”**

Présenté par :

ATTAMA DISSIRAMA SABINE

Géographe Démographe
Consultante

Sous la supervision technique de

Abel Nkougourou EBONGUÉ

Statisticien Démographe
Consultant international

Niamey, Mars 2007



Avec le soutien de
l'Union

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	2
AVANT PROPOS.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION GENERALE	7
CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ETUDE.....	8
1.1 Présentation du Niger.....	8
1.1.1 Situation géo-climatique	8
1.1.2 Organisation politique et administrative	10
1.1.3 Situation économique.....	11
1.1.4 Situation démographique	12
1.2. Méthodologie du RGPH 2001.....	13
1.2.1 Définition du recensement de la population.....	13
1.2.2 Objectifs du RGPH 2001	13
1.2.3 Méthodologie du RGPH-2001	13
CHAPITRE II : OBJECTIFS DE L'ETUDE ET METHODOLOGIES	16
2.1 Justification et intérêt du thème	16
2.2 Méthodologies.....	17
2.3 Problématique et revue de la littérature.....	18
2.3.1 Problématique	18
2.3.2. Revue de la littérature	18
2.4 Définition des concepts de base utilisés pour l'analyse des ménages	19
2.4.1 Le ménage.....	19
2.4.2 Chef de ménage (CM).....	21
2.4.3 Population flottante.....	22
CHAPITRE III : DONNEES GLOBALES SUR LES MENAGES AU NIGER.....	23
3.1 Importance des ménages	23
3.2 Répartition spatiale des ménages ordinaires	24
3.2.1 Région de résidence	25
3.2.2 Mode de vie des ménages.....	26
3.3 Composition des ménages.....	26
3.4 Taille des ménages	29
3.4 Liens de parenté des enfants avec le chef de ménage.....	31
3.4 Liens de parenté des enfants avec le chef de ménage	32
CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES	33
4.1 Age et sexe des chefs de ménage	33
4.1.1 Age et sexe du Chef de ménage selon le milieu de résidence	34
4.1.2 Age et sexe des chefs de ménage selon les régions de résidence	34
4.2 Etat matrimonial des chefs de ménage	35
CHAPITRE V : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES CHEFS DE MENAGES	37
5.1 Niveau d'instruction des chefs de ménage	37
5.2 Chef de ménage selon le sexe et le handicap	37
5.3 Ethnie des chefs de ménage	39
CHAPITRE VI : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGES.....	40
6.1 Activités économiques de chefs de ménage selon le sexe.....	40
6.2 Catégories socioprofessionnelles des chefs de ménages	41
CHAPITRE VII : CONDITIONS DE VIE DES MENAGES NIGERIENS.....	43
7.1 Informations générales sur les habitations des ménages ordinaires	43
7.1.1 Type d'habitation des ménages ordinaires	43
7.1.2 Statut d'occupation.....	43
7.1.3 Nombre de pièces occupées	44
7.1.4 La nature du mur du logement	45
7.1.5 Type de toiture	45
7.2 Commodités du ménage.....	46
7.2.1 Source d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisine	46
7.2.2 Mode d'éclairage du ménage	46
7.3 Eau potable et mode d'assainissement des ménages	47
7.3.1 Mode d'approvisionnement en eau des ménages	47
7.3.2 Mode d'évacuation des ordures ménagères.....	48
7.3.3 Type d'aisance utilisé par le ménage	49
CONCLUSION GENERALE.....	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de l'effectif de la population au cours du XX ^{ème} siècle	12
Tableau N° 2 : Répartition des ménages du Niger suivant le type, le milieu de résidence et la région	23
Tableau N°3 : Répartition des ménages ordinaires selon le milieu de résidence et le mode de vie par régions de résidence	24
Tableau 04 : Répartition des membres des ménages par sexe, région de résidence selon la taille moyenne du ménage	30
Tableau 05 : Répartition des effectifs des enfants selon l'âge la cohabitation avec les parents	32
Tableau N° 06 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le sexe au niveau national	33
Tableau N° 07 : Répartition des chefs de ménage par 'âge et par sexe selon les régions de résidence	35
Tableau N° 08 : Répartition des chefs de ménages suivant le sexe et situation matrimoniale.....	36
Tableau N° 09 : Niveau d'instruction des chefs de ménage selon le sexe	37
Tableau 10 : Répartition des chefs de ménage handicapés par type de handicap et par sexe	38
Tableau 11 : Répartition des chefs de ménage par groupe ethnique selon le sexe.....	39
Tableau N°12 : Activités économiques des chefs de ménages selon le sexe	40
Tableau N°13 : Répartition des chefs de ménages par catégories socio professionnelles	41
Tableau N° 14 : Répartition des ménages par type d'habitation selon la région de résidence.....	43
Tableau N° 15 : Répartition des ménages par sexe et statut d'occupation du logement	44
Tableau N° 16 : Répartition des ménages suivant le nombre de pièces occupées dans les logements	44
Tableau N° 17 : Répartition des ménages par nature du mur du logement selon les régions de résidence.....	45
Tableau N° 18 : Répartition des ménages selon le type de toiture par région	45
Tableau N° 19 : Répartition des ménages par source d'énergie utilisée pour la cuisine par région de résidence... 46	
Tableau N° 20 : Répartition des ménages par mode d'éclairage du ménage selon les régions de résidence	46
Tableau N° 21 : Répartition des ménages par type d'aisance, selon le milieu de résidence.....	49
Tableau A01 : Répartition des ménages par type de ménage selon la région de résidence.....	52
Tableau A02 : Indicateurs des ménages par canton, arrondissement et département	55
Tableau N° A03 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le sexe au niveau national	60
Tableau A04 : Répartition de chefs de ménage selon l'âge et le sexe par milieu de résidence.....	61
Tableau A05 : Répartition des chefs de ménage par groupe d'âges et sexe selon la région de résidence.....	62
Tableau A06 : Répartition des ménages par typologie selon les régions	0
Tableau A07 : Répartition des chefs de ménage handicapés par sexe et milieu de résidence	2
Tableau A08 : Répartition des ménages ordinaires par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage.....	1
Tableau A09 : répartition des ménages ordinaires ayant un WC moderne, par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage.....	3
Tableau A10 : répartition des ménages ordinaires ayant des latrines par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage	4
Tableau A11 : répartition des ménages ordinaires ayant un WC traditionnel, par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage.....	5
Tableau A12 : répartition dans des ménages ordinaires ayant pour lieu d'aisance Nature/Brousse, par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage.....	6
Tableau A13 : répartition des ménages ordinaires ayant pour lieu d'aisance autre, par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage.....	7
Tableau A14 : Répartition des ménages du milieu urbain selon le nombre de pièces occupées dans les logements 8	
Tableau A15 : Répartition des ménages du milieu rural selon le nombre de pièces occupées dans les logements... 9	
Tableau A16 : Répartition des ménages par région selon le nombre de pièces occupées dans les logements.....	10
Tableau A17 : Répartition des ménages par région selon le nombre de pièces occupées dans les logements.....	11
Tableau A18 : Répartition des chefs de ménage selon l'activité et la région de résidence	1

RESUME EXECUTIF DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le recensement général de la population et de l'habitat, opération de collecte de grande envergure, permet de recueillir les informations nécessaires à la planification et à la formulation des programmes visant la population d'un pays. L'analyse des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages du RGPH 2001 a fait ressortir les traits particuliers des ménages nigériens. Ces derniers, en tant qu'unité primaire d'échantillonnage se subdivisent comme partout ailleurs en ménages ordinaires et en ménages collectifs, ces derniers ne présentant pas d'intérêt particulier pour notre étude. Aussi, au Niger, on a dénombré en 2001, 1631540 ménages ordinaires répartis en 1593228 ménages sédentaires et 38312 ménages nomades. Par ailleurs, on a dénombré 286906 ménages en milieu urbain (17,58%) contre 1345438 ménages en milieu rural (82,42%).

La taille moyenne des ménages nigériens est de 6,78 personnes et ce sont les régions de Tillabéri avec 8,21, Dosso avec 7,87 et Maradi avec 7,46 qui enregistrent les tailles supérieures à la moyenne nationale. Cette relative grande taille qu'on peut tenter d'expliquer par la typologie des ménages peut être rapprochée à l'importance des ménages de type familial ou ceux de types élargis qui ne sont pas du tout négligeable. C'est aussi ce que corroborent les différents liens entre le chef de ménage et les enfants d'un certain âge qui sont dans la maison et qui sont dominés par les enfants de chef de ménage (76,7%). Si tel est que le Niger est un pays à forte fécondité (l'indice de fécondité est de 7,5 enfants par femme) et que la majorité des ménages sont de type familial et si on ajoute la solidarité agissante, on comprend aisément qu'on arrive à des tailles de famille assez élevées.

L'étude sur les caractéristiques des ménages a fait ressortir des caractéristiques démographiques et socioéconomiques similaires à celles de la population générale. A part le fait qu'il en est résulté que les chefs de ménage de sexe masculin sont plus nombreux que ceux de sexe féminin, on a remarqué que leur nombre croît avec l'âge avant d'enclencher un déclin significatif. Autrement, pour les autres caractéristiques, il en est ressorti que les chefs de famille mariés sont les plus nombreux et que ceux qui ne sont jamais allés à l'école sont dominants parmi les chefs de ménage. L'étude a relevé la présence de handicapés parmi les chefs de ménages aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Les activités économiques qui occupent la grande majorité des chefs de ménage sont celles liées à l'agriculture et à l'exploitation forestière ce qui se comprend aisément dans un pays qui a une forte vocation agricole. Les cadres chefs de ménage ou ceux exerçant des activités qui exigent une qualification sont peu nombreux du fait de la faible scolarisation de ces derniers. Aussi sont ils plus exploitants agricoles plus que toute autre chose.

Ces caractéristiques socioéconomiques ayant un lien direct avec les conditions de vie, l'étude a montré que les ménages nigériens ne bénéficient pas de conditions les meilleures pour leur épanouissement et que leur cadre de vie n'est pas toujours reluisant. Il est à noter que les différents indicateurs révèlent une certaine précarité de condition de vie.

Aussi, l'amélioration du mieux-être de l'homme nigérien qui repose sur les différentes stratégies comme celles du développement rural et celle de réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement doivent-ils prendre en compte l'unité ménage qui est la structure sociale par excellence de décision.

AVANT PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat a été effectué au Niger du 20 mai au 18 juin 2001. Les résultats définitifs du RGPH 2001, présentant la répartition de la population du Niger par sexe selon la région et le département, ont été publiés en avril 2005. Auparavant, un séminaire/atelier de consensus national sur les thèmes d'études prioritaires et les indicateurs du RGP/H-2001 a été organisé du 28 au 30 avril 2003. Lors de cette rencontre, il a été recommandé la réalisation des analyses thématiques ci-dessous.

1. Etat de la population
2. Evaluation de la qualité des données sur l'âge
3. Alphabétisation et fréquentation scolaire
4. Activités économiques de la population
5. Nuptialité et situation matrimoniale
6. Natalité et fécondité
7. Mortalité
8. Migrations
9. Dynamique de la population
10. Situation sociale des enfants
11. Situation socio-économique des jeunes
12. Situation socio-économique des personnes âgées
13. Situation socio-économique de la femme
14. Situation socio-économique des personnes handicapées
15. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages
16. Caractéristiques de l'habitation et cadre de vie des ménages

Parmi ces seize thèmes, quatre ont été analysés dans un premier temps entre 2004 et 2005. Il s'agit de :

- Evaluation de la qualité des données ;
- Etat et structure par sexe et par âge ;
- Fécondité ;
- Migrations.

L'analyse des thèmes restants, dont le présent intitulé " Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages ", a été réalisée de fin mars à juin 2006 par des consultants nationaux et des cadres de l'INS, sous la supervision technique d'un démographe, Consultant International, dans le cadre du contrat d'assistance au Système Statistique National, financé par l'Union Européenne, dont BCEOM est le titulaire.

A cet égard, la Direction Générale de l'Institut National de la Statistique du Niger remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation du présent travail. Ces remerciements s'adressent en particulier à l'Union Européenne, au Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), aux cadres démographes et informaticiens de l'INS et aux consultants pour la qualité du travail fourni.

Qu'ils trouvent tous ici l'expression de la profonde gratitude de l'Institut National de la Statistique.

Le Directeur Général de l'INS

Abdoullahi BEIDOU

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCR : Bureau Central de Recensement

CEDEAO : Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CM : Chef de ménage

CUN : Communauté Urbaine de Niamey

EDSN : Enquête Démographique et de Santé au Niger

ENMU : Enquête Nigérienne sur les Migrations et l'Urbanisation

INS : Institut National de la Statistique

MICSS : Multiple Indicators Cluster Sample Survey (Enquête à Indicateurs Multiple)

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PADEM : Programme Africain d'Enquête auprès des ménages

PIB : Produit intérieur Brut

QUIBB : Questionnaire des Indicateurs de Base et de Bien-être

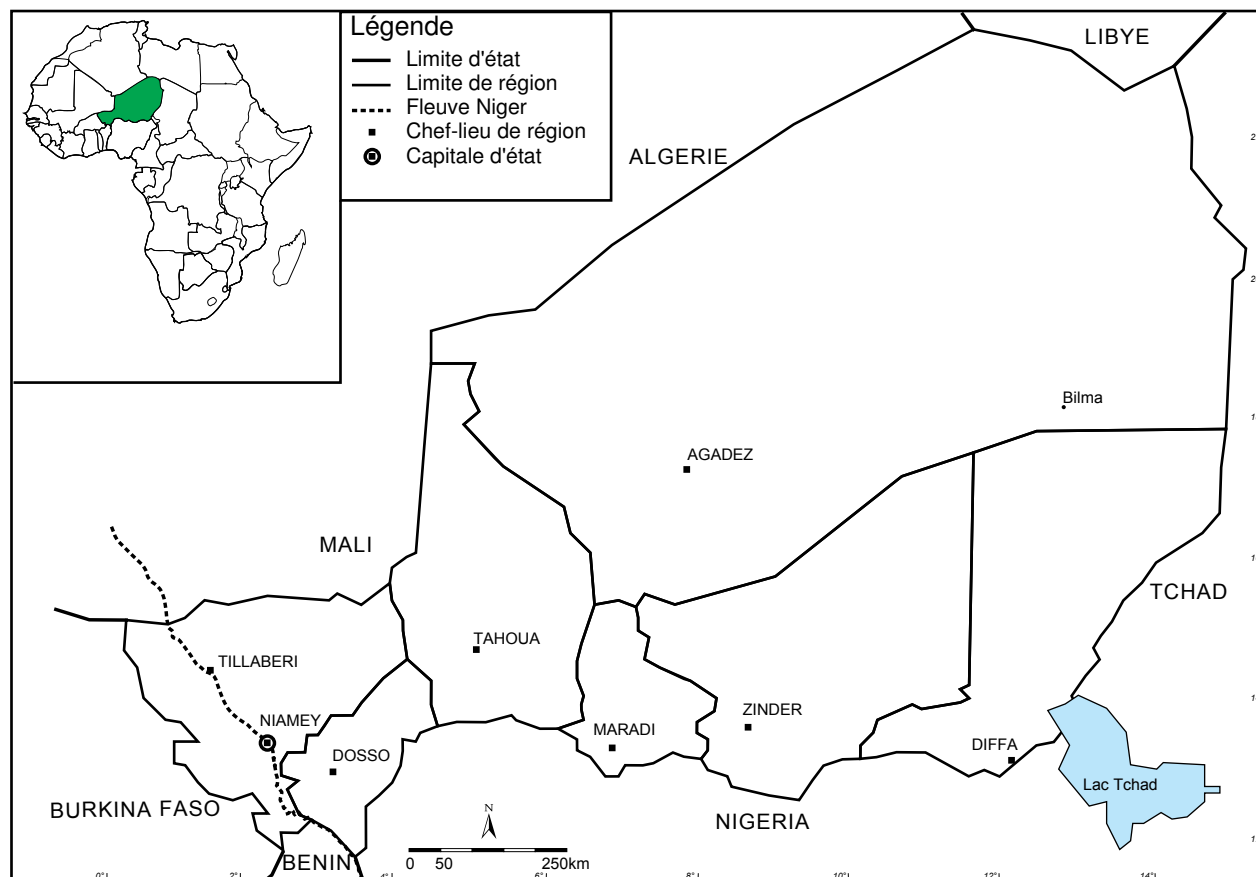
RGP/H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SRP : Stratégie de réduction de la Pauvreté

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

ZD : Zone de dénombrement

Carte 1 : Situation géographique du Niger



INTRODUCTION GENERALE

Le ménage est l'unité d'échantillonnage par excellence ou une subdivision incontournable d'une unité plus large qui peut être le village, la concession, etc. C'est l'unité statistique primaire autour de laquelle s'organise l'opération de recensement. En effet, s'il est clairement établi que le recensement est la collecte des informations individuelles dans un pays à un moment donné, il est clair aussi qu'il est important de bien cadrer les méthodes de collecte pour éviter tous les problèmes qui sont connus à une opération de collecte à savoir : le double compte. Mais, bien qu'essentiel, le concept n'est pas sans causer de problème à cause des différentes variations qu'il subit. Le ménage traduit la composition sociale d'un groupe de personnes données. Cette composition joue un rôle très important dans la structure et la dynamique d'une population. Elle influence les facteurs de reproduction et règle les systèmes de production. En effet, dans nos pays, les individus qui constituent un ménage sont régis par des lois qui leur confèrent des droits et des devoirs vis à vis des autres membres. Au sein des ménages, il existe des liens socialement reconnus qui déterminent l'appartenance de la personne au ménage.

Les ménages ont des effets directs sur la distribution spatiale de la population et sur les modes de production. En effet, par leur taille, ils font varier l'effectif de la population d'une région donnée ou même du pays. Ils peuvent de ce fait accroître certaines inégalités sociales en matière de santé, d'éducation, de distribution de revenus, etc.).

De l'indépendance du pays en 1960 à nos jours, le gouvernement du Niger a réalisé trois (3) recensements généraux de la population : le RGPH de 1977, le RGPH de 1988 et le RGPH de 2001. Le recensement de 1977 n'a pas pu approfondir l'analyse des caractéristiques des ménages du fait que certains tests de validité n'ont pas été concluants. Cette analyse a fait ressortir la composition et la répartition des ménages au Niger. Elle a permis d'avoir un éclairage sur les ménages, leur composition, bonne place a été donnée à l'analyse quantitative et qualitative de leurs tailles et leurs principales caractéristiques.

Ce constat a été corroboré par toutes les enquêtes qui ont été menées depuis 1990 dans le cadre du Programme Africain d'Enquêtes auprès des Ménages (PADEM) qui avait eu à faire des investigations plus approfondies relatives à une meilleure connaissance des ménages nigériens et aussi par les EDS et les MICS, ainsi que l'enquête QUIBB qui est intervenue après le recensement. Ce troisième recensement donne une opportunité supplémentaire de voir la situation actuelle des ménages et leur évolution.

Ce travail s'articule autour de sept (7) chapitres qui sont :

- Chapitre I : Présentation du Contexte et méthodologie du RGPH
- Chapitre II : Contexte et justification de l'étude
- Chapitre III : Données globales sur les des ménages au Niger
- Chapitre IV : Caractéristiques démographiques des chefs de ménages ordinaires
- Chapitre V : Caractéristiques socioculturelles des chefs de ménages ordinaires
- Chapitre VI : Caractéristiques économiques des chefs de ménages ordinaires
- Chapitre VII : Conditions de vie des ménages nigériens

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ETUDE

L'exécution efficace de la stratégie de réduction de la pauvreté au Niger nécessite la disponibilité, sur une base régulière, d'informations statistiques et démographiques pertinentes et à jour sur les interrelations entre la population et le développement. L'une des sources majeures de ces informations est le recensement général de la population et de l'habitation dont les données permettent l'élaboration d'indicateurs statistiques, socioéconomiques et démographiques qui contribuent au suivi et à l'évaluation des programmes sectoriels de développement économique et social.

Ces différents indicateurs, tributaires de la méthodologie du recensement, doivent être considérés dans le contexte physique, politique, administratif, économique et démographique du pays. Dans ce cadre, la présentation du contexte de l'étude comprendra deux parties. La première partie porte sur la présentation succincte de la République du Niger. La deuxième partie, quant à elle, traite de la méthodologie du recensement

1.1 Présentation du Niger

La présentation du Niger porte sur la situation géo-climatique, l'organisation administrative et politique, la situation économique et sociale et enfin sur la dynamique démographique.

1.1.1 Situation géo-climatique

La République du Niger, pays situé en Afrique Subsaharienne, est limitée au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par la République Fédérale du Nigeria et le Bénin, à l'ouest par la Burkina Faso et au nord-ouest par le Mali. De par sa superficie, le Niger est l'un des pays les plus vastes en Afrique de l'ouest avec 1.267.000 km². C'est aussi un pays continental et enclavé, sans débouché sur la mer. Le port le plus proche est situé à près de 1.000 km. Cette situation géographique lui confère des aspects physiques et climatiques peu propices à l'agriculture et à l'élevage qui constituent, pourtant, les deux principales mamelles de l'économie nationale.

1.1.1.1 Aspects physiques

Deux bassins sédimentaires et trois régions de socle caractérisent le relief au Niger. Le bassin Oullimenden, avec une structure monoclinale orientée vers le Sud-ouest, s'étend de l'Aïr au Nord au plateau du Liptako à l'Ouest. Ce bassin sédimentaire présente en son sein certaines artères du réseau hydrographique actuel. Il y a également le bassin sédimentaire du Tchad dont le Niger ne possède que sa partie nord occidentale. A ces deux grands bassins, il faut ajouter ceux du Tamesna, du Djado, de Termit et de Bilma.

Les régions de socle sont constituées de l'Aïr, des hauts plateaux du Nord-Est et des basses terres du Sahara. Elles se caractérisent par une série de massifs montagneux et de dunes de sable qui entourent quelques pénélaines entaillées par un réseau hydrographique hiérarchisé qui facilite le développement de vies humaines par endroit, notamment sur les oasis. La majeure partie du pays, soit les deux tiers du territoire national, est ainsi composée de massifs et de déserts peu habitables. Les résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en mai-juin 2001 révèlent une densité moyenne de moins d'un habitant au Km² dans cette région du pays.

La partie restante, essentiellement composée des plateaux du Sud, est une bande de terre de 1.300 km de long et 200 km de large. Elle comprend la vallée du fleuve Niger à l'Ouest, l'Ader, les Goulbi, le Tégama et le Tadress au centre et enfin le Damagaram, le Mounio, le Damergou, le Koutous et le pays Manga à l'Est. Cette zone, caractérisée par un ensablement progressif, laisse apparaître quelques collines granitiques et des buttes témoins. C'est principalement dans cette zone tampon entre le Sahara et la région soudanienne du continent africain que se développent, dans des conditions climatiques très aléatoires, l'agriculture et l'élevage qui constituent les principales ressources du Niger. Il ressort de la description du relief que sur une superficie de 1.267.000 km², moins de 500.000 km² sont habitables. En 2001, la densité moyenne de cette région du pays varie entre 15 et 120 habitants au Km² selon le département de résidence (Niger, 2005a). C'est donc sur le tiers de l'étendue du pays que se concentre le peuplement humain.

1.1.1.2 : Aspects climatiques

Il en est de même du réseau hydrographique et des conditions climatiques propices à l'agriculture et à l'élevage. Trois saisons rythment la vie des populations. Il s'agit de la saison sèche et froide (novembre à février), de la saison sèche et chaude (mars à juin) et enfin de la saison des pluies qui s'étalent de juillet à octobre avec des précipitations très variables. La saison sèche et froide se caractérise par une basse hygrométrie, des journées courtes et une atmosphère sèche. La température moyenne à midi est de 30°C à l'ombre alors que l'amplitude diurne varie de 15 à 18°C. Les matinées sont ressenties comme très fraîches à cause de l'Harmattan qui draine dans son sillage des vents en provenance du Nord-est responsables des basses températures du moment.

L'Harmattan continue à souffler d'avril à mai avec des vents de brume sèche atteignant six à dix mètres par seconde. Au cours de cette saison sèche et chaude, la température moyenne journalière tourne autour de 42-43°C avec une amplitude diurne moyenne de pas moins de 30°C. Le paroxysme est atteint en mai avec des températures de 46°C pendant plusieurs semaines. Les mois de juin et d'octobre qui encadrent la saison des pluies sont aussi difficiles à supporter à cause de l'hygrométrie élevée et des nuits moites dues à l'incapacité de la mousson à provoquer l'orage. Au cours des mois de juillet, août et septembre la mousson s'installe et occasionne des pluies régulières. Les températures sont douces et la végétation régénère sur toute la bande sahélo-soudanienne du pays.

Dans l'extrême Nord du pays, caractérisé par les déserts du Ténéré et du Talak, les massifs montagneux de l'Aïr et les hauts plateaux, il règne un climat désertique avec lequel aucune pluviométrie annuelle n'est assurée. Dans la zone nord sahélienne par contre, on enregistre quelques précipitations annuelles ne dépassant guère 350mm et n'autorisant pas par conséquent la culture sous pluie. Ces précipitations autorisent par contre la reconstitution des stocks fourragers. Cette région constitue la zone pastorale du pays. Plus au sud de cette région, on rencontre un climat sahélien et un climat nord soudanien. Le climat sahélien se caractérise par des précipitations de 350 à 750mm de pluie par an permettant la culture sous pluies pendant les mois de juillet, août et septembre. Il concerne la majeure partie de la bande sud du pays et englobe la Communauté Urbaine de Niamey, capitale du pays. Le climat nord soudanien prévaut dans l'extrême sud du pays (le Dendi, c'est-à-dire la frontière avec le Bénin) avec une pluviométrie relativement abondante.

L'observation météorologique nationale mise en place depuis 1921 montre une succession de périodes de sécheresse et d'années "normales" en matière de production agricole. Aux périodes de sécheresse des années 1921-1946, 1968-1974, 1982-1987 et 1996-1997 se sont succédées celles des années humides caractérisées par des tranches d'eau annuelles plus

abondantes et des jours de précipitations plus nombreux. Il s'agit de 1947-1967, 1975-1981, 1988-1995 et 1998-1999. En réalité, les variations saisonnières de la pluviométrie ont toujours existé d'une année à l'autre, d'une région à l'autre et pendant une même saison de pluie. La pluie qui a permis les semences peut n'être suivie d'aucune autre précipitation pendant plusieurs semaines, occasionnant ainsi la perte des semences déjà effectués. La pluie peut aussi faire défaut pendant l'épiaison. Les sécheresses de 1930, 1973, 1984 et 1997 ont ainsi concerné plusieurs milliers de nigériens n'ayant aucune autre ressource que l'agriculture et l'élevage (Alpha G.B., 1994).

1.1.2 Organisation politique et administrative

La République du Niger a accédé à l'indépendance en 1960, comme beaucoup d'autres pays africains. La langue officielle est le français. L'histoire du territoire, qui est devenu le Niger moderne actuel, est très riche en événements. Elle a été marquée, depuis le VII^{ème} siècle après Jésus christ, par d'importantes migrations et de multiples brassages des populations favorisés par sa position géographique et l'expansion rapide de l'Islam. Il en résulte une histoire politico-administrative jalonnée de régimes tirant leur légitimité soit du peuple soit de l'action des forces armées nationales. De 1960 à 2005, le Niger a connu cinq républiques et trois coups d'Etat militaires. La première république, au cours de laquelle un régime mono partisan a fini par s'imposer entre 1960 et 1974, a cédé sous la pression conjuguée de la contestation sociale et l'action des forces armées nationales le 15 avril 1974. Le régime militaire, dirigé par le Conseil Militaire Suprême (CMS), qui en est issu gouverna le pays jusqu'en 1989. Les élections générales de 1989 ont permis la naissance de la seconde république qui a aussi cédé sous la pression de la grogne sociale ayant abouti à l'organisation de la Conférence Nationale Souveraine de juillet à octobre 1991. Cette conférence a permis la mise en place des organes transitoires ayant occasionné l'organisation des élections générales de 1993 dont est issue la troisième république renversée elle aussi en janvier 1996 par coup d'état militaire. La naissance de la quatrième république au cours de la même année n'a pas mis fin à l'instabilité politique, car elle est à son tour renversée en avril 1999 pour donner naissance à la cinquième république actuellement en vigueur depuis juillet 1999. Cette cinquième république, dont la seconde mandature est actuellement en cours, a permis de parachever la mise en place de l'ensemble des institutions démocratiques et de relancer le processus de décentralisation administrative dont la finalité est d'assurer la gouvernance locale par les populations elles mêmes. Ce processus de décentralisation, amorcé depuis plusieurs années, est opérationnel depuis le 24 Juillet 2004, date des élections locales. Il permettra, d'une part, aux représentants élus des populations de prendre en charge la gestion des nouvelles entités administratives, et, d'autre part, d'améliorer le processus d'identification, d'élaboration et d'exécution des plans et programmes de développement avec une meilleure prise en compte des préoccupations et des besoins des populations.

Sur le plan administratif, le Niger était subdivisé, jusqu'avant la loi sur la décentralisation, en sept (7) départements et une (1) communauté urbaine. Les départements étaient subdivisés en arrondissements, les premiers étant administrés par des préfets et les seconds par des sous-préfets. Cependant, la réforme administrative adoptée au courant de l'année 1999 a transformé les départements en régions et les arrondissements en départements. De ce fait, le Niger est actuellement divisé en sept grandes régions plus la Communauté urbaine de Niamey (la capitale du pays). Ces régions sont subdivisées en départements (il en existe 36 au total) qui sont à leur tour divisés en postes administratifs, en communes rurales et en communes urbaines. En mars 2005, le pays compte 28 postes administratifs et 265 communes. A la tête de chaque entité administrative est placé un responsable. Les gouverneurs sont nommés à la tête des régions et les chefs de postes administratifs à la tête des postes

administratifs. Il en est de même des Préfets qui administrent les départements. Par contre, depuis juillet 2004, les conseillers municipaux élus au suffrage universel élisent les maires qui administrent les communes rurales et urbaines. Chaque responsable est chargé de promouvoir les actions de développement dans son entité administrative. Il a pour tâche de mener les activités programmées en collaboration avec les cadres techniques et les associations professionnelles.

1.1.3 Situation économique

La situation économique du Niger est fortement marquée par une évolution en dents de scie. Trois étapes charnières ont caractérisé son évolution. La première période allant de 1960 à 1975 a été marquée par une économie à composantes dominantes rurales. Il s'agit de l'agriculture de subsistance et de l'élevage extensif. Le secteur rural occupait plus de 80% de la population active et contribuait à hauteur de 60% à la formation du produit intérieur brut (PIB). C'était une économie fortement tributaire des aléas climatiques comme en témoignent les années de sécheresse de 1969 à 1973 qui ont occasionné la famine et décimé le cheptel.

L'exploitation des ressources minières et la succession des périodes de pluviométrie abondante au cours de la seconde moitié de la décennie 1970 a permis de modifier sensiblement la structure de l'économie nationale. Le secteur agricole ne représente plus que 40% environ du PIB alors que le secteur marchand moderne intervenait pour 20% et l'administration pour 8%. L'économie est monétarisée avec une masse monétaire de 12,5% du PIB. Les récoltes céréalières sont diversifiées grâce aux investissements importants injectés dans le secteur primaire avec la manne financière provenant de l'exploitation de l'uranium et de l'endettement extérieur.

Cette période de croissance et de prospérité n'a malheureusement pas duré assez longtemps. Le début des années 1980 a été marqué par l'effondrement du marché de l'uranium et le rétrécissement de la capacité d'endettement du pays. Le taux d'accroissement économique est passé en termes réels de 4,6% en 1973 à 2,3% en 1983. Cette récession économique s'est accompagnée d'un déficit budgétaire d'environ 10% du PIB et d'un déficit de la balance de paiement estimé à 22% du PIB. Elle a occasionné, de la part des pouvoirs publics, la mise en œuvre de plusieurs mesures d'austérité dont l'ajustement structurel appuyé par les institutions financières internationales (Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International particulièrement). Ces mesures, s'appuyant sur une limitation des charges et une mobilisation accrues des ressources internes et externes, étaient destinées à contenir les déséquilibres économiques. Elles n'ont cependant pas permis au Niger de retrouver le chemin de la croissance économique au cours des années 1990. Les principales raisons avancées pour expliquer cet échec résident dans l'instabilité des institutions politiques au cours des décennies 1980 et 1990, les multiples remous sociaux et les faibles performances de l'économie nationale.

La stabilité sociale et politique retrouvée après l'organisation des élections générales de 1999 a redonné un nouveau souffle à l'économie nigérienne. Le deuxième rapport de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté publié en 2004 relève une performance globalement satisfaisante en ce qui concerne la mise en œuvre du programme économique et financier, des résultats encourageants dans l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, emplois, etc.), un accroissement des infrastructures hydro-agricoles, des infrastructures d'hydraulique urbaine, villageoise et pastorale et une augmentation des activités génératrices de revenu dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire. En guise d'illustration, rappelons que le taux de scolarisation de base a atteint 50% tandis que la couverture sanitaire est de l'ordre de 65% en 2003.

Cependant, malgré les progrès accomplis, plusieurs contraintes limitent les actions entreprises. « Ces contraintes tiennent en un ensemble de facteurs qui freinent, d'une part la croissance des revenus et d'autre part, altèrent la qualité de vie et de nutrition des populations les plus vulnérables. [...] Ces facteurs sont liés aux ressources limitées, aux conditions climatiques, au faible développement des activités génératrices de revenu en milieu rural, à une forte croissance démographique, à la faible disponibilité des terres cultivables et à la dégradation de l'environnement, ainsi qu'à l'insuffisance des infrastructures de base » (Niger, 2004a : 6).

Au niveau macro-économique, la Stratégie de Réduction de la Pauvreté a prévu d'accélérer la croissance et de maintenir la stabilité économique. Si les programmes économiques antérieurs ont souffert d'instabilité sociale et politique défavorable, le présent bénéficie du maximum de sérénité pour sa mise en oeuvre. La crédibilité retrouvée vis-à-vis de l'extérieur est aussi un grand atout dont l'interaction avec la stabilité sociale peut être une base pour assurer une croissance continue et une économie stable. Au niveau des ménages et des individus, les objectifs de réduction de la pauvreté, d'amélioration du niveau d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable ont toujours été cités comme prioritaires. Cependant, la lutte contre la pauvreté risque d'être confrontée à la croissance rapide de la population nigérienne au cours des prochaines décennies.

1.1.4 Situation démographique

Au 1er juin 2001, selon les résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat, le Niger comptait 11.060.291 habitants. Entre le recensement de 1988 et celui de 2001, la population nigérienne a augmenté en moyenne de 3,3% par an. Un regard sur les sources de données statistiques disponibles montre qu'au cours du vingtième siècle, le temps de doublement de la population nigérienne s'est considérablement diminué. En effet, selon plusieurs estimations basées sur les recensements administratifs et les archives coloniales, l'effectif de la population nigérienne, qui était d'environ un million en 1905, est passé à près de trois millions à la fin des années cinquante (Alpha G.B., 1994).

Tableau 1 : Evolution de l'effectif de la population au cours du XX^{ème} siècle

Période	1905 Recensement administratif	1960 Estimation (enquête par sondages)	1977 RGPH 1977	1988 RGPH 1988	2001 RGPH 2001
Nombre d'habitants	1.075.000	2.876.000	5.102.980	7.251.626	11.060.291

Source : Adapté de May J., Harouna S. et Guengant J. P., 2004 :19

Le second doublement de la population nigérienne a pris moins de trente ans car il serait intervenu vers le début des années 1980. Au recensement général de la population et de l'habitat de 1988, le Niger comptait plus de sept millions d'habitants contre onze millions en 2001. En fait, au cours du siècle dernier, l'effectif de la population nigérienne a été multiplié par onze.

Cette croissance rapide de l'effectif de la population nigérienne s'explique par les niveaux élevés de fécondité, la baisse progressive des niveaux de la mortalité et certainement aussi par l'amélioration de la qualité de la collecte des données ces dernières années. En effet, toutes les sources de données statistiques disponibles concordent pour montrer une augmentation des niveaux de fécondité entre 1960 et 1998 alors que les niveaux de mortalité dans l'enfance ont considérablement baissé au cours de la même période ; ce qui engendre un fort taux d'accroissement naturel de la population. Au même moment, les données sur les migrations

indiquent un solde migratoire international proche de zéro. Ces différents éléments concourent pour expliquer les niveaux élevés des taux d'accroissement intercensitaire de 3,4% et 3,3% trouvés respectivement entre 1977-1988 d'une part et entre 1988-2001 d'autre part.

1. 2. Méthodologie du RGPH 2001

Cette section traite des généralités sur la méthodologie du troisième recensement général de la population et de l'habitation. Elle aborde aussi bien la méthodologie de collecte des données que les procédures de traitement et d'exploitation des résultats définitifs.

1. 2.1 Définition du recensement de la population

Le recensement de la population est l'ensemble des opérations qui consistent à recueillir, regrouper, évaluer, analyser et publier (ou diffuser de toute autre manière) des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ou d'une partie déterminée d'un pays¹.

Un recensement de la population fournit des informations sur l'état et la structure, et éventuellement la dynamique, de la population étudiée.

1. 2.2 Objectifs du RGPH 2001

Le troisième recensement général de la population et de l'habitat du Niger avait pour objectifs à court terme² :

- de mettre à la disposition des différentes institutions et structures étatiques et divers utilisateurs à l'échelon national, des données récentes et fiables relatives à toutes les divisions administratives du pays, jusqu'aux petites localités. Ces données portent sur:
 - l'effectif, la structure et la distribution spatiale de la population;
 - les indicateurs sur les mouvements de la population (fécondité, mortalité, migrations);
 - les caractéristiques économiques;
 - les caractéristiques socioculturelles et
 - les caractéristiques de l'habitat ;
- de permettre de mesurer par comparaison avec les résultats des recensements précédents et ceux provenant d'autres sources, de l'évolution de la croissance de la population, le processus de sédentarisation des nomades et d'urbanisation ;
- de permettre l'actualisation et l'amélioration du fichier national des localités ;
- de servir à la préparation des futures opérations de collecte par le biais des travaux cartographiques et des résultats du dénombrement en fournissant une base de sondage adéquate.

1.2.3 Méthodologie du RGPH-2001

L'exécution du troisième RGPH-2001 a été précédée par la mise en place du cadre légal (textes réglementaires) et des structures de gestion (administratives et financières) des activités y afférentes. Il a également été procédé à une évaluation des difficultés rencontrées lors des recensements généraux précédents (1977 et 1988) afin de ne pas répéter les mêmes erreurs et de capitaliser les expériences antérieures. Le document de projet, les outils techniques de collecte des données ont été élaborés et soumis aux différentes structures nationales et aux

¹ Nations Unies, New York, 1980

² RGP/H 2001, Manuel de l'agent recenseur

partenaires au développement pour appréciation et amendement. A la suite de ces différentes concertations, ces documents ont été finalisés et approuvés, ce qui a permis d'acquérir les financements nécessaires à la réalisation des travaux de terrain.

1.2.3.1 Travaux de cartographie censitaire

La phase d'exécution a démarré avec les travaux cartographiques dont le but était de répertorier l'ensemble des sites habités, de délimiter et de découper les aires ou zones de dénombrement, de réaliser la couverture exhaustive de l'ensemble du territoire sans omissions ni double compte, d'évaluer les besoins en personnel de terrain et la logistique requise pour une exécution satisfaisante du dénombrement général de la population.

Les travaux cartographiques devaient permettre d'illustrer les données démographiques, économiques et sociales recueillies (représentation graphique, figures, croquis, cartes thématiques) et d'établir une base de sondage pour les enquêtes futures. La principale insuffisance constatée au niveau des travaux cartographiques concerne le délai qui sépare son exécution de la date du dénombrement général de la population. En effet, ces travaux ont été finalisés en 1998 alors que le dénombrement n'a pu avoir lieu qu'en mai-juin 2001 ; entre temps des nouveaux sites habités ont vu le jour tandis que d'autres ont certainement disparus. Dans les centres urbains par exemple il a été nécessaire de reprendre les travaux cartographiques afin de faciliter le repérage des agents recenseurs dans leurs zones de dénombrement ; cela n'a pas été possible à l'échelle nationale compte tenu du coût financier exorbitant et des délais d'exécution très longs. Il a fallu attendre la fin du dénombrement pour procéder aux remises à jour des travaux cartographiques à l'échelle nationale. Ces types d'insuffisance des travaux cartographiques ont naturellement des incidences dans la collecte des données, dans la mesure où ils peuvent constituer des risques d'omissions de ménages et donc de différentes catégories de personnes.

1.2.3.2 Dénombrement général de la population et de l'habitat

Le dénombrement général de la population et de l'habitat du troisième recensement général de la population et de l'habitat a été réalisé du 20 mai au 10 juin 2001. Des données ont été collectées sur les:

- Caractéristiques des ménages: lieu de résidence (région, département, canton, commune, localité), milieu de résidence (urbain, rural), mode de vie (sédentaire, nomade), etc. ;
- Caractéristiques démographiques (âge, situation matrimoniale, présence d'handicap, survie des parents, etc.), socioculturelles (instruction, langue d'alphabétisation, appartenance ethnique, religion) et économiques (situation d'activité, occupation principale, branche d'activité, situation dans l'emploi principal) de l'ensemble des individus membres des ménages ;
- Caractéristiques de l'habitat (type d'habitation du ménage, caractéristiques dominantes du logement occupé, mode d'approvisionnement en eau, type de source d'énergie utilisée, type de lieu d'aisance, mode d'évacuation des ordures ménagères, équipements du ménage et statut d'occupation du logement) ;
- Evènements survenus dans le ménage au cours des douze derniers mois (décès par âge et sexe, naissances vivantes de chaque femme de 10 ans ou plus).

1.2.3.3 La codification, le traitement et l'apurement des données recueillies

Certaines réponses recueillies au cours du dénombrement général de la population et de l'habitat ne peuvent être exploitées directement. Il a donc été nécessaire de procéder à leur codification. Ces travaux ont précédé la phase de traitement informatique des données qui a

consisté à saisir les informations recueillies et à apurer les données brutes pour éliminer certaines erreurs. Les procédures d'apurement et de redressement des données ont été appliquées à l'aide des résultats de l'enquête post censitaire de couverture et de certaines informations liées aux principaux phénomènes démographiques (fécondité, migration, nuptialité, etc.) et socioéconomiques (instruction, emploi, catégorie socioprofessionnelle, branche d'activité).

1.2.3.4 Résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat 2001

Les résultats définitifs du RGPH 2001, présentant la répartition de la population du Niger par sexe selon la région et le département, ont été publiés en avril 2005. Un séminaire atelier de consensus national sur les thèmes d'études prioritaires et les indicateurs du RGP/H-2001 a été organisé du 28 au 30 avril 2003. Il a recommandé la réalisation des analyses thématiques ci-dessous :

1. Etat de la population
2. Evaluation directe de la qualité des données sur l'âge
3. Alphabétisation et fréquentation scolaire
4. Activités économiques de la population
5. Nuptialité et situation matrimoniale
6. Natalité et fécondité
7. Mortalité
8. Migrations
9. Dynamique de la population
10. Situation sociale des enfants
11. Situation socio-économique des jeunes
12. Situation socio-économique des personnes âgées
13. Situation socio-économique de la femme
14. Situation socio-économique des personnes handicapées
15. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages
16. Caractéristiques de l'habitation et cadre de vie des ménages

CHAPITRE II : OBJECTIFS DE L'ETUDE ET METHODOLOGIES

La présente étude intitulée “ **Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages, à partir des données du RGPH 2001** ”, s’inscrit dans le cadre des recommandations du séminaire atelier de consensus national sur les indicateurs démographiques et socio-économiques ci-dessus mentionné. Elle fait partie des 16 thèmes prioritaires retenus par ce séminaire. Elle vise une meilleure connaissance des structures, des compositions et des conditions de vie des ménages. Les principales informations utilisées pour l’analyse ont été collectées lors du troisième recensement de 2001. Il est donc important de rappeler les objectifs de ce recensement et de l’étude avant de s’intéresser aux différentes méthodologies qui ont été utilisées.

2.1 Justification et intérêt du thème

L’analyse des caractéristiques des ménages dans le contexte d’un recensement exige un traitement particulier des données. En effet, le ménage n’est pas un concept qui est identifiable à travers le questionnaire. C’est un regroupement de plusieurs personnes unies par un lien préalablement défini. C’est un indicateur composite qui prend en compte toute la liste des personnes recensées sous le nom d’un chef qui a été reconnu comme tel. Il met en jeu tout un ensemble de liens et plusieurs personnes. Le ménage fait partie des trois unités essentielles d’un recensement en plus de l’individu et des institutions. A partir de sa composition, on distingue plusieurs types de ménages.

La catégorie de ménages fait référence à la constitution et à la composition des ménages à partir des liens qui unissent les membres qui se réclament appartenir au même ménage. Pour cette étude, on a retenu plusieurs types de ménages construits à partir des modalités retenues pour la variable lien avec le chef de ménage.

Plusieurs Programmes du Gouvernement ont trait au mieux être collectif à travers les ménages. Ce sont les programmes et politiques de l’habitat, les programmes et politiques d’assainissement, etc. A travers cette analyse, il s’agit donc d’utiliser les résultats du RGPH pour fournir les indicateurs pour le suivi, de planification et d’évaluation de ces programmes du gouvernement. Le travail se base donc essentiellement sur les résultats du RGP/H. Toutefois, certaines autres données pourront être recherchées à titre de comparaison.

Le questionnaire de ce RGPH a permis d’appréhender la notion des ménages ainsi que leurs caractéristiques à travers les questions de la colonne 03 relatives aux liens avec le chef de ménage. Par après, les autres questions ont permis d’avoir les caractéristiques socio économiques et démographiques des chefs de ménage. Quant aux caractéristiques de l’habitat des ménages, elles ont été collectées par les questions sur les types d’habitation, le nombre de construction, le nombre de pièces effectivement occupées par le ménage, les caractéristiques des murs, celles du toit. Les questions liées au mode d’approvisionnement en eau, aux combustibles et aux sources d’énergie utilisées ont donné des informations sur le niveau de vie des ménages et leur accès aux besoins essentiels. L’assainissement aussi a été mesuré à travers les questions liées au type d’aisance et à l’évacuation des ordures ménagères. Enfin, la possession de certains biens fut aussi un objectif mesuré par l’équipement du ménage en poste téléviseurs, radios, moyens de transport et moyens aratoires et le statut d’occupation du logement.

Dans le cadre de cette étude, précisons que l’objectif est de mettre à la disposition des autorités politiques administratives et des chercheurs des informations relatives aux ménages. Il

s'agit donc de donner un nouvel éclairage sur la question afin de voir ce qui s'est passé depuis les dernières opérations qui se sont intéressées aux ménages au niveau national, notamment le dernier recensement de 1988.

Les niveaux d'analyse sont le niveau national et régional même si par ailleurs, la production des tableaux concernera le niveau départemental aussi. Les différents indicateurs qui seront produits sont ceux qui sont consignés dans le Rapport du séminaire atelier de consensus national sur les thèmes d'études prioritaires et les indicateurs du RGP/H-2001 du 28 au 30 Avril 2003. Il s'agit de :

- 1 Importance numérique des ménages par type de ménage
- 2 Poids démographique des ménages par type de ménage
- 3 Taille moyenne des ménages par type de ménage
- 4 Distribution des ménages ordinaires selon la taille
- 5 Age moyen des chefs de ménage
- 6 Age moyen des chefs de ménage de sexe masculin selon la taille du ménage
- 7 Age moyen des chefs de ménage de sexe féminin selon la taille du ménage
- 8 Age moyen des chefs de ménage par sexe et situation matrimoniale
- 9 % de chef de ménage par sexe et groupe d'âge
- 10 % de chef de ménage par sexe et statut socioéconomique
- 11 % de chef de ménage par sexe et situation matrimoniale
- 12 Importance des ménages ordinaires tenus par des femmes salariées
- 13 Importance des ménages ordinaires tenus par des femmes inactives
- 14 Distribution des ménages selon le statut socio-économique du CM
- 15 Taille moyenne du ménage selon le statut socio-économique du CM
- 16 % des ménages ordinaires n'ayant en leur sein aucun actif occupé
- 17 % des ménages agricoles
- 18 Structure des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs agricoles
- 19 Taille moyenne du ménage selon le sexe et groupe d'âges du CM
- 20 Taille moyenne du ménage selon le sexe et la situation matrimoniale du CM
- 21 Typologie des ménages ordinaires
- 22 Importance des ménages monoparentaux selon le sexe et la situation matrimoniale du CM
- 23 Importance des ménages de singleton selon le sexe et la situation matrimoniale du CM
- 24 Importance des ménages de singleton par type de ménage
- 25 Importance des différentes sources d'approvisionnement en eau
- 26 Importance des différents types de lieu d'aisance le plus souvent utilisé par les ménages
- 27 Importance des différents procédés pour l'évacuation des ordures ménagères
- 28 Importance des différentes sources d'énergie utilisées par les ménages ordinaires pour l'éclairage.

2.2 Méthodologies

Ce travail devrait se faire suivant a méthodologie arrêtée dans les TDR de la présente consultation à savoir :

- faire une revue documentaire sur l'analyse dudit thème dans le cadre des recensements réalisés dans les autres pays de la sous région ;
- rassembler tous les documents relatifs au RGPH-2001 au Niger ;
- proposer un plan d'analyse du thème ;
- élaborer les tableaux statistiques et calculer les indicateurs et tracer les graphiques ;
- rédiger le rapport d'analyse sur le thème.

Il s'agit donc de distinguer les variables opératoires, c'est-à-dire celles qui figurent dans le questionnaire et qui permettent d'avoir des informations sur le ménage et des concepts construits pour des raisons d'analyse. Ces indicateurs sont des outils indispensables pour mettre en œuvre des politiques de population éclairées et réalistes qui pourront lutter efficacement contre la pauvreté.

Critiques sur la fiabilité des données

Une des variables qui permet de vérifier la fiabilité des données sur le ménage est sans conteste le nombre de chefs de ménages. Le fait qu'on ait autant de chefs de ménages que de ménages, nous permet de dire que les informations sont cohérentes et que les données sont d'assez bonne qualité.

2.3 Problématique et revue de la littérature

2.3.1 Problématique

Le ménage est l'unité statistique primaire par excellence, lorsqu'on fait un recensement. C'est à partir de ce dernier qu'on arrive à lister les membres et définir les liens avant de prendre les caractéristiques démographiques, socioéconomiques et culturelles de chacun. On classe les ménages en ordinaire et collectif, mais toute politique de développement concerne plus les ménages ordinaires qui sont stables. C'est en cela que l'étude des ménages est déterminante pour évaluer les caractéristiques de la population d'un pays. Ce travail est un début de réflexion sur les ménages. En cela, il ne donne que les résultats globaux relatifs à cet aspect. Il constitue donc un document d'éclairage pour tous ceux qui sont intéressés par la connaissance des ménages au Niger. Dans le cadre de l'analyse des données du RGPH-2001, l'analyse des caractéristiques socioéconomiques des ménages essaie de répondre à un certain nombre de questions à savoir :

- Combien de ménages dénombre-t-on au Niger ?
- Comment se présente leur évolution par rapport aux autres recensements ?
- Comment se répartissent-ils ?
- Quelle est leur typologie ?
- Comment se composent-ils ?
- Quelles sont les caractéristiques socio-économiques et démographiques des chefs de ménages ?

2.3.2. Revue de la littérature

Par rapport à la revue de la littérature sur les ménages dans le contexte nigérien, on doit souligner que toutes les opérations de collecte y ont fait référence. En effet, il est à noter que mêmes pour les enquêtes spécifiques, l'éligibilité se fait à partir de la liste des membres du ménage ce qui a amené ces opérations à utiliser le ménage comme unité principale de la collecte. C'est en cela que tous les rapports d'analyse d'enquêtes ou de recensement ont consacré une part importante à ce sujet. De même, les différents travaux de démographes ont fait référence à cette thématique pour ressortir le caractère essentiel de la variable en tant qu'unité de dénombrement. Au recensement de 1977, le sujet a été ébauché mais c'est surtout le rapport de 1988 qui s'est le plus appesanti sur ce sujet en y faisant un rapport d'analyse à part. En effet, ce dernier présente les résultats de l'analyse des caractéristiques socioculturelles des ménages, chefs de ménages et de l'habitat. Les principales conclusions de cette étude dans ce rapport sont :

- Les ménages nigériens sont de grande taille puisque le nombre moyen de personnes par ménage au Niger était de 6,4, avec 6 pour milieu urbain et 6,4 pour le milieu rural ;
- Pour ce qui est des chefs de ménage, le rapport de 1988 a ressorti qu'ils étaient majoritairement des hommes et que les femmes chefs de ménages étaient dans la plupart des cas des veuves ;
- Le fait d'être chef de ménage pour les femmes n'améliorait pas du tout leur situation économique puisque les femmes chefs de ménage étaient dans la plupart des cas des femmes au foyer.
- Pour ce qui est de leurs conditions de vie, les ménages nigériens, selon toujours ce rapport de 1988, étaient logés majoritairement dans les maisons en banco (83%).

Pratiquement toutes les enquêtes ont corroboré ces résultats. En effet, la seconde Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 1996 a montré que la taille moyenne du ménage est de l'ordre de 6,5 personnes par ménage. L'enquête à indicateurs multiples de 2000 a eu une moyenne identique de 6,5 personnes. Bien que l'échantillon des enquêtes soit moins important que celui d'un recensement, ces différents rapports donnent quelques informations sur les caractéristiques des ménages nigériens.

2.4 Définition des concepts de base utilisés pour l'analyse des ménages

L'étude des ménages, dans le cadre d'un recensement général, repose sur les liens de parenté avec le chef de ménage. En effet, il n'existe pas en tant que tel des notions qui traduisent directement le ménage. Pour ce qui est des recensements, il faut procéder à des constructions à partir des notions précitées ce qui, bien évidemment, complique parfois l'étude. En effet, le RGP/H du Niger de 2001 tout comme les autres recensements et les différentes enquêtes, même s'il prévoit de collecter les données sur le ménage, donne toutes les informations nécessaires pour constituer le ménage.

2.4.1 Le ménage

Le manuel de l'agent recenseur définit le ménage en tenant compte de la façon dont les personnes s'associent pour pourvoir individuellement ou collectivement à la satisfaction de leurs besoins alimentaires ou autres besoins vitaux. On distingue deux types de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

2.4.1.1 Le ménage ordinaire

Il est constitué, selon le manuel de l'agent recenseur, de l'ensemble des personnes apparentées ou non qui habituellement vivent dans un même logement, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage.

Un ménage ordinaire est composé soit d'une personne (personne qui vit seule), soit de plusieurs personnes. Dans ce dernier cas, le ménage se compose généralement du mari, de son/ses épouse/s et de leurs enfants/s, avec ou sans d'autres personnes en charge (membres de la famille, amis, domestique, visiteurs, etc.). Le ménage ordinaire peut également être composé de personnes qui vivent ensemble et qui n'ont aucun lien familial entre elles. Cependant, comme le note si bien le manuel, il ne faut pas confondre pas le ménage et la famille. En effet, dans le cas des structures sociales, une famille peut regrouper plusieurs ménages.

Par rapport à cela, le manuel a souligné que certains cas particuliers peuvent se présenter où l'agent recenseur aura des difficultés à faire la part des choses. Voici quelques exemples :

- Un fils (avec épouse/s et enfant/s qui habite dans la concession de son père constitue un ménage distinct lorsqu'il mange la nourriture préparés sur son propre feu, même si les deux ménages se réunissent pour consommer ensemble les repas. Si les deux groupes mangent la nourriture préparé sur le même feu, ils constituent un ménage. Ceci reste valable pour des parents, frères, sœurs, domestiques, etc. qui cohabitent dans la même concession ;

- Lorsque dans la même concession, les parents sont nourris par un seul fils, ils font partis du ménage de ce fils. Si par contre, ils sont nourris par plusieurs de leurs fils, ils font partis du ménage du plus âgé ;

- Si dans une même concession vivent ensemble des frères ayant chacun femme(s) et enfant(s) et ne mettent pas en commun leurs budgets pour préparer le repas, et ou si le repas est préparé par tour de rôle par chacune des femmes avec le budget de son époux, chacun des groupes forme un ménage distinct même si le repas est pris en commun ;

- Les célibataires (à l'exception des militaires des casernes et des élèves des cantines scolaire) vivant dans la même unité d'habitation, constituent un seul ménage s'ils mangent la nourriture préparée sur un même feu. Dans certains cas même s'ils ne mangent pas la nourriture préparée sur un même feu, ils forment un seul ménage. Par exemple le cas de deux fonctionnaires célibataires vivant dans le même logement avec nourrices différentes. Vous prenez un des deux comme chef de ménage.

- Les militaires vivant à l'intérieur des camps avec leurs familles seront enregistrés comme ménage ordinaires. De même ceux vivant en ville seront enregistrés comme ménage ordinaire ;

- Les étudiants qui vivent dans les cités universitaires avec femme(s) et enfant(s) seront enregistrés comme des ménages ordinaires ;

- Le personnel (ayant ou non des personnes à charge) travaillant pour les ménages collectifs et vivant dans l'enceinte de ces derniers, et enregistré comme ménage ordinaires ;

- Si les talibés vivent avec le marabout dans le même ménage que celui-ci, ils constituent avec lui un ménage ordinaire ;

- Un polygame dont toutes les femmes n'habitent pas la même concession sera compté une seule fois comme chef de ménage chez la première femme. Toutes autre épouse vivant dans une concession différente de celle où le mari a été recensé constitue un ménage distinct. Elle sera enregistrée comme chef de ce ménage.

A partir de la composition possible d'un ménage ordinaire, on a pu distinguer plusieurs types de ménages :

- Monoparental : chef de ménage + enfants
- Monogame : Chef de ménage + conjoint + enfants
- Polygame : Chef de ménage + conjoints (es) + enfants Monoparental élargi : Chef de ménage + enfants + autres personnes
- Monogame élargi : Chef de ménage + conjoint + enfants + autres personnes

- Polygame élargi : Chef de ménage + conjoints(es) + enfants + autres personnes
Autres types : Chef de ménage + autres personnes apparentées ou non

2.4.1.2 Le ménage collectif

On parle par contre de ménage collectif lorsque, selon le même manuel, la gestion des ressources n'est pas commune et les membres dudit ménage ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

Un ménage collectif est constitué des populations comptées à part. Il est composé d'individus vivant ensemble pour des raisons sociale, économique ou administrative et n'ayant en général aucun lien de parenté entre eux. Il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant dans les prisons, les camps militaires, les hôtels, les cantines scolaires, les internats des lycées, les cités universitaires et les hôpitaux.

- Dans les camps militaires :

Les militaires vivant dans des casernes sont considérés comme ménage collectif. Cependant, les militaires vivant à l'intérieur des camps avec leurs familles seront enregistrés comme ménages ordinaires ; les militaires vivant en ville seront enregistrés comme ménages ordinaires

- Dans les hôpitaux et assimilés :

Il faut tenir compte de la durée de l'hospitalisation du malade. Le malade qui est hospitalisé depuis plus de 6 mois est recensé comme membre d'un ménage collectif. Les "accompagnateurs" qui séjournent à l'hôpital depuis plus de 6 mois sont recensés comme membre d'un ménage collectif. Le personnel administratif qui vit dans l'enceinte est recensé comme ménage ordinaire.

- Dans les cités universitaires :

Les étudiants célibataires qui vivent dans les dortoirs sont recensés comme ménage collectif. Les étudiants qui vivent dans les cités universitaires avec femme(s) et enfant(s) seront enregistrés comme des ménages ordinaires.

- Dans les confréries religieuses (exemple: mission catholique) :

Les pensionnaires des confréries sont considérés comme ménage collectif. Les personnes employées par ces missions et vivant dans l'enceinte de la concession de la confrérie sont considérées comme ménages ordinaires.

- Le cas des Talibés

Si plusieurs talibés vivent ensemble et séparément de leur marabout, ils constituent un ménage collectif. Dans ce cas le marabout forme un ménage ordinaire avec les membres de sa famille. Si les talibés vivent avec le marabout dans le même ménage que celui-ci, ils constituent avec lui un même ménage ordinaire.

2.4.2 Chef de ménage (CM)

C'est un concept clé dans le cas des études sur les ménages. Le chef de ménage est la personne déclarée et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. Il détient généralement l'autorité, le pouvoir économique. Il n'est pas forcément le plus âgé. Il y a plusieurs situations qui déterminent le chef de ménage. Le célibataire vivant seul est un chef de ménage. Tout chef de ménage polygame dont les épouses vivent dans des concessions

différentes, sera enregistré chez la première épouse. Dans ce cas toutes autre femme mariée (dans un régime polygame) vivant dans une concession différente de celle où le mari a été recensé constitue un ménage distinct et sera enregistrée comme chef de ce ménage. Par contre il est important de savoir qu'il n'y a pas de Chef de Ménage dans un ménage collectif.

2.4.3 Population flottante

Quand on parle de ménages, il y a un cas qu'il est important de ressortir et qui fait référence à la population flottante qui n'est rattachée à aucune structure physiquement identifiable ou a une personne qui aurait un quelconque lien ou une éventuelle autorité. Cette population flottante pourrait être un thermomètre de vulnérabilité parce qu'elle indique toute une catégorie de personnes n'ayant aucune attache sociale. Il serait intéressant, si les données le permettent, de voir de très près le statut socioéconomique de cette frange de la population. Cette population totale est sans domicile fixe, ce que confirment nos propos.

CHAPITRE III : DONNEES GLOBALES SUR LES MENAGES AU NIGER

Pour avoir les données globales sur les ménages au Niger, nous allons nous intéresser à toute la population concernée, c'est-à-dire 11.060.291 habitants du Niger recensés lors du 3^{ème} RGP/H. Cette population totale se retrouve dans les ménages ordinaires ou collectifs. Dans le cadre de cette étude, il sera question de traiter les ménages ordinaires. Cependant, il est important de donner dans un premier temps la répartition des ménages suivant le type (ménages collectifs et en ménages ordinaires) afin de dégager l'importance de chacun.

3.1 Importance des ménages

Lors du recensement, la population est dénombrée soit dans les ménages ordinaires qui sont, comme nous l'avons vu dans les définitions de concept les principales unités de dénombrement, ou dans des ménages collectifs qui sont toutes les structures où vivent temporairement des gens pour une raison ou une autre. Ce sont généralement des structures d'accueil temporaires d'un nombre important de personnes. Le tableau N°2 ci-dessous présente la répartition des ménages nigériens suivant le type de ménage et le milieu de résidence, par région de résidence. La rubrique ménage collectif représente ici, dans le cadre exclusif de cette étude, la somme des ménages collectifs et de la population flottante.

Tableau N° 2 : Répartition des ménages du Niger suivant le type, le milieu de résidence et la région

Région	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble du Niger		
	Ordinaire	Coll.	Total	Ordinaire	Coll.	Total	Ordinaire	Coll.	Total
Agadez	24905	32	24937	30252	45	30297	55157	77	55234
Diffa	8944	13	8957	55667	43	55710	64611	56	64667
Dosso	17955	39	17994	173356	8	173364	191311	47	191358
Maradi	37657	15	37672	261804	25	261829	299461	40	299501
Tahoua	31653	47	31700	286586	18	286604	318239	65	310304
Tillabéri	10921	10	10931	219086	25	219111	230007	35	230042
Zinder	43441	66	43507	318513	10	318523	361954	76	362030
CUN	110800	408	111208	-	-	-	110800	408	111208
Ensemble	286276	630	286906	1345264	174	1345438	1631540	804	1632344

Au niveau national, selon le recensement de la population de 2001, au Niger on dénombre 1632344 ménages qui se répartissent en 1631540 ménages ordinaires soit 99,95% et moins de 1% de ménages collectifs. Il ressort de l'examen de ce tableau que dans toutes les régions du pays et aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, on a plus de ménages ordinaires que de ménages collectifs. En effet, sur l'ensemble du territoire nigérien on dénombre 804 ménages collectifs répartis en 630 en milieu urbain soit 78,36% et 174 en milieu rural soit 21,64%. Selon les régions, la Communauté Urbaine de Niamey, se démarque avec 408 ménages collectifs soit 50,75% des ménages collectifs du pays. Ce chiffre de Niamey explique clairement l'écart trouvé en le milieu urbain et le milieu rural. Quant à la population flottante qui a été prise en compte dans les ménages collectifs, elle est assez importante dans la Communauté Urbaine de Niamey, par rapport aux autres régions, signe d'une certaine décomposition sociale et d'un manque de solidarité qui est très agissante ailleurs. Ceci peut aussi être la preuve d'une existence de fléaux sociaux qu'on peut appeler délinquance, enfants de la rue, etc.

Pour ce qui est de la répartition de tous les ménages par mode de vie, les résultats du RGPH-2001, montrent que 97,64% des ménages vivent en mode sédentaire contre 2,35% mode nomade. Il y a lieu de remarquer que tous les ménages concernés par le mode de vie nomade sont des ménages ordinaires ce qui veut dire que tous les ménages collectifs se retrouvent dans le mode de vie sédentaire.

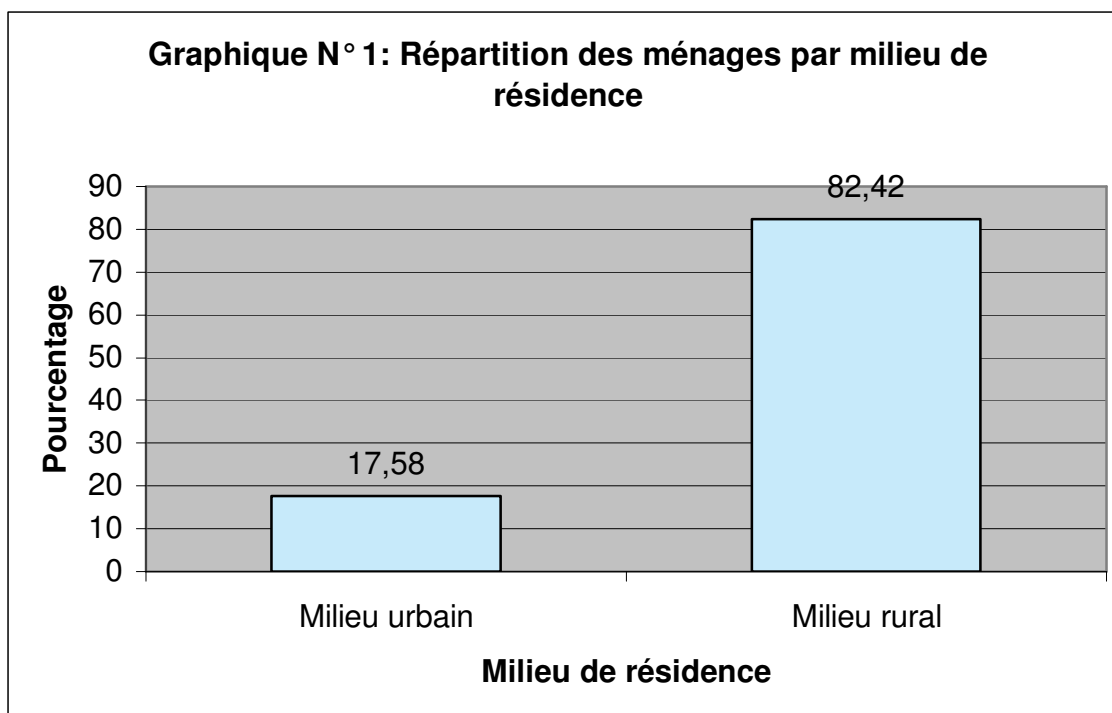
Indépendamment de leur importance numérique, les ménages ordinaires présentent un gage de stabilité qui fait qu'ils sont facilement repérables. Aussi, est il plus facile d'envisager des politiques et des programmes en vue d'améliorer leur condition de vie. C'est en cela que, pour le reste de l'étude, il ne sera question que des ménages ordinaires. Comment donc se répartissent ces ménages ordinaires sur le plan spatiale ?

3.2 Répartition spatiale des ménages ordinaires

Le tableau N°3 ci-dessous nous donne la répartition des ménages ordinaires par région et celle par milieu de résidence et mode de vie, ce qui nous permet d'avoir une vue synoptique de la distribution des ménages. Il montre que, quelle que soit la région de résidence on a plus de ménages en milieu rural qu'en milieu urbain. Seule la Communauté Urbaine de Niamey qui est la capitale n'enregistre que des ménages urbains. En effet, au Niger on dénombre 286 906 ménages en milieu urbain soit 17,58% contre 1 345 438 ménages en milieu rural soit 82,42%. Les informations contenues dans ce tableau nous permettrons d'analyser d'abord la répartition spatiale par région et par milieu de résidence, avant de traiter le mode de vie.

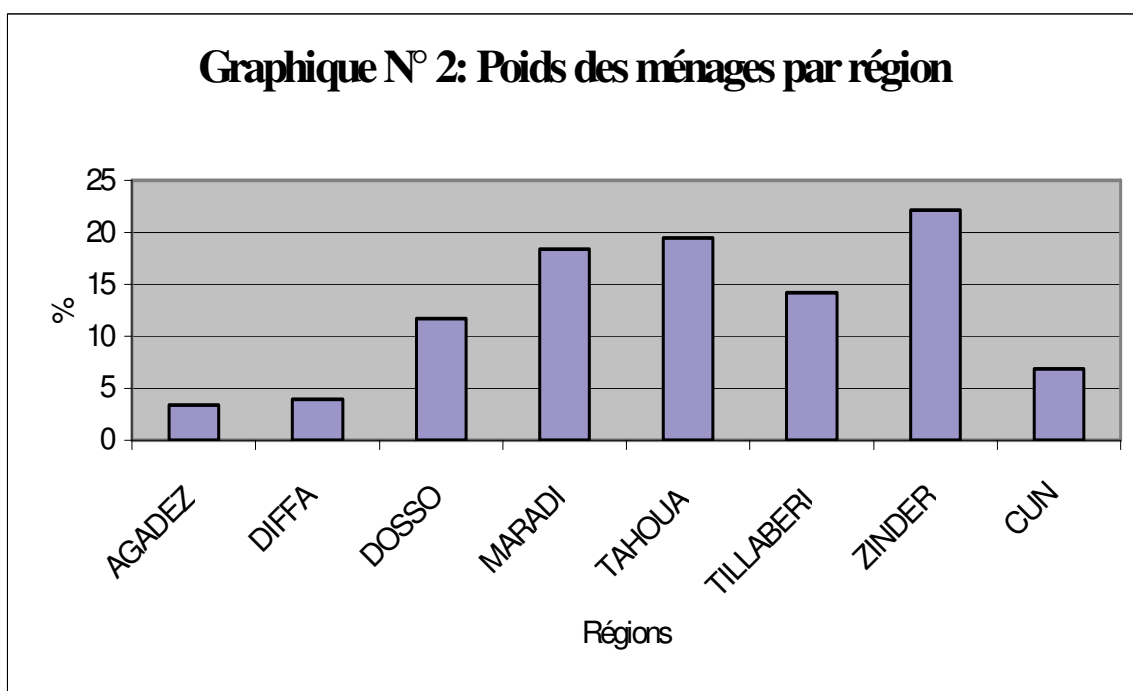
Tableau N°3 : Répartition des ménages ordinaires selon le milieu de résidence et le mode de vie par régions de résidence

Région	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble du Niger		
	Sédentaire	Nomade	Total	Sédentaires	Nomade	Total	Sédentaire	Nomade	Total
Agadez	24750	155	24905	18079	12173	30252	42829	12328	55157
Diffa	8944		8944	49131	6536	55667	58075	6536	64611
Dosso	17953	2	17955	172805	551	173356	190758	553	191311
Maradi	37657	-	37657	259809	1995	261804	297466	1995	299461
Tahoua	31635	18	31653	279626	6960	286586	311261	6978	318239
Tillabéri	10921	-	10921	216843	2243	219086	227764	2243	230007
Zinder	43436	5	43441	310842	7671	318513	354278	7676	361954
CUN	110793	3	110800	-	-	-	110797	3	110800
Ensemble	286093	183	286276	1307135	30129	1345264	1593228	38312	1631540



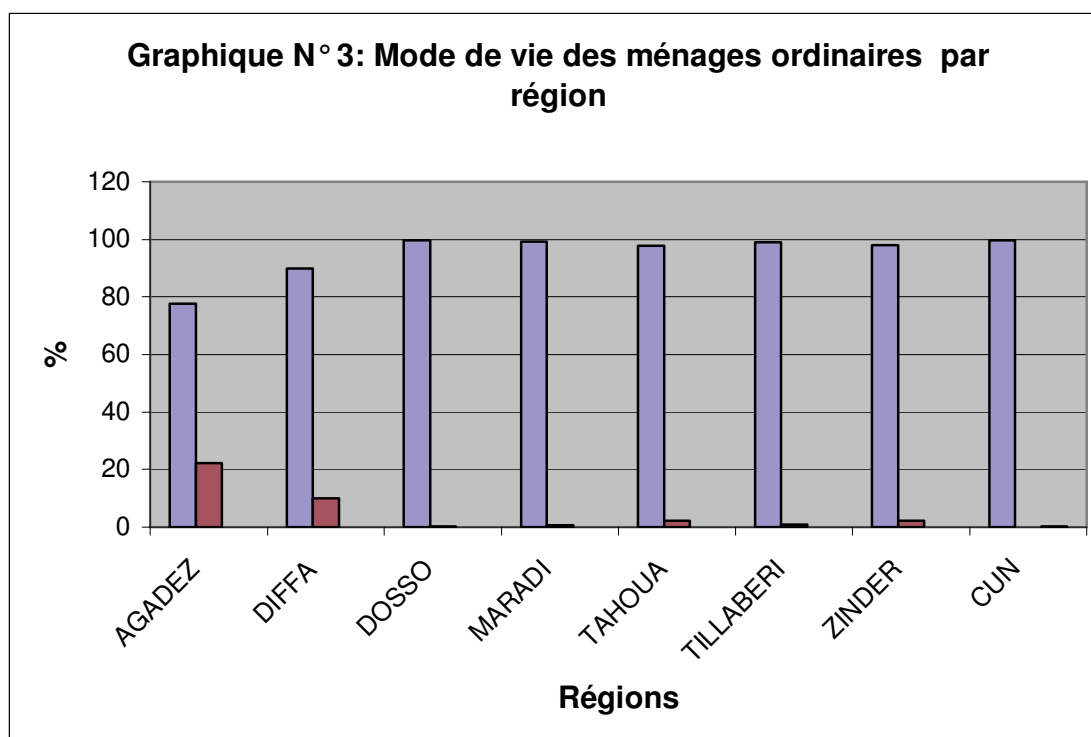
3.2.1 Région de résidence

L'examen du graphique N° 2 nous permet de voir le poids en ménage de chaque région du Niger. Il ressort de l'examen de ce graphique que Zinder a le nombre le plus élevé de ménages (22,18%), suivi de Tahoua (19,50%) et Maradi (18,35%). Tillabéri et Dosso, avec respectivement 14,50% et 11,72% se classent parmi les régions intermédiaires en termes de poids des ménages. Quant aux trois autres régions à savoir la Communauté Urbaine de Niamey, Diffa et Agadez, avec respectivement 6,87%, 3,92% et 3,38%, elles se classent parmi les régions qui ont le moins de ménages. Comment se présente la situation selon le mode de vie ?



3.2.2 Mode de vie des ménages

Le tableau N°03 donne la répartition des ménages par mode de vie et par région. Pour ce qui est du mode de vie, on note que, dans les régions de Diffa et Agadez, les ménages nomades sont importants. Dans ces deux régions, on retrouve respectivement 10,11 et 22,32% de ménages qui se réclament de ce mode de vie. Ces deux régions sont suivies par Zinder et Tahoua avec respectivement 2,12 et 2,19% de ménages ayant un mode de vie nomade. Par ailleurs, la Communauté Urbaine de Niamey a le pourcentage le plus élevé de ménages sédentaires (99,77%).



3.3 Composition des ménages

La composition des ménages est déterminée par les différents types de liens qui existent entre les différents membres du ménage. Le guide d'exploitation et d'analyse des données du recensement et d'enquêtes en matière de scolarisation retient pour les différentes situations, les définitions suivantes :

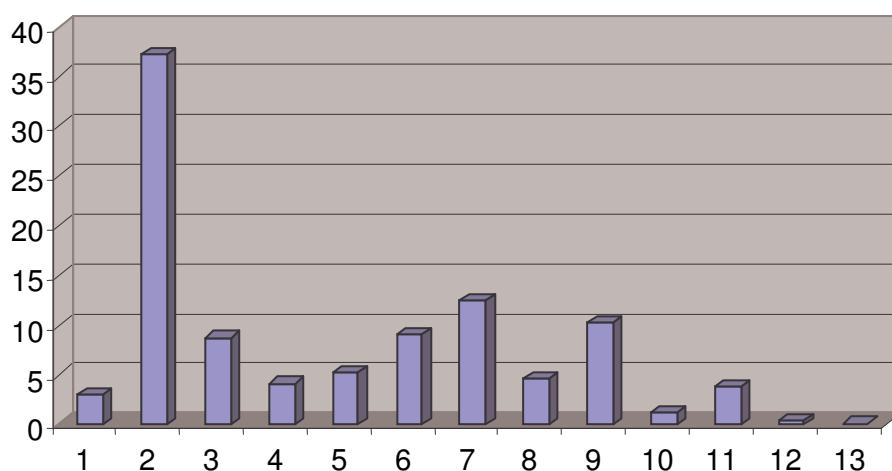
- Monoparental : chef de ménage + enfants
- Monogame : Chef de ménage + conjoint + enfants
- Polygame : Chef de ménage + conjoints (es) + enfants
- Monoparental élargi : Chef de ménage + enfants + autres personnes
- Monogame élargi : Chef de ménage + conjoint + enfants + autres personnes
- Polygame élargi : Chef de ménage + conjoints(es) + enfants + autres personnes
- Autres types : Chef de ménage + autres personnes apparentées ou non

A partir des données disponibles et les tableaux statistiques produits, on a pu tenter une ébauche plus large de composition des ménages. C'est ainsi qu'on a pu distinguer :

- le ménage singleton qui est composé d'une seule personne;
- la famille nucléaire simple composée des deux conjoints et leurs enfants;
- la famille nucléaire de polygame d'un homme polygame et des enfants;
- la famille monoparentale simple composée d'un chef de ménage et des enfants, sans le conjoint ;

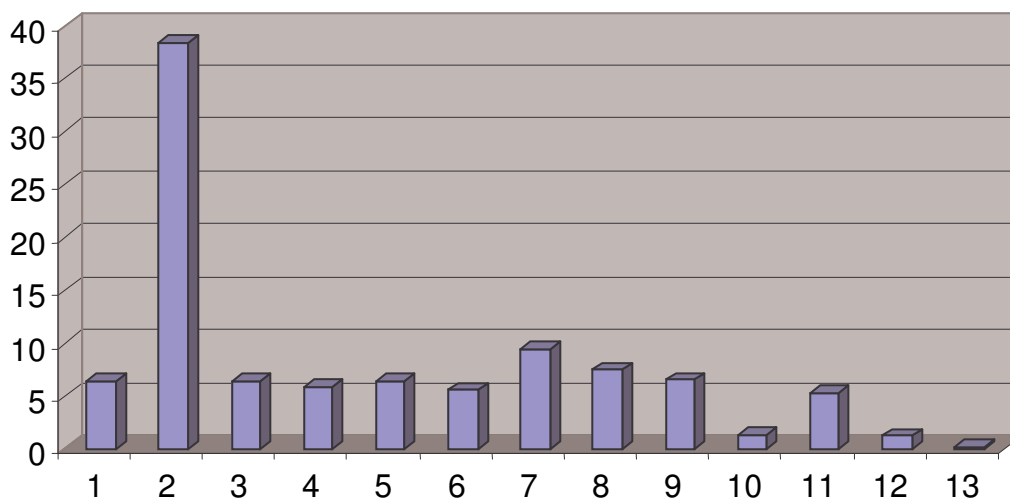
- la famille nucléaire élargie qui est une petite famille comprenant des ascendants non directs ;
- la famille nucléaire étendue qui est une grande famille avec beaucoup de ramifications au niveau des liens de parenté ;
- la famille nucléaire composite est un petit ménage avec des liens de parenté diversifiés;
- la famille monoparentale élargie étendue ou composite composée d'un chef de ménages sans le conjoint, avec plusieurs personnes avec des liens de parenté assez diversifiés;
- le ménage familial élargi qui fait référence au ménage du type "grande famille" avec plusieurs ménages relevant de l'autorité d'un chef qu'on pourrait appeler patriarche
- le ménage familial monoparental caractérisé par le même type de ménage que le précédent et dont l'autorité revient à un chef qui n'a pas son conjoint dans le ménage;
- les autres ménages familiaux qui se définissent comme toutes les autres combinaisons qu'on pourrait trouver dans le cas d'un ménage et dont les membres ont des liens familiaux proches ou éloignés ;
- les ménages non familiaux constitués par des personnes qui n'ont pas forcément de liens entre elles;
- les non définis qui ne sont dans aucune de ces catégories.

Graphique N° 4a: Composition des ménages nigériens niveau national



1. Ménage singleton
2. Famille nucléaire simple
3. Famille nucléaire de polygame
4. Famille monoparental simple
5. Famille nucléaire élargie
6. Famille nucléaire étendue
7. Famille nucléaire composite
8. Famille monoparentale élargie étendue ou composite
9. Ménage familial élargi
10. Ménage familial monoparental
11. Autres ménages familial
12. Ménage non familial
13. Non défini

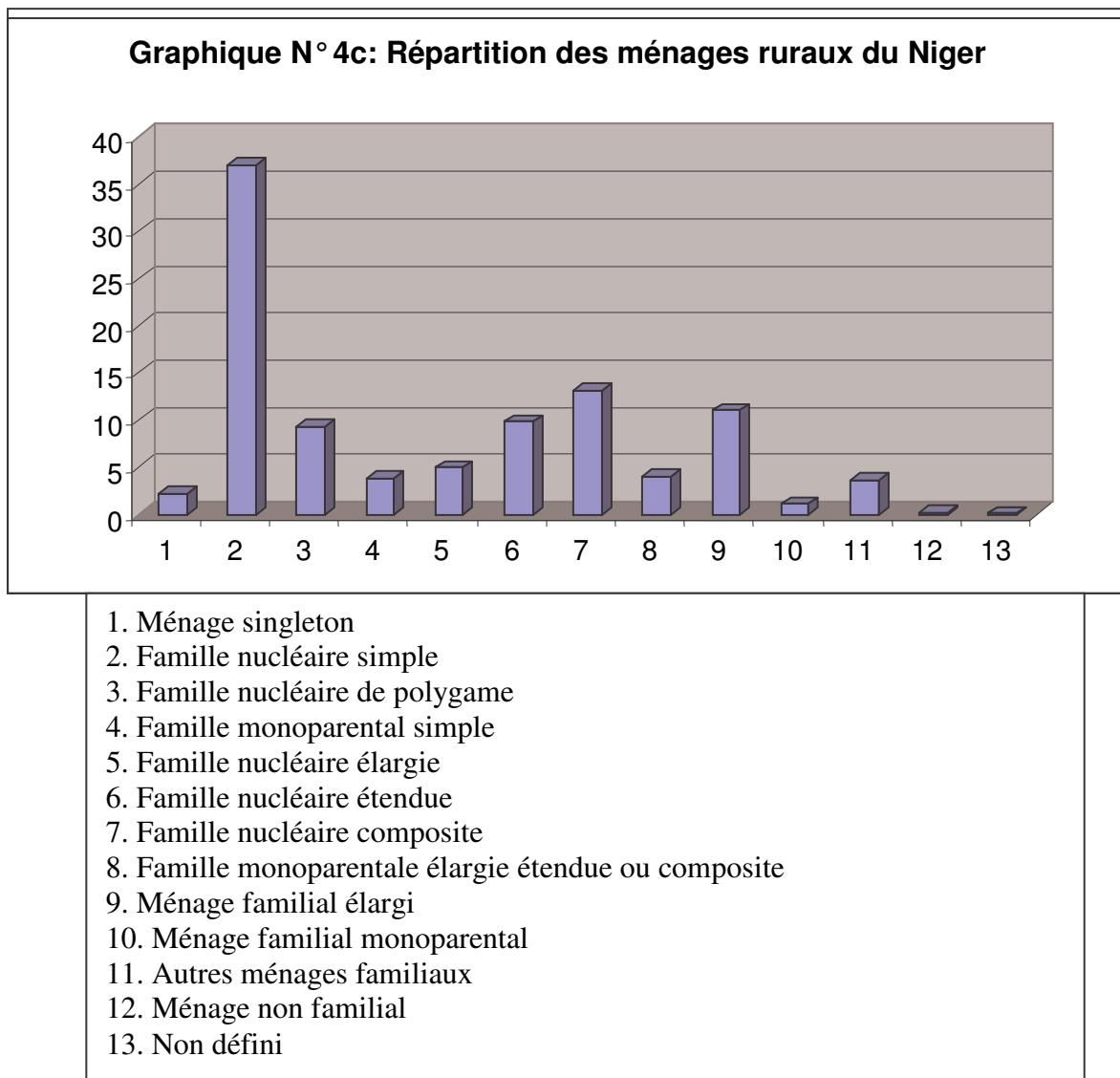
Graphique N°4b: Répartition des ménages urbains du Niger



1. Ménage singleton
2. Famille nucléaire simple
3. Famille nucléaire de polygame
4. Famille monoparental simple
5. Famille nucléaire élargie
6. Famille nucléaire étendue
7. Famille nucléaire composite
8. Famille monoparentale élargie étendue ou composite
9. Ménage familial élargi
10. Ménage familial monoparental
11. Autres ménages familiaux
12. Ménage non familial
13. Non défini

La répartition des ménages nigériens suivant leur composition, la région et le milieu de résidence comme le montrent les graphiques N°4a, 4b et 4c font ressortir le fait que les ménages de type nucléaire simple sont les plus nombreux au Niger puisqu'ils constituent le tiers des ménages (37,21%). Ils sont suivis des ménages composites (12,43%) et des ménages familiaux élargis (10,19%). Mais ceci n'empêche que le caractère élargi de la famille persiste encore au vu de l'importance des ménages de type familial et ceux de type élargi. Ceci dénote de la solidarité qui existe entre les membres de la même famille.

Quand on considère le milieu de résidence, on se rend compte que les typologies des ménages ne changent pas significativement selon le milieu. C'est ainsi que, pour les deux milieux on a le ménage de type familial nucléaire simple qui est le plus important avec 38,31% pour le milieu urbain et 36,97% pour le milieu rural. Néanmoins, en milieu rural les ménages de type composite et élargi viennent après le nucléaire simple alors qu'en milieu urbain, on a monoparental élargi et composite. Les ménages singleton qui sont peu importants en milieu rural (2,26%) occupent une bonne place en milieu urbain (6,46%).



Il aurait été intéressant, dans une analyse plus approfondie, de croiser certaines caractéristiques du chef de ménage comme le sexe, le niveau d'instruction, l'ethnie, la catégorie socioprofessionnelle pour voir leur influence sur la typologie. Mais à ce niveau de l'étude, nous pensons qu'on pourrait s'arrêter à ce premier niveau et recommander que cette piste soit plus investiguée dans d'autres travaux plus élaborés et de type plus sociologique.

3.4 Taille des ménages

La taille des ménages est un indicateur important lorsqu'on fait une étude sur les ménages. Elle s'obtient en divisant la population totale par le nombre de ménage. Elle permet de mesurer la charge du chef de ménage. En effet, plus la taille de ménage est grande, plus cette situation a des conséquences sur d'autres aspects tels que le cadre de vie, les possessions de biens, les commodités. En plus la taille de ménage est un indicateur important en termes de planification et dans le contexte de lutte contre la pauvreté, il permet de bien programmer les politiques de développement.

Tableau 04 : Répartition des membres des ménages par sexe, région de résidence selon la taille moyenne du ménage

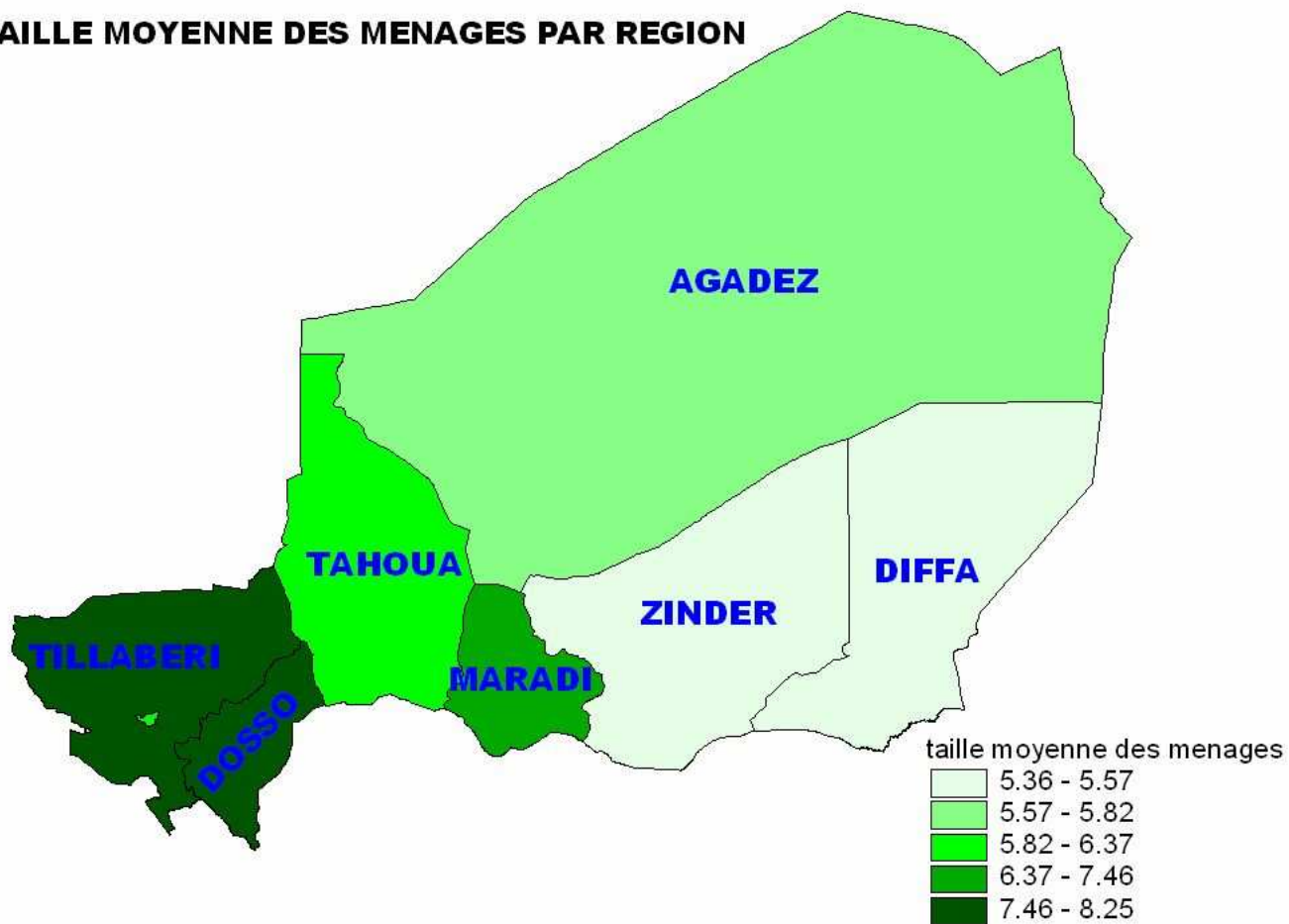
REGION	POPULATION		TOTAL	Nombre de ménages	Taille Moyenne Ménage
	Hommes	Femmes			
AGADEVZ	162 288	159 351	321 639	55 234	5,82
DIFFA	177 609	168 986	346595	64 667	5,36
DOSSO	744 600	761 264	1 505 864	191 358	7,87
MARADI	1 104 361	1 131 387	2 235 748	299 502	7,46
TAHOVA	986 139	986 590	1 972 729	318 304	6,20
TILLABERI	935 955	953 560	1 889 515	230 042	8,21
ZINDER	1 047 136	1 033 114	2 080 250	362 030	5,75
C U NIAMEY	358 500	349 451	707 951	111 209	6,37
NIGER	5 516 588	5 543 703	11 060 291	1 632 344	6,78

La carte N° 02 et le tableau 04 présentent la répartition de la population suivant le sexe, la région et la taille moyenne du ménage. Ils font ressortir la prédominance en taille de ménage de certaines régions comme Tillabéri, Dosso et Maradi. Ils montrent qu'au Niger, la taille moyenne des ménages est de 6,78 personnes. Avec une taille moyenne de 8,21, Tillabéri est la région qui a les ménages les plus grands en terme de taille, suivie de Dosso avec 7,87 et Maradi 7,46. Les ménages de petite taille se retrouvent à Diffa, Zinder et Agadez avec respectivement 5,36, 5,75 et 5,82. La Communauté Urbaine de Niamey et Tahoua enregistrent des tailles proches de la moyenne nationale avec respectivement 6,37 et 6,20. Ces données sont représentées dans cette carte du Niger et donne pour chaque région la taille moyenne de ménage.

Tout comme pour la composition des ménages, les croisements de la taille des ménages avec les quelques variables démographiques sont également très importants. Il serait en effet très intéressant de connaître la taille du ménage en lien avec les questions de revenus qui sont liées à la profession de chef de ménage ou encore le sexe ou l'état matrimonial du chef de ménage qui sont des variables de discrimination assez importantes. Cette analyse plus approfondie devrait faire l'objet d'investigation aussi.

CARTE N°2 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR REGION

TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR REGION



3.4 Liens de parenté des enfants avec le chef de ménage

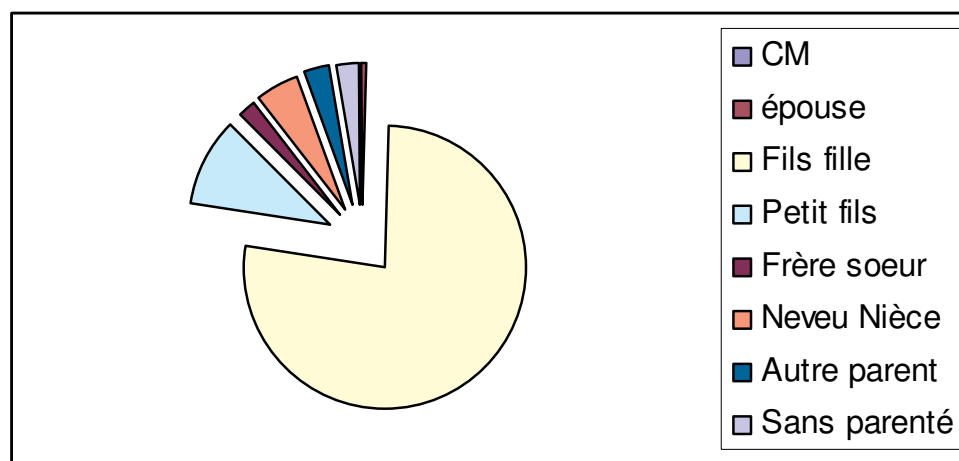
Ce lien permet d'avoir une perception des types de cohabitation entre les différents membres dans les ménages. Mais nous savons que les conséquences de cette cohabitation ont plus de sens pour les enfants à bas âges. Il s'agira donc pour nous de distinguer à travers ce point, les enfants âgés de moins de cinq ans et de cinq à quatorze ans qui vivent avec leurs parents biologiques des enfants de la même tranche d'âge qui vivent sous le toit d'un chef de ménage avec lequel ils ont d'autres liens de parenté ou n'ont même pas du tout de lien de parenté. Le tableau ci-dessous donne la répartition des enfants de 0 à 14 ans selon le lien avec le chef de ménage.

Tableau 05 : Répartition des effectifs des enfants selon l'âge la cohabitation avec les parents

Age	CM	Epouse	Fils fille	Petit fils	Frère soeur	Neveu Nièce	Autre parent	Sans parenté	Ensemble
0 an	--	----	354750	69541	2849	22145	9600	3709	462594
1 – 4 ans	--	----	1426122	241169	17493	89876	39452	36313	1850425
5 – 9 ans			1404149	161626	36437	91875	47113	45418	1786618
10-14ans	2177	27813	848328	66032	42895	64209	56551	50996	1159001
Total	2177	27813	4033349	538368	99674	268105	152716	136436	5258638
%	0,0%	0,5%	76,7%	10,2%	1,9%	5,1%	2,9%	2,6%	100,0

Il ressort de l'examen de ce tableau 05 que dans le ménage, la majorité est constituée de fils et filles du chef de ménage 76,7% et que 2,6 des enfants du ménage sont sans lien avec le chef de ménage. Tous les autres sont soit des frères et sœurs (1,9%), ou de neveux et nièces (5,1%) ou encore les autres parents (2,9%). Le fait qu'une part non négligeable d'enfants nigériens ne soient pas dans des foyers dirigés par leurs parents biologiques directs montre le degré de confiance qui existe entre les membres d'une même famille, pratique courante notamment pour les enfants orphelins qu'un parent récupère pour en prendre soin, ou encore les enfants de jeunes âges qui travaillent surtout en milieu urbain comme domestiques. Dans tous les cas, ce tableau traduit très bien la solidarité africaine manifestée par les compositions de la famille évoquées précédemment et par les liens dont il est question à ce niveau. On remarquera le nombre non négligeable d'épouses dans les tranches d'âges 10-14 ans, preuve supplémentaire de pratique de mariage précoce dans la société nigérienne.

Graphique N° 5 : Répartition des enfants selon le lien avec le chef de ménage



CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES

L'âge et le sexe sont des variables fondamentales en démographie. Dans le cas d'une étude sur les ménages, il est important de connaître ces caractéristiques démographiques de chefs de ménage qui ont quand même, il faut le reconnaître, une responsabilité particulière.

4.1 Age et sexe des chefs de ménage

Selon les données du RGP/2001 contenues dans le tableau ci-dessous, on 91,09% des hommes chefs de ménages contre 8,91% des femmes chefs de ménage. On se rappelle qu'en 1988, on avait 90,3% des hommes chefs de ménage ce qui veut dire que les hommes chefs de ménages ont connu une légère augmentation. En l'absence de données fiables qui pourraient nous permettre d'expliquer cette situation, nous pouvons dire que ceci est le fait de la société nigérienne où les femmes seules sont mal vues. Même quand elles ont les moyens et qu'elles peuvent subvenir à leur besoin, elles sont le plus souvent sous la coupe de la famille.

Tableau N° 06 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le sexe au niveau national

GROUPE D'AGE DU CHEF DE MENAGE	SEXE		TOTAL	%
	MASCULIN	FEMININ		
10-14	918	1 252	2 170	0,13
15 – 19	14 632	5 146	19 778	1,21
20 – 24	57 303	6 624	63 927	3,92
25 – 29	138 962	10 006	148 968	9,13
30 – 34	185 389	13 310	198 699	12,18
35 – 39	280 046	15 808	295 854	18,13
40 – 44	264 885	18 175	283 060	17,35
45 – 49	93 034	11 898	104 932	6,43
50 – 54	151 584	17 414	168 998	10,36
55 – 59	91 537	10 745	102 282	6,27
60 – 64	77 901	13 556	91 457	5,61
65 – 69	22 621	5 269	27 890	1,71
70 – 74	55 334	8 111	63 445	3,89
75 – 79	21 358	2 558	23 916	1,47
80 – 84	19 832	3 512	23 344	1,43
85 – 89	4 965	699	5 664	0,35
90 – 94	3 181	569	3 750	0,23
95 – 98	2 658	748	3 406	0,21
TOTAL	1 486 140	145 400	1 631 540	100,00
Pourcentage %	91,09	8,91	100,00	

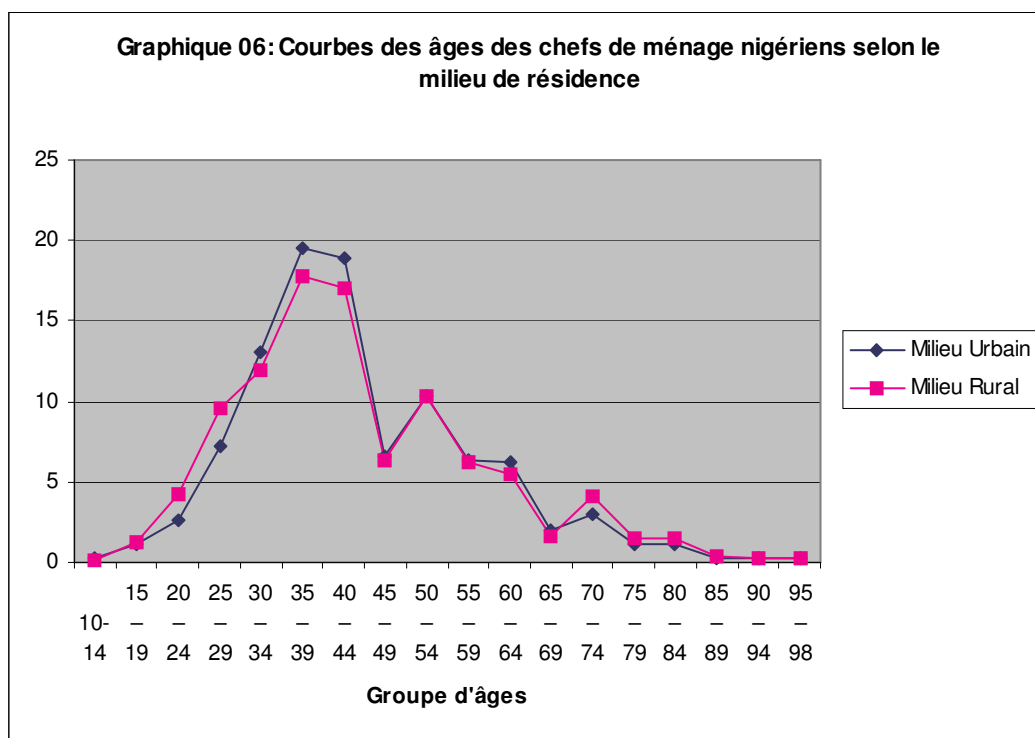
Pour ce qui est de l'âge des chefs de ménage, les données du tableau 06 montrent que le nombre de chefs de ménages évolue exponentiellement avec leur âge. En effet, bien que le tableau montre l'existence des chefs de ménage âgés de moins de 15 ans, il n'en demeure pas moins que la majorité des chefs de ménages se retrouvent le plus dans les groupes d'âges 25-59 ans avec un pic aux groupes 35-39 ans et 40-44 ans qui sont les âges de maturité et de pleine activité car il ne faut pas nier que la pleine activité a un lien avec le titre de chef de ménage qui est un titre de responsabilité assez souvent.

Au delà de 60 ans, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, les proportions de chefs de ménages connaissent une baisse traduisant ainsi le fait qu'aux âges élevés, les parents cèdent la place aux enfants devenus eux-mêmes adultes car comme le dit le proverbe, qui a planté un arbre avant de mourir n'a pas vécu utilement.

Un fait qu'il est néanmoins important de souligner, c'est la spécificité du groupe d'âges 10-14 ans qui se retrouvent avec beaucoup plus de chefs de ménages féminins que masculin. On se demande à ce niveau, s'il n'y a pas d'erreur quelconque de déclaration d'âges, si cela ne peut pas être imputable à la polygamie qui fait que certains hommes scindent les foyers en deux.

4.1.1 Age et sexe du Chef de ménage selon le milieu de résidence

L'observation faite au niveau national, n'est pas du tout respectée quand on prend le milieu de résidence. En effet, le tableau montre que, en milieu urbain, on a 85% des hommes chefs de ménages contre 15% des femmes chefs de ménages, ce qui implique des attitudes sociales bien différentes selon qu'on se trouve en milieu urbain ou en milieu rural. En effet, en milieu rural, on 92% des chefs de ménages qui sont des hommes contre 8% qui sont des femmes.



Par ailleurs, les classes d'âges modales (où on retrouve le plus de chefs de ménages) varient légèrement selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural. Si en milieu urbain on a beaucoup plus de chefs de ménages entre 35 et 65 ans, en milieu rural, on assiste plus à un étalement jusqu'à des âges avancés.

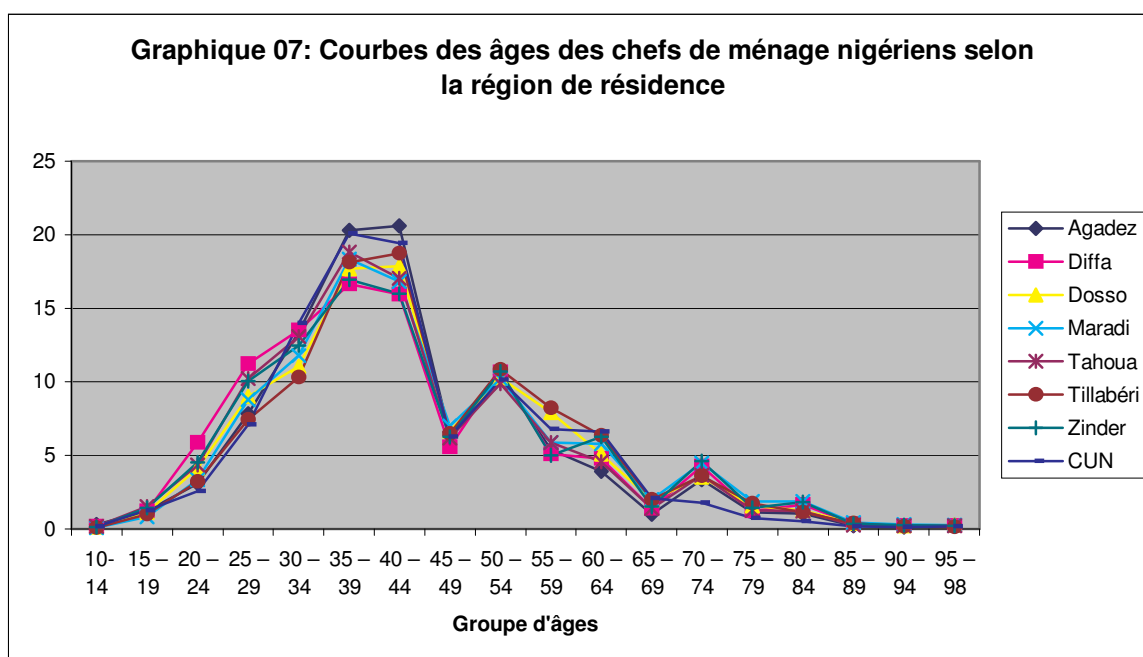
4.1.2 Age et sexe des chefs de ménage selon les régions de résidence

S'agissant de la région de résidence, le tableau suivant donne la répartition des chefs de ménages par sexe et par région. Il ressort de l'examen de ce tableau 07 que c'est à Agadez et Niamey qu'on retrouve la proportion la plus importante des femmes chefs de ménage, comparativement aux hommes avec respectivement 16,28 contre 83,72 et 13,66 contre 86,34%.

Les régions de faible représentation des femmes chefs de ménage sont Maradi, Tillabéri et Zinder avec respectivement 4,55% de femmes contre 95,45% d'hommes, 7,66 contre 92,34 et 7,73 contre 92,27.

Tableau N° 07 : Répartition des chefs de ménage par âge et par sexe selon les régions de résidence

Régions de résidence	Hommes		Femmes		Poids de chaque région		
	Effectif	%	Effectif	%	Hommes	Femmes	Ensemble
Agadez	46179	83,72	8978	16,28	3,11	6,17	3,38
Diffa	57621	89,18	6990	10,82	3,88	4,81	3,92
Dosso	174090	91,00	17221	9,00	11,71	11,84	11,72
Maradi	285828	95,45	13633	4,55	19,23	9,38	18,35
Tahoua	280367	88,10	37872	11,90	18,86	26,05	19,50
Tillabéri	212395	92,34	17612	7,66	14,29	12,11	14,50
Zinder	333991	92,27	27963	7,73	22,47	19,23	22,18
CUN	95669	86,34	15131	13,66	6,44	10,41	6,87
Ensemble	1486140	91,09	145400	8,91	100	100	100



Le graphique N° 7 présente la répartition des chefs de ménage suivant l'âge par région de résidence. Il montre que la structure par âge des chefs de ménage est quasiment identique dans toutes les huit régions du pays. Le groupe d'âges modal dans toutes les huit régions se situent entre 35 et 45 ans. Niamey se démarque légèrement des autres régions aux âges avancés. A partir de 60 ans, le pourcentage des chefs de ménages diminue plus à Niamey que dans les autres régions.

4.2 Etat matrimonial des chefs de ménage

Le tableau N° 08 ci-dessous présente la répartition des chefs de ménages suivant le sexe et la situation matrimoniale.

Tableau N° 08 : Répartition des chefs de ménages suivant le sexe et situation matrimoniale

SITUATION MATRIMONIALE	SEXE		Effectif	SEXE		Effectif	SEXE		Effectif
	Homme	Femme		Homme	Femme		Homme	Femme	
	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE NIGER		
JAMAIS MARIE	15 338	2 783	50 174	29 119	2 934	32 053	44 457	5 717	50 174
MARIE MONO	183 529	8 729	1 128 002	903 239	32 505	935 744	1 086 768	41 234	1 128 002
MARIE A 2F	31 528	3 029	287 553	243 385	9 611	252 996	274 913	12 640	287 553
MARIE A 3F	5 517	1 178	44 094	35 314	2 085	37 399	40 831	3 263	44 094
MARIE A 4F	1 064	401	9 202	7 147	590	7 737	8 211	991	9 202
MARIE A 5F	137	85	3 448	3 010	216	3 226	3 147	301	3 448
VEUF(VE)	1 510	18 141	68 283	9 518	39 114	48 632	11 028	57 255	68 283
DIVORCE(E)	3 335	9 412	39 452	12 875	13 830	26 705	16 210	23 242	39 452
AUTRE	267	277	1 332	309	479	788	576	756	1 332
TOTAL	242 225	44 035	1 631 540	1 243 916	101 364	1 345 280	1 486 141	145 399	1 631 540

Les chefs de ménage mariés monogames sont les plus nombreux au Niger. Ils représentent 69,14% des chefs de ménages de l'ensemble du pays. Ils sont suivis des polygames mariés à deux femmes qui représentent 17% des chefs de ménage. On remarque que seulement 3,08 des chefs de ménages sont des célibataires ce qui pourrait signifier que cette responsabilité de chef de ménage revient le plus souvent à quelqu'un qui est socialement responsable. N'oublions pas en effet qu'au Niger, le mariage est quasi universel à un certain âge.

Le même tableau montre que ce comportement matrimonial n'est pas identique chez les hommes et chez les femmes. En effet, parmi les chefs de ménages veufs, divorcés et autres, on a plus de femmes que d'hommes avec respectivement 83,8%, 58,9% et 56,9%. Par contre, parmi les chefs de ménages mariés en régime monogame et ceux à deux femmes, on a à peine 4% des femmes contre plus de 95% des hommes. Au fur et à mesure que le nombre de femmes augmente, la proportion des femmes chefs de ménage augmente pour atteindre jusqu'à 10,8% des chefs de ménages contre 89,2% pour les hommes. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que, pendant la collecte, pour éviter le double compte, un homme n'était compté que chez l'une de ces épouses quand il a plusieurs qui ne sont pas au même endroit. Toutes les autres passaient alors automatiquement chef de ménage.

CHAPITRE V : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES CHEFS DE MENAGES

Une bonne connaissance des ménages passe par la connaissance des caractéristiques socioculturelles des chefs de ménage. Les caractéristiques dont il est question ici sont relatives au niveau d'instruction, au handicap et à l'ethnie des chefs de ménages. Une autre variable d'identification socioculturelle qui n'a pas été prise en compte est la nationalité du chef de ménage étant donné que la majorité des chefs de ménages sont de toute évidence des nigériens.

5.1 Niveau d'instruction des chefs de ménage

La scolarisation au Niger fut jusqu'à un passé récent, très faible. Ce faible niveau se retrouve à tous les niveaux de la société nigérienne. Pour ce qui est des chefs de ménage, il en est de même. L'examen du tableau N° 09 ci-dessous montre que 67,84% des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction. On dénombre 21,42% des chefs de ménage qui ont eu accès à l'enseignement coranique. On a moins de 5% des chefs de ménage qui ont un niveau primaire et seulement 2,75% ont un niveau secondaire premier cycle.

Quand on prend cette variable selon le sexe, on se rend compte que la situation est encore plus alarmante chez les femmes chefs de ménages où 81,11% d'entre elles n'ont aucun niveau d'instruction et 11,20% ont eu accès à l'enseignement coranique. Ceci montre que parmi les femmes chefs de ménage, on a moins de 10% qui ont soit le niveau primaire, soit le niveau secondaire.

Tableau N° 09 : Niveau d'instruction des chefs de ménage selon le sexe

NIVEAU D'INSTRUCTION	SEXE				ENSEMBLE	
	MASCULIN	%	FEMININ	%	EFFECTIFS	%
Sans Niveau	988 960	66,54	117 937	81,11	1 106 897	67,84
Primaire 1	13 277	0,80	1 207	0,83	14 484	0,89
Primaire 2I	66 957	4,51	4 948	3,40	71 905	4,41
1 ^{er} cycle 2aire	41 852	2,82	2 975	2,05	44 827	2,75
2EME cycle 2aire	11 275	0,76	666	0,46	11 941	0,73
Supérieur	12 634	0,85	556	0,38	13 190	0,81
Ecole Coranique	333 244	22,42	16 286	11,20	349 530	21,42
Autres	13 268	0,89	376	0,26	13 644	0,84
Indéterminé	4 673	0,31	449	0,31	5 122	0,31
Total	1 486 140	100	145 400	100	1 631 540	100,00

5.2 Chef de ménage selon le sexe et le handicap

Le handicap peut être considérée soit comme une caractéristique démographique, soit comme une caractéristique culturelle. Quand on se réfère au fait qu'elle soit généralement physique, on pourrait la mettre parmi les caractéristiques démographiques. Mais quand on considère le traitement social fait aux handicapés (discrimination de certains handicapés par exemple), cette caractéristique peut être culturelle. Dans tous les cas, pour cette étude, nous l'intégrons dans la partie socioculturelle. Parmi les thèmes prioritaires, un thème sur les handicapés a été retenu. Il donne de plus amples informations sur cette frange de la population. Il s'agit donc ici de présenter juste une situation sommaire des chefs de ménages handicapés afin de voir si, par rapport à certaines informations, leur situation est identique à celle de la population générale.

Le tableau N° 10 ci-dessous présente la répartition des chefs de ménage suivant le sexe et la nature du handicap par milieu de résidence

Tableau 10 : Répartition des chefs de ménage handicapés par type de handicap et par sexe

NATURE DE HANDICAP	SEXE		ENSEMBLE	%
	Homme	Femme		
MILIEU URBAIN				
Aveugle	395	126	521	13,76
Sourd	244	44	288	7,61
Muet	71	16	87	2,30
Infirmité membre inférieur	651	162	813	21,47
Infirmité membre supérieur	311	67	378	9,98
Déficit mental	142	73	215	3,87
Lèpre	209	109	318	4,94
Autre	210	61	271	12,05
Plus d'1 handicap	749	146	895	3,56
Total	2 982	804	3 786	100,00
MILIEU RURAL				
Aveugle	1 999	250	2 249	14,78
Sourd	1 635	127	1 762	11,58
Muet	665	57	722	4,75
Infirmité membre inférieur	2 231	213	2 444	16,07
Infirmité membre supérieur	1 199	123	1 322	8,69
Déficit mental	551	167	718	4,72
Lèpre	413	27	440	2,89
Autre	1 594	188	1 782	11,71
Plus d'1 handicap	3 517	256	3 773	24,80
Total	13 804	1 408	15 212	100,00
ENSEMBLE NIGER				
Aveugle	2 394	376	2 770	14,58
Sourd	1 879	171	2 050	10,79
Muet	736	73	809	4,26
Infirmité membre inférieur	2 882	375	3 257	17,14
Infirmité membre supérieur	1 510	190	1 700	8,95
Déficit mental	693	240	933	4,91
Lèpre	622	136	758	3,99
Autre	1 804	249	2 053	10,81
Plus d'1 handicap	4 266	402	4 669	24,58
Total	16 786	2 212	18 998	100,00

Sur un effectif de 1 631 340 chefs de ménage, on dénombre 18 998 soit 1,1% de handicapés dont 16 786 hommes et 2 212 femmes. Tout comme la population générale ou la population des chefs de ménages, on a plus chefs de ménage handicapés en milieu rural par rapport au milieu urbain (19,93% contre 80,07%).

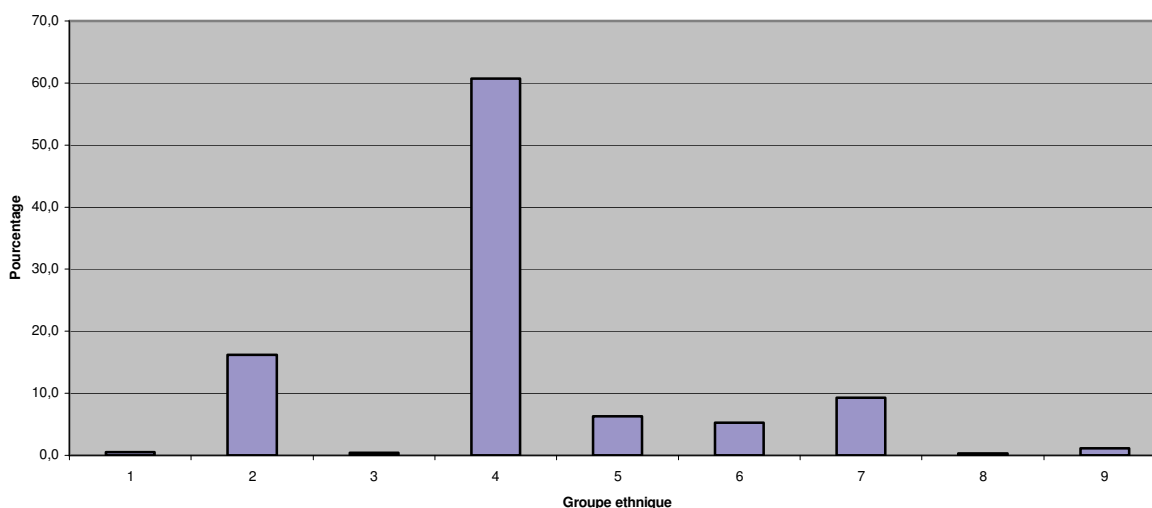
5.3 Ethnie des chefs de ménage

L'une des caractéristiques qu'il est possible d'avoir est la répartition des chefs de ménage selon les ethnies. Le tableau N° 11 nous donne la répartition des chefs de ménages par ethnie et par sexe. Ce tableau montre que dans toutes les ethnies, ce sont les hommes qui sont le plus souvent chefs de ménages.

Tableau 11 : Répartition des chefs de ménage groupe ethnique selon le sexe

Ethnies	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Arabe	5889	0,40	638	0,44	6 527	0,40
Djerma	260 257	17,51	28 811	19,81	289 062	17,72
Goumantché	4 125	0,28	146	0,10	4 361	0,27
Haoussa	830 047	55,85	73 164	50,32	903 211	55,36
Kanouri	86 611	5,83	13 180	9,06	99 791	6,12
Peulh	121 240	8,16	7 399	5,09	128 639	7,88
Touareg	153 395	10,32	16 673	11,47	170 068	10,42
Toubou	6 903	0,46	1 283	0,88	8 126	0,50
Autres ethnies	823	0,05	116	0,08	939	0,06
Etrangers	16 760	1,13	3 990	2,74	20 750	1,27
Ensemble	1 486 140	100	145 400	100	1 631 540	100

Graphique N° 8 : Répartition des chefs de ménage selon l'ethnie



La répartition des chefs de ménage suit la répartition générale de la population par groupe ethnique quel que soit le sexe du chef de ménage. C'est ainsi qu'on remarque que les chefs de ménage haoussa représentent plus de la moitié des chefs de ménages nigériens. Ils sont suivis par les chefs de ménages djerma et viennent ensuite les touaregs. Néanmoins il faut souligner que si chez les hommes les peulhs viennent en quatrième position, chez les femmes ce sont plutôt les kanouris qui occupent ce rang.

CHAPITRE VI : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGES

Le statut de chef de ménage impose une charge sociale et morale qui nécessite en plus de cela des revenus monétaires. Aussi, est-il important, quand on entreprend une étude sur le ménage, de se pencher sur les activités économiques des chefs de ménage. Le recensement a pris en compte les questions économiques à travers la situation d'activité, le statut d'occupation et le statut dans l'emploi. Parmi les thèmes d'analyses des résultats du RGPH/2001 retenus figurent un thème sur les activités économiques de la population. De ce fait, dans le cadre de l'étude des activités économiques des chefs de ménages, nous nous limiterons aux dix grands groupes et un groupe de non déclarés en lesquels les activités économiques ont été regroupées.

6.1 Activités économiques de chefs de ménage selon le sexe

Le tableau N° 12 présente la répartition des chefs selon le sexe et les activités économiques.

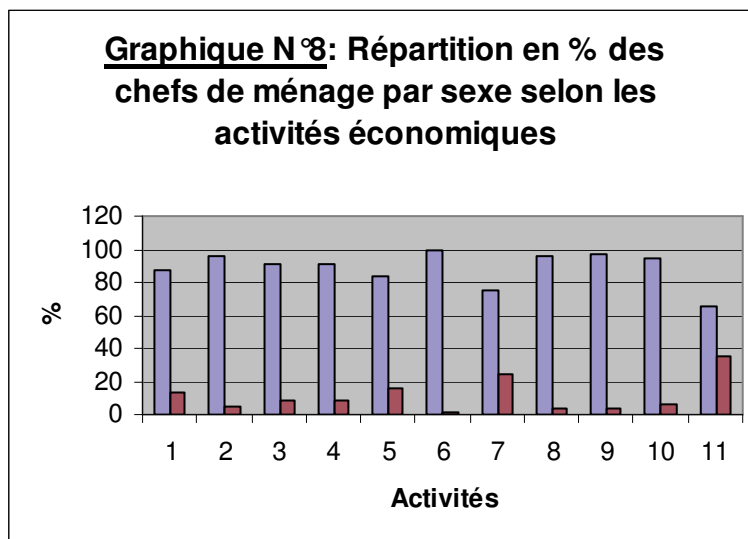
Tableau N°12 : Activités économiques des chefs de ménages selon le sexe

ACTIVITES ECONOMIQUES	MASCULIN	FEMININ	Total	%
Activités mal désignées	11 729	1 734	13 463	0,83
Agriculture et exploitation forestière	1 151 396	51 217	1 202 613	73,71
Elevage chasse et pêche	47 886	4 700	52 586	3,22
Industrie agro alimentaire	2 281	213	2 494	0,15
Industrie des biens de consommation	17 635	3 340	20 975	1,29
Eaux électricité et consommable	15 976	131	16 107	0,99
Commerce transport finance et importations	72 667	23 642	96 309	5,90
Service aux Entreprise	1 536	63	1 599	0,10
Service particulier	15 220	1 359	16 579	1,02
Administration Défense Santé Education Autres	43 261	2 733	45 994	2,82
Non déclarés	106 553	56 268	162 821	9,98
Total	1 486 140	145 400	1 631 540	100

Le Niger est un pays agricole. Tout comme l'ensemble de la population active, les chefs de ménage se retrouvent plus dans l'agriculture et l'exploitation forestière. On dénombre plus de deux tiers (73,71%) des chefs de ménages qui exercent comme activité économique l'agriculture et l'exploitation forestière.

Outre les non déclarés qui représentent 9,98%, c'est le commerce qui est la seconde activité exercée par les chefs de ménage. En effet, 5,90% des chefs de ménages se retrouvent dans cette branche d'activité. Elle est suivie de l'élevage, de la chasse et de la pêche (3,22%). Il est important de souligner cependant que l'administration ne constitue que 2,82% des activités des chefs de ménages.

Ce tableau confirme bien, si besoin est, la prédominance des activités du type primaire au Niger, un pays à vocation agropastorale. Il confirme que l'administration n'est pas le plus grand pourvoyeur d'emploi et les industries sont faiblement représentées dans les activités économiques des chefs de ménage.



Légende : 1 = Activités mal désignées, 2 = Agriculture et exploitation forestière, 3 = Elevage, chasse et pêche, 4 = Industrie agro alimentaire, 5 = Industrie des biens de consommation, 6 = Eaux, électricité et consommable, 7 = Commerce, transport, finance et importations, 8 = Service particulier, 9 = Administration, Défense, Santé, Education, 10 = Non déclarés et 11 = Autres.

La répartition des chefs de ménage par sexe selon le type d'activité montre que l'exercice de toutes les activités est dominé par les chefs de ménage homme. Cette dominance est beaucoup plus accentuée pour les activités relatives à l'eau et électricité (99,18), les services aux entreprises (96,06) les activités agricoles et forestières (95,74%). Dans l'exercice d'aucune activité, on ne retrouve l'égalité entre les genres. Au commerce, transport et finance seulement on a trois quart d'hommes (75,45%) pour un quart de femmes.

6.2 Catégories socioprofessionnelles des chefs de ménages

Outre les activités économiques, il est important aussi de connaître la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages, présentée dans le tableau N° 11 ci-dessous.

Tableau N°13: Répartition des chefs de ménages par catégories socio professionnelles

Catégorie socioprofessionnelle	Effectif	%
Inactifs	113386	6,95
Employeur Patrons Chef d'entreprises	4218	0,26
Cadre Professionnel Int Sup	8191	0,50
Employés	59345	3,64
Artisans	87206	5,35
Ouvriers	39541	2,42
Exploitants Agricoles	1171899	71,83
Autres Agricoles	104390	6,40
Travailleurs inclassables	29048	1,78
Chômeurs	7385	0,45
Indéterminés	6931	0,42
Ensemble	1631540	100,00

Les chefs de ménage sont dans leur grande majorité actifs. En effet, on ne retrouve que 6,95% des chefs de ménages qui sont inactifs et 0,45% qui sont chômeurs. La grande majorité de ces chefs de ménage (71,83%) sont des exploitants agricoles. A ceux-ci s'ajoutent 6,40% qui

exercent sous d'autres formes l'agriculture. L'artisanat, avec 5,35%, occupe plusieurs chefs de ménage. Les catégories qui exigent une certaine qualification sont les plus mal représentées.

CHAPITRE VII : CONDITIONS DE VIE DES MENAGES NIGERIENS

Les conditions de vie des ménages sont obtenues à partir des données sur l'habitat et les possessions du ménage. Ces informations permettent de catégoriser les ménages en fonction de leur cadre de vie. En effet, lors du recensement, il a été collecté des informations sur le logement, la disponibilité en eau potable, la possession de certains biens et l'existence dans le logement de certaines commodités.

7.1 Informations générales sur les habitations des ménages ordinaires

7.1.1 Type d'habitation des ménages ordinaires

Le type d'habitation correspond à la nature des constructions servant d'habitation. Celle-ci peut être soit une construction traditionnelle, soit une maison en dur, soit un immeuble ou encore une villa, une tente, une baraque ou un autre type non défini.

Tableau N° 14 : Répartition des ménages par type d'habitation selon la région de résidence

Régions	TYPE D'HABITATION								Total
	C. TR.	MAISON	IMEUBLE	VILL	TENTES	CASE	BARAC	AUTR	
Agadez	20020	5981	25	1284	9449	15636	143	2619	55157
Diffa	39365	1402	14	233	2574	15703	204	5116	64611
Dosso	82824	15898	76	541	1114	83771	387	6700	191311
Maradi	159517	22613	75	1493	2737	101572	303	11151	299461
Tahoua	252538	19747	67	777	6936	29870	327	7977	318239
Tillabéri	122176	8808	26	511	3042	90284	341	4819	230007
Zinder	244448	23009	39	1332	6719	72729	447	13231	361954
Niamey	30252	46098	601	6376	240	11401	330	15502	110800
Ensemble	951140	143556	923	12547	32811	420966	2482	67115	1631540
%	58,30	8,80	0,06	0,77	2,01	25,80	0,15	4,11	100,00

C. TR. : Constructions traditionnelles BARAC. : Baraque AUTR : Autre

Il ressort de l'examen des données recueillies que plus de la moitié des habitations nigériennes sont des constructions traditionnelles (58,30%). Les cases comme type d'habitation viennent en seconde position avec 25,80%. Les maisons en dur constituent 8,80% des types d'habitation des ménages. Les immeubles, les villas et les baraques sont les types d'habitation les moins rencontrés avec respectivement 0,06, 0,77 et 0,16% des ménages qui les utilisent.

7.1.2 Statut d'occupation

Si le type d'habitation permet de voir dans quel genre de maisons les ménages nigériens sont logés, les données sur le statut d'occupation quant à elles permettent d'avoir des informations sur l'appartenance du logement. Elles permettent de savoir si le logement est une propriété ou une location ou encore à usage collectif parce que familial. En effet, le fait d'être propriétaire ne donne pas la même sécurité résidentielle que le fait d'être dans un logement en location vente ou en location simple. De même, quand le logement familial, la gestion des problèmes familiaux se fait au quotidien. Le tableau N° ci-dessous donne la répartition des ménages par statut d'occupation du logement au Niger.

Tableau N° 15: Répartition des ménages par sexe et statut d'occupation du logement

Statut d'occupation du logement	Sexe				Total	
	Masculin	%	Féminin	%	Effectif	%
Propriétaire	1072479	0,72	94333	64,88	1166812	71,52
Location vente	7347	0,49	920	0,63	8267	0,51
Location Simple	79458	5,35	11221	7,72	90679	5,56
Familial	220473	14,84	25096	17,26	245569	15,05
Logement gratuit	45121	3,04	8298	5,71	53419	3,27
Logement de fonction	12427	0,84	402	0,28	12829	0,79
Autre	4975	0,33	546	0,38	5521	0,34
Non déclarés	43860	2,95	4584	3,15	48444	2,97
Total	1486140	100,00	145400	100,00	1631540	100,00

Ce tableau montre que 71,52% des ménages se réclament propriétaires de leur logement. Il y a 15,05% des ménages qui vivent dans les types familiaux. Très peu de ménages sont en location vente (0,51%). Les logements de fonction sont peu nombreux au Niger puisque seulement 0,79% des ménages occupent ce type de logement.

7.1.3 Nombre de pièces occupées

Le nombre de pièces occupées est un indicateur de mesure de confort ou de vulnérabilité résidentielle selon que le nombre de pièces soit suffisant ou non pour le ménage. Le nombre de pièces utilisées va de 0 à 7 et +.

Tableau N° 16 : Répartition des ménages suivant le nombre de pièces occupées dans les logements

Régions	Nombre de pièces occupées									TOTAL
	0	1	2	3	4	5	6	7+	IND	
Agadez	172	24579	14278	7498	4127	1642	726	650	1485	55157
Diffa	463	22291	21491	9674	4035	1621	952	962	3122	64611
Dosso	754	46798	57000	27926	24184	9832	9112	13614	2091	191311
Maradi	2225	49195	83911	60325	39380	22117	15051	24546	2711	299461
Tahoua	1736	90589	107301	40388	36546	12155	12265	14936	2323	318239
Tillabéri	1696	62379	67299	29962	27045	10484	10846	17600	2696	230007
Zinder	2267	109137	128945	57542	30150	12952	7684	9754	3523	361954
Niamey	610	22738	48402	12638	11250	4397	3933	5922	910	110800
Ensemble	9923	427706	528627	245953	176717	75200	60569	87984	18861	1631540
%	0,61	26,21	32,40	15,07	10,83	4,61	3,71	5,39	1,16	100,00

Au Niger, on dénombre plus de 50% des ménages qui occupent entre une et deux pièces (58,61%). Autant les ménages n'occupant aucune pièce donc assimilable aux sans abris, sont faibles, autant aussi, ceux qui sont dans des logements de plus de cinq pièces sont peu nombreux : 4,61 pour les cinq pièces.

7.1.4 La nature du mur du logement

Plus de la moitié des murs de logement des ménages nigériens (59,06%) sont en banco, comme le montrent les données du tableau. Les murs en banco sont suivis des murs en paille (30,95%). Ceci confirme bien la prédominance des maisons de type traditionnel observé précédemment.

Tableau N° 17 : Répartition des ménages par nature du mur du logement selon les régions de résidence

Régions	Caractéristiques des murs							TOTAL
	DUR	SEMI-DUR	BANCO	PAILLE	TOLE\BOIS	PEAU\NATTES	AUTRE	
Agadez	969	3162	22721	7724	9577	9642	1362	55157
Diffa	492	408	32383	24449	467	2673	3739	64611
Dosso	2932	3710	112611	67900	748	1339	2071	191311
Maradi	7078	6144	152341	128732	775	2863	1528	299461
Tahoua	2651	3078	267753	34474	581	7132	2570	318239
Tillabéri	1471	1740	132837	88173	717	3198	1871	230007
Zinder	2043	10427	195426	142501	1624	6966	2967	361954
Niamey	39336	10516	47443	11002	427	253	1823	110800
Ensemble	56972	39185	963515	504955	14916	34066	17931	1631540
%	3,49	2,40	59,06	30,95	0,91	2,09	1,10	100,00

7.1.5 Type de toiture

Tableau N° 18 : Répartition des ménages selon le type de toiture par région

Régions	Béton	Tôle	Banco	Paille	Peau / NA	Autre	Total
Agadez	730	2 790	20 949	10 218	19 141	1 329	55 157
Diffa	29	1 562	34 646	21 683	2 989	3 702	64 611
Dosso	140	11 130	74 735	101 764	1 743	1 799	191 311
Maradi	437	16 894	128 834	148 696	3 130	1 470	299 461
Tahaoua	271	7 407	260 730	40 121	7 404	2 306	318 239
Tillabéri	201	3 964	111 054	109 604	3 587	1 597	230 007
Zinder	719	17 697	202 955	129 445	8 224	2 914	361 954
Niamey	2 661	49 026	43 524	13 518	341	1 730	110 800
Ensemble	5 188	110 470	877 427	575 049	46 559	16 847	1 631 540
%	0,32	6,77	53,80	35,24	2,85	1,03	100

L'observation faite à propos des types d'habitat en parlant des murs est bien confirmée par les données sur le type de toiture. Tout comme pour les murs en effet, les toitures qui se rapportent aux habitations traditionnelles à savoir le banco et la paille sont les plus importantes (53,80 et 35,24% respectivement). Les tôles qui viennent en troisième position (6,77%) prennent de plus en plus de l'importance. Ceci peut s'expliquer par le fait que, ces dernières peuvent être utilisées pour couvrir même les maisons en banco pour leur assurer une certaine durabilité.

7.2 Commodités du ménage

7.2.1 Source d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisine

Tableau N° 19 : Répartition des ménages par source d'énergie utilisée pour la cuisine par région de résidence

REGIONS	Ne Fait Pas Cuisine	Electricité	Pétrole	Gaz	Bois	CB	Charbon minéral	Bouse de vache	Autre	TOTAL
AGADEZ	635	1422	294	947	47985	1549	180	162	1983	55157
DIFFA	542	32	349	155	60822	203	6	156	2346	64611
DOSSO	1086	135	1831	847	181510	690	18	1486	3708	191311
MARADI	1123	730	3672	1116	283379	821	23	781	7816	299461
TAHOUA	733	560	3785	1296	305337	936	53	981	4558	318239
TILLABERI	1755	546	2235	666	217506	896	62	2771	3570	230007
ZINDRE	1524	728	7856	1389	339561	940	70	2413	7473	361954
NIAMEY	4767	1031	2773	3187	94397	514	35	35	4041	110780
ENSEMBLE	12185	5184	22795	9603	1530497	6549	447	8785	35495	1631540
%	0,75	0,32	1,40	0,59	93,81	0,40	0,03	0,54	2,18	100,00

CB : Charbon de bois ;

Le Niger, pays sahélien qui connaît une désertification accélérée est néanmoins un pays de grande consommation de bois. D'après les données du tableau N° 19, la majorité des ménages (93,81%) utilisent le bois pour la cuisine. Il est suivi du pétrole (1,40%).

Pour ce qui est des différents produits qui peuvent aider à la lutte contre la désertification à savoir le gaz, le charbon minéral, ils sont très peu utilisés dans les ménages nigériens (0,33 et 0,03% respectivement). Niamey apparaît comme la région qui se démarque le plus pour ce qui est de l'utilisation du gaz et de l'électricité. La région d'Agadez se particularise par la forte consommation d'électricité signe, sûrement, de la présence de la centrale de production d'énergie dans la région.

7.2.2 Mode d'éclairage du ménage

Tableau N° 20 : Répartition des ménages par mode d'éclairage du ménage selon les régions de résidence

Régions	Electricité	Pétrole	Gaz	Bois	Autre	ENSEMBLE
Agadez	11226	21597	135	16767	5432	55157
% Agadez	20,35	39,16	0,24	30,40	9,85	100,00
Diffa	3177	41652	128	15469	4185	64611
% Diffa	4,92	64,47	0,20	23,94	6,48	100,00
Dosso	4978	159875	494	18738	7226	191311
% Dosso	2,60	83,57	0,26	9,79	3,78	100,00
Maradi	8611	267243	858	17192	5557	299461
% Maradi	2,88	89,24	0,29	5,74	1,86	100,00
Tahoua	9090	278963	1105	18317	10764	318239
% Tahoua	2,86	87,66	0,35	5,76	3,38	100,00
Tillabéri	4703	181693	646	35591	7374	230007

% Tillabéry	2,04	78,99	0,28	15,47	3,21	100,00
Zinder	10035	316809	1733	23676	9701	361954
% Zinder	2,77	87,53	0,48	6,54	2,68	100,00
Niamey	49083	55383	686	1910	3738	110800
% Niamey	44,30	49,98	0,62	1,72	3,37	100,00
Ensemble	100903	1323215	5785	147660	53977	1631540
%	6,18	81,10	0,35	9,05	3,31	100,00

Le mode d'éclairage le plus utilisé par les ménages nigériens est sans conteste le pétrole, utilisé par 81,10% des ménages. L'électricité n'est utilisée que par 6,18% des ménages nigériens. Un fait inquiétant qu'il est important de souligner eu égard au problème de désertification souligné plus haut, est la consommation de bois pour l'éclairage par 9,05% des ménages nigériens.

Le mode d'éclairage diffère d'une région à une autre. C'est ainsi que Niamey se particularise avec plus de 90% des ménages qui utilisent l'électricité (44,30%) et le pétrole (49,90%) pour s'éclairer. Ailleurs, les ménages s'éclairant avec l'électricité sont presque partout peu nombreux. Seule la région d'Agadez enregistre un ménage sur cinq qui s'éclaire avec de l'électricité.

7.3 Eau potable et mode d'assainissement des ménages

Pour aborder les questions d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des ménages, nous allons nous référer au mode d'approvisionnement en eau, au mode d'évacuation des ordures ménagères et au type d'aisance utilisé par le ménage. En effet, l'eau est un vecteur de maladies quand elle n'est pas potable alors que par ailleurs, elle est source de vie. Plusieurs études ont en effet montré que l'eau non potable peut provoquer plus de dix maladies toutes aussi mortelles. L'eau non potable est assez dévastatrice quand elle est consommée par les enfants c'est pour cela qu'il est nécessaire de calculer la proportion d'enfants exposés au risque d'être infectés par de l'eau non potable dans d'autres rapports plus appropriés. Un milieu mal assaini et qui a des problèmes de types d'aisance, peut polluer aussi la nappe phréatique ou même une adduction d'eau potable. C'est en cela que le lien est très important. Les résultats qui sont donnés ici sont contenus dans les tableaux A08, A09, A10, A11 et A12 situés en annexes.

7.3.1 Mode d'approvisionnement en eau des ménages

Le mode d'approvisionnement en eau potable des ménages est assez diversifié au Niger et selon le milieu de résidence. Au Niger, on dénombre presque un tiers des ménages (32,43% qui utilisent l'eau des puits modernes. On a 20, 84% des ménages qui utilisent l'eau courante mais là où il peut y avoir problème, c'est que plus de la moitié de ces ménages dits avantagés (15,14%) ont cette eau courante en dehors des concessions. Or nous savons qu'une autre forme d'exposition à la pollution de l'eau est son mode de transport. Au Niger en effet, l'eau est transportée par des femmes ou des porteurs ambulants qui en font leur profession. En dehors de la première catégorie qui utilise des seaux ou autres ustensiles assez propres, les porteurs eux ne garantissent pas la propreté de l'eau étant donné qu'ils utilisent des touques métalliques souvent rouillées et qui ont servi au conditionnement du pétrole.

Pour ce qui est de l'eau de qualité douteuse selon les normes de l'OMS c'est-à-dire les puits traditionnels, les eaux de surface, et d'autres sources non définies, les données du recensement montrent que 33,08% des ménages n'ont pas accès à l'eau potable et n'ont recours

qu'à ces modes d'approvisionnement en eau qui ne donnent aucune garantie quant à la qualité de l'eau.

Notons enfin que l'approvisionnement en eau par les forages est très important puisque 12,16% des ménages nigériens s'abreuvent à partir de ces derniers. Les sources n'étant pas assez importantes au Niger n'approvisionnent que 0,31% des ménages nigériens en eau. Les sources non déclarées représentent 1,22% des modes d'approvisionnement des ménages nigériens.

Cette observation faite pour le niveau national est quelque peu renversée quand on considère les milieux de résidence. C'est ainsi qu'en milieu urbain, les données montrent que l'eau courante à l'intérieur des concessions et l'eau courante hors concessions sont les principales sources d'approvisionnement en eau des ménages avec 86,58%. Les forages représentent 2,47% des sources ce qui fait que les sources à risque sont peu importantes en milieu urbain (5,54% pour les puits traditionnels, les eaux de surface et les autres).

En milieu rural par contre, on a 73,78% des ménages qui s'approvisionnent par les puits modernes (38,78%) et les puits traditionnels (35%). L'eau courante dans les concessions et hors concession est disponible dans moins de 7% des ménages en milieu rural. Quant aux forages, ils fournissent l'eau à 14,22% des ménages soit plus de quatre fois plus qu'en milieu urbain.

7.3.2 Mode d'évacuation des ordures ménagères

Un des problèmes qu'on rencontre de façon récurrente dans nos villes et nos campagnes est celui de l'évacuation des ordures ménagères auquel s'est ajouté, ces dernières années, le problème de la gestion des sachets plastiques. Il n'est pas rare en effet de voir des espaces verts, des devantures d'écoles ou les voisinages de marché se transformer en dépotoirs non contrôlés appelés le plus souvent dépotoirs sauvages. On sait qu'au Niger la gestion des ordures ménagères était dévolue pendant longtemps à l'état par le biais des municipalités. Mais, avec la raréfaction des moyens, cette activité a été reléguée au second plan et on observe de plus en plus, dans une ville comme Niamey, la création des cimetières de conteneurs ayant servi jadis à cette activité. Le recensement général de la population en incluant cette question, permet d'avoir une idée de la gestion au quotidien des ordures ménagères au Niger.

Cette évacuation se fait à partir de six modalités à savoir :

- les dépotoirs publics qui sont les lieux retenus pour l'évacuation des ordures ménagères et qui sont nettoyés;
- les tas d'immondices qui sont des dépotoirs sauvages et qui le plus souvent ne sont pas nettoyés ;
- l'enfouissement ;
- l'incinération ;
- la nature ;
- les non déclarés.

Les tas d'immondices et la nature sont les principaux modes d'évacuation des ordures ménagères au Niger puisque 87,07% des ménages utilisent ce procédé pour se débarrasser de leurs ordures. Seulement 6,32% des ménages ont la possibilité d'utiliser les dépotoirs publics. L'incinération et l'enfouissement ne sont utilisés que par 2,30% et 1,69% des ménages nigériens. Ces chiffres prouvent, si besoin est, qu'il est impérieux de repenser la politique

d'assainissement au Niger si on veut que les ménages, c'est-à-dire les populations, vivent dans des conditions décentes.

L'examen de l'évacuation des ordures ménagères par milieu de résidence montre qu'aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les ordures sont rejetées principalement sur les tas d'immondices et la nature (respectivement 43,89% et 20,19% pour le milieu urbain contre 43,14% et 49,92% pour le milieu rural). Un fait important qu'il y a lieu de souligner est qu'en milieu urbain, on a quand même 26,79% des ménages qui déversent les ordures dans les dépotoirs publics contre 1,54% en milieu rural. Face à cet écart, on est en droit de se demander si des dépotoirs publics existent réellement en milieu rural.

Il ressort donc de tout ceci qu'il faut une meilleure organisation du système d'évacuation des ordures ménagères parce que de toute évidence, il y a des insuffisances. On sait que la société civile nigérienne commence à s'occuper de ce dossier, mais il y a encore beaucoup de choses qui restent à faire surtout si on voit la disparité entre milieu urbain et milieu rural.

7.3.3 Type d'aisance utilisé par le ménage

Les types d'aisance font référence à l'existence ou non de WC moderne ou traditionnel, latrines moderne ou traditionnelle ou leur non existence dans le ménage. Quand l'un ou l'autre de ces types n'existe pas, la modalité utilisée est Nature/Brousse. Le tableau N° 21 suivant donne la répartition des ménages nigériens par milieu de résidence selon le type d'aisance.

Tableau N° 21 : Répartition des ménages par type d'aisance, selon le milieu de résidence

MILIEU DE RESEDENCE	TYPE D' AISANCE					TOTAL
	WC Moderne	Latrines	WC Traditionnel	Nature/ Brousse	Autres	
URBAIN	22449	43171	133406	77300	9950	286276
RURAL	5708	14535	56206	1241722	27093	1345264
ENSEMBLE	28157	57706	189612	1319022	37043	1631540
%	1,72	3,54	11,62	80,84	2,27	100

Il montre que le caractère rural du pays est présent au niveau de cette question puisque 80,84%, soit plus de 4 personnes sur cinq utilisent la nature et la brousse comme type d'aisance. Le WC traditionnel vient en seconde position avec 11,62% des ménages qui l'utilisent comme type d'aisance.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages à partir des données du RGPH-2001 montre que les ménages nigériens comportent en moyenne 6,78 personnes. Au delà de cette moyenne nationale, on a observé des disparités régionales et selon les milieux. Au Niger, les migrations ne sont pas très importantes. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques ont été mesurées à travers certaines variables qui ont permis de décrire les chefs de ménage. Le chef de ménage, dans l'étude sur les ménages, occupe une place prépondérante.

C'est ainsi que l'étude a révélé que les chefs de ménages se retrouvent plus dans les groupes d'âges de 25 à 49 ans. Il y a plus d'hommes chefs de ménage que de femmes et ces femmes sont le plus souvent des veuves. Une autre conclusion qu'on a pu tirer est que les chefs des ménages sont le plus souvent des hommes dans toutes les ethnies. Quant aux conditions de vie des ménages, l'étude a permis de se rendre compte que les ménages nigériens manquent le plus de souvent de minimum pour leur bien-être. Ils vivent dans des logements exigus puisque plus de 50% des ménages vivent dans des logements d'une à deux pièces alors que par ailleurs, il a été révélé que la taille moyenne des ménages nigériens est de 6,7. Très peu de logements ont des lieux d'aisance appropriés ou utilisent des modes d'évacuation d'ordures ménagères appropriés. Cependant, on note que plus de 80% des ménages nigériens ont accès à l'eau potable même si par ailleurs la moitié de ceux-ci ont l'eau en dehors de la cour et qu'il va falloir la transporter.

Le banco constitue le principal matériau de construction ce qui explique que la majorité des logements sont de type traditionnel. A côté du banco pour les murs, on retrouve ce même banco et la tôle comme toiture des logements.

Dans la majorité des cas, les logements sont des propriétés, mais, la plus part des temps, ce sont des habitations de type traditionnel. Le mode d'éclairage le plus répandu est le pétrole et l'électricité existe dans moins de 10% des ménages. De même la source d'énergie utilisée pour la cuisson est généralement le bois, malgré la désertification qui progresse.

ANNEXES

TABLEAUX

Tableau A01 : Répartition des ménages par type de ménage selon la région de résidence

REGION D'AGADEZ					
ORDINAIRE	42 829	12 328	-	55 157	99,86
CASERNE MILITAIRE	9	-	-	9	0,02
PRISON	2	-	-	2	0,00
FORMATION SANITAIRE	1	-	-	1	0,00
INTERNAT SCOLAIRE	23	-	-	23	0,04
CHANTIER	1	-	-	1	0,00
HOTEL	-	-	-	-	-
COMMUNAUTE RELIGIEUSE	1	-	-	1	0,00
POPULATION FLOTTANTE	22	-	18	40	0,07
AUTRES	-	-	-	-	-
TOTAL	42 888	12 328	18	55 234	100,00
POURCENTAGE	77,65	22,32	0,03	100,00	

Poids de la région d'Agadez

3,38

REGION DE DIFFA					
ORDINAIRE	58 075	6 536	-	64 611	99,91
CASERNE MILITAIRE	11	-	-	11	0,02
PRISON	2	-	-	2	0,00
FORMATION SANITAIRE	-	-	-	-	-
INTERNAT SCOLAIRE	6	-	-	6	0,01
CHANTIER	3	-	-	3	0,00
HOTEL	-	-	-	-	-
COMMUNAUTE RELIGIEUSE	7	-	-	7	0,01
POPULATION FLOTTANTE	21	-	6	27	0,04
AUTRES	-	-	-	-	-
TOTAL	58 125	6 536	6	64 667	100,00
POURCENTAGE	89,88	10,11	0,01	100,00	

Poids de la région de Diffa

3,96

REGION DE DOSSO					
ORDINAIRE	190 758	553	-	191 311	99,98
CASERNE MILITAIRE	1	-	-	1	0,00
PRISON	13	-	-	13	0,01
FORMATION SANITAIRE	11	-	-	11	0,01
INTERNAT SCOLAIRE	2	-	-	2	0,00
CHANTIER	4	-	-	4	0,00
HOTEL	-	-	-	-	-
COMMUNAUTE RELIGIEUSE	2	-	-	2	0,00
POPULATION FLOTTANTE	12	-	2	14	0,01
AUTRES	-	-	-	-	-
TOTAL	190 803	553	2	191 358	100,00
POURCENTAGE	99,71	0,29	0,00	100,00	

Poids de la région de Dosso

11,72

REGION DE MARADI					
ORDINAIRE	297 466	1 995	-	299 461	99,99
CASERNE MILITAIRE	-	-	-	-	-
PRISON	7	-	-	7	0,00
FORMATION SANITAIRE	4	-	-	4	0,00
INTERNAT SCOLAIRE	19	-	-	19	0,01
CHANTIER	5	-	-	5	0,00
HOTEL	-	-	-	-	-

COMMUNAUTE RELIGIEUSE	4	-	-	4	0,00
POPULATION FLOTTANTE	1	-	-	1	0,00
AUTRES	-	-	-	-	-
TOTAL	297 506	1 995	-	299 501	100,00
POURCENTAGE	99,33	0,67		100,00	

Poids de la région de Maradi 18,35

REGION DE TAHOUA					
ORDINAIRE	311 261	6 978	-	318 239	99,98
CASERNE MILITAIRE	-	-	-	-	-
PRISON	14	-	-	14	0,00
FORMATION SANITAIRE	2	-	-	2	0,00
INTERNAT SCOLAIRE	10	-	-	10	0,00
CHANTIER	-	-	-	-	-
HOTEL	-	-	-	-	-
COMMUNAUTE RELIGIEUSE	3	-	-	3	0,00
POPULATION FLOTTANTE	32	-	4	36	0,01
AUTRES	-	-	-	-	-
TOTAL	311 322	6 978	4	318 304	100,00
POURCENTAGE	97,81	2,19	0,00	100,00	

Poids de la région de Tahoua 19,50

REGION DE TILLABERI					
ORDINAIRE	227 764	2 243	-	230 007	99,98
CASERNE MILITAIRE	5	-	-	5	-
PRISON	7	-	-	7	-
FORMATION SANITAIRE	1	-	-	1	0,00
INTERNAT SCOLAIRE	14	-	-	14	0,01
CHANTIER	1	-	-	1	0,00
HOTEL	-	-	-	-	-
COMMUNAUTE RELIGIEUSE	5	-	-	5	0,00
POPULATION FLOTTANTE	2	-	-	2	0,00
AUTRES	-	-	-	-	-
TOTAL	227 799	2 243	-	230 042	100,00
POURCENTAGE	99,02	0,98	-	100,00	

Poids de la région de Tillabéri 14,17

REGION DE ZINDER					
ORDINAIRE	354 278	7 676	-	361 954	99,98
CASERNE MILITAIRE	4	-	-	4	0,00
PRISON	4	-	-	4	0,00
FORMATION SANITAIRE	3	-	-	3	0,00
INTERNAT SCOLAIRE	5	-	-	5	0,00
CHANTIER	2	-	-	2	0,00
HOTEL	-	-	-	-	-
COMMUNAUTE RELIGIEUSE	3	-	-	3	0,00
POPULATION FLOTTANTE	55	-	-	55	0,02
AUTRES	-	-	-	-	-
TOTAL	354 354	7 676	-	362 030	100,00
POURCENTAGE	97,88	2,12	-	100,00	

Poids de la région de Zinder 22,18

Communauté Urbaine de NIAMEY					
ORDINAIRE	110 797	3	-	110 800	99,63
CASERNE MILITAIRE	2	-	-	2	0,00
PRISON	10	-	-	10	0,01
FORMATION SANITAIRE	76	-	-	76	0,07
INTERNAT SCOLAIRE	13	-	-	13	0,01
CHANTIER	-	-	-	-	-
HOTEL	3	-	-	3	0,00

COMMUNAUTE RELIGIEUSE	-	-	-	-	-
POPULATION FLOTTANTE	52	-	252	304	0,27
AUTRES	-	-	-	-	-
TOTAL	110 953	3	252	111 208	100,00
POURCENTAGE	99,77	0,00	0,23	100,00	
Poids de la Communauté Urbaine de Niamey				6,87	

Tableau A02 : Indicateurs des ménages par canton, arrondissement et département

CANTON/ARRONDISSEMENT/ DEPARTEMENT	MASCULIN	FEMININ	TOTAL	NOMBRE DE MENAGE	TAILLE MOYENNE MANAGE	RAPPORT DE MASCULINITE
NIGER	5 516 588	5 543 703	11 060 291	1 632 344	6,78	99,51
REGION D'AGADEZ	162 288	159 351	321 639	55 234	5,82	101,84
Département de Tchirozérine	103587	102802	206389	35811	5,76	100,76
Zone restante de Tchirozérine	59 958	58 110	118068	21 826	5,41	103,18
Commune d'Agadez	38 684	39 665	78289	12 499	6,26	97,38
Commune de Tchirozérine	5 005	5 027	10032	1 486	6,75	99,56
Département d'Arlit	49 910	48 260	98170	15 840	6,2	103,42
Zone restante d'Arlit	15 180	14 155	29335	5 414	5,42	107,24
Commune d'Arlit	34 730	34 105	68835	10 426	6,6	101,83
Département de Bilma	8 791	8 289	17080	3 583	4,77	106,06
Canton de Bilma	657	669	1326	289	4,59	98,21
Canton de Djado / Chirfa	505	431	936	202	4,63	117,17
Canton de Fachi	1 325	1 304	2629	525	5,01	101,61
Canton du Kawar / Dirkou	4 901	4 536	9437	2 041	4,62	108,05
Commune de Bilma	1 403	1 349	2752	526	5,23	104,00
REGION DE DIFFA	177 609	168 986	346 595	64 667	5,36	105,10
Département de Diffa	76 023	72 128	148 151	27 734	5,34	105,40
Canton de Komadougou	19 550	19 959	39 509	7 692	5,14	97,95
Canton de Bosso	20 785	17 538	38 323	7 225	5,3	118,51
Canton de Chétimari	23 545	23 365	46 910	8 718	5,38	100,77
Commune de Diffa	12 143	11 266	23 409	4 099	5,71	107,78
Département de Maïné-Soroa	73 066	70 331	143 397	26 354	5,44	103,89
Canton de Maïné-Soroa	30 995	29 442	60 437	10 492	5,76	105,27
Canton de Goudoumaria	36 989	35 795	72 784	14 034	5,19	103,34
Commune de Maïné-Soroa	5 082	5 094	10 176	1 828	5,57	99,76
Département de N'Guigmi	28 520	26 527	55 047	10 579	5,20	107,51
Canton de N'Guigmi	7 925	6 692	14 617	3 166	4,62	118,42
Zone restante de N'Guigmi	12 524	11 984	24 508	4 383	5,59	105,51
Commune de N'Guigmi	8 071	7 851	15 922	3 030	5,25	102,80
REGION DE DOSSO	744 600	761 264	1 505 864	191 358	7,87	97,81
Département de Dosso	175 600	178 350	353 950	43 900	8,06	98,46
Canton de Dosso	154 416	155 973	310 389	37 266	8,33	99,00
Commune de Dosso	21 184	22 377	43 561	6 634	6,57	94,67
Département de Boboye	132 281	137 907	270 188	36 348	7,43	95,92
Canton de Birni N'Gaouré./Boboye	90 603	91 532	182 135	23 926	7,61	98,99
Canton de Harikanassou/Kiota	17 522	20 342	37 864	5 317	7,12	86,14
Canton de Koygolo	18 796	20 618	39 414	5 343	7,38	91,16
Commune de Birni N'Gaouré	5 360	5 415	10 775	1 762	6,12	98,98
Département de Dogondoutchi	244 717	249 637	494 354	61 609	8,02	98,03
Canton de Dogondoutchi	125 115	128 748	253 863	31 012	8,19	97,18
Canton de Takassaba / Guéchémé	42 810	42 576	85 386	10 529	8,11	100,55
Canton de Tibiri	62 347	63 514	125 861	15 947	7,89	98,16
Centre Urbain de Dogondoutchi	14 445	14 799	29 244	4 121	7,1	97,61
Département de Gaya	126 264	127 180	253 444	33 817	7,49	99,28
Canton de Gaya	37 994	38 331	76 325	9 760	7,82	99,12
Canton de Bana	13 119	13 313	26 432	3 474	7,61	98,54
Canton de Dioundiou	18 879	18 719	37 598	5 231	7,19	100,85
Canton de Karakara	15 807	15 704	31 511	3 841	8,20	100,66

Canton de Yélou	22 491	22 745	45 236	5 801	7,80	98,88
Canton de Zobori	3 967	3 990	7 957	1 038	7,67	99,42
Commune de Gaya	14 007	14 378	28 385	4 672	6,08	97,42
Département de Loga	65 738	68 190	133 928	15 684	8,54	96,40
Canton du Goubey/Loga	28 526	29 417	57 943	6 793	8,53	96,97
Canton de Falwel	20 140	20 686	40 826	4 259	9,59	97,36
Canton de Sokorbé	14 199	15 054	29 253	3 827	9,59	94,32
Commune de Loga	2 873	3 033	5 906	805	7,64	94,72
DÉPARTEMENT DE MARADI	1 104 361	1 131 387	2 235 748	299 501	7,46	97,61
Département de Madaroufa	217 628	221 803	439 431	65 918	6,67	98,12
Canton de Madarounfa	46 088	46 094	92 182	14 142	6,52	99,99
Canton de Djirataoua	27 390	27 931	55 321	6 825	8,11	98,06
Canton de Gabi	27 736	28 811	56 547	8 494	6,66	96,27
Canton de Safo	26 268	27 363	53 631	7 980	6,72	96,00
Canton de Sarkin Yama	12 371	12 599	24 970	3 526	7,08	98,19
Commune de Maradi	73 535	74 482	148 017	23 569	6,28	98,73
Centre urbain de Madarounfa	4 240	4 523	8 763	1 382	6,34	93,74
Département d'Aguié	135 182	141 756	276 938	36 857	7,51	95,36
Canton d'Aguié	75 616	80 485	156 101	19 895	7,85	93,95
Canton de Gangara	53 977	55 385	109 362	15 158	7,27	97,46
Centre Urbain d'Aguié	5 589	5 886	11 475	1 804	6,36	94,95
Département de Dakoro	218 903	216 271	435 174	58 778	7,40	101,22
Canton de Birni N'Lall,/Dakoro	31 172	30 850	62 022	8 706	7,12	101,04
Canton de Bader Goula	22 266	21 753	44 019	5 965	7,38	102,36
Canton de Kornaka	128 212	127 462	255 674	34 077	7,50	100,59
Canton de Taguiriss / Soli	17 051	16 810	33 861	4 115	8,23	101,43
Zone restante de Dakoro	10 863	9 860	20 723	3 181	6,51	110,17
Centre Urbain de Dakoro	9 339	9 536	18 875	2 734	6,90	97,93
Département de Guidan-Roundji	170 277	178 044	348 321	44 075	7,90	95,64
Canton de Guidan-Roundji	26 000	26 855	52 855	7 221	7,32	96,82
Canton de Chadakori	34 406	35 359	69 765	8 768	7,96	97,30
Canton de Saé-Saboua	31 725	34 210	65 935	7 509	8,78	92,74
Canton de Guidan-Sori	32 404	34 565	66 939	8 297	8,07	93,75
Canton de Tibiri	40 394	41 659	82 053	10 665	7,69	96,96
Centre Urbain de Guidan-Roundji	5 348	5 396	10 744	1 615	6,65	99,11
Département de Mayahi	192 616	199 507	392 123	48 379	8,11	96,55
Canton de Mayahi	108 575	113 155	221 730	27 514	8,06	95,95
Canton de Kanembakach,	79 213	81 406	160 619	19 432	8,27	97,31
Centre urbain de Mayahi	4 828	4 946	9 774	1 433	6,82	97,61
Département de Tessaoua	169 755	74 006	343 761	45 494	7,56	97,56
Canton de Tessaoua	65 037	67 336	132 373	16 896	7,83	96,59
Canton de Korgom	45 157	45 664	90 821	12 566	7,23	98,89
Canton de Ourafane	44 113	44 787	88 900	10 897	8,16	98,50
Centre Urbain de Tessaoua	15 448	16 219	31 667	5 135	6,17	95,25
REGION DE TAHOUA	986 139	986 590	1 972 729	318 304	6,20	99,95
Département de Tahoua	174 930	185 064	359 994	55 748	6,46	94,52
Canton de Tahoua	22 047	23 042	45 089	7 485	6,02	95,68
Canton de Bambeye	62 242	64 457	126 699	18 492	6,85	96,56
Canton de Kalfou	55 115	60 089	115 204	18 127	6,36	91,72
Commune de Tahoua	35 526	37 476	73 002	11 644	6,27	94,80
Département d'Abalak	41 679	39 098	80 777	15 354	5,26	106,60
Zone restante de Abalak	35 332	32 681	68 013	13 079	5,20	108,11
Commune d'Abalak	6 347	6 417	12 764	2 275	5,61	98,91

Département de Birni-N'Konni	185 065	178 111	363 176	59 985	6,05	103,90
Canton de Birni-N'Konni	82 897	79 173	162 070	26 091	6,21	104,70
Canton de Doguérawa	80 402	76 041	156 443	26 374	5,93	105,74
Commune de Birni-N'Konni	21 766	22 897	44 663	7 520	5,94	95,06
Département de Bouza	138 979	138 803	277 782	43 968	6,32	100,13
Canton de Bouza	127 270	127 423	254 693	40 445	6,30	99,88
Canton de Daoulé	8 275	7 924	16 199	2 406	6,73	104,43
Commune de Bouza	3 434	3 456	6 890	1 117	6,17	99,36
Département d'Illéla	131 498	132 334	263 832	41 495	6,36	99,37
Canton d'Illéla / Tajaé	123 850	124 177	248 027	38 790	6,39	99,74
Commune d'Illéla	7 648	8 157	15 805	2 705	5,84	93,76
Département de Keita	105 447	112 890	218 337	33 255	6,57	93,41
Canton de Keita	45 291	48 749	94 040	14 666	6,41	92,91
Canton de Garhanga / Laba	23 601	24 669	48 270	7 020	6,88	95,67
Canton de Tamaské	32 323	35 071	67 394	10 207	6,60	92,16
Commune de Keita	4232	4 401	8 633	1 362	6,34	96,16
Département de Madaoua	162 773	156 601	319 374	52 222	6,12	103,94
Canton de Madaoua	151 703	145 496	297 199	48 737	6,10	104,27
Commune de Madaoua	11 070	11 105	22 175	3 485	6,36	99,68
Département de Tchintabaraden	45 768	43 689	89 457	16 277	5,50	104,76
Zone restante de Tchintabaraden	41 406	39 050	80 456	14 685	5,48	106,03
Commune de Tchintabaraden	4 362	4 639	9 001	1 592	5,65	94,03
REGION DE TILLABERI	935 955	953 560	1 889 515	230 042	8,25	98,15
Département de Tillabéri	105 935	111 435	217 370	30 123	7,22	95,06
Canton de Tillabéri/SAKOIRA	17 989	18 704	36 693	4 732	7,75	96,18
Canton de Anzourou	11 096	12 775	23 871	3 213	7,43	86,86
Canton de Ayorou	13 317	13 697	27 014	4 091	6,60	97,23
Canton de Dessa	16 405	16 810	33 215	4 460	7,45	97,59
Canton de Kourteye/Sansani-Haoussa	24 105	26 066	50 171	6 936	7,23	92,48
Canton de Sinder	14 751	14 972	29 723	4 177	7,12	98,52
Commune de Tillabéri	8 272	8 411	16 683	2 514	6,64	98,35
Département de Filingué	199 599	206 735	406 334	51 706	7,86	96,55
Canton de Kourfey	91 721	93 680	185 401	24 604	7,54	97,91
Canton de Imanan/Bonkougou	14 489	14 797	29 286	3 840	7,63	97,92
Canton de Tagaza/Tabla	46 402	49 361	95 763	11 147	8,59	94,01
Canton de Tondikandia/Damana	41 462	42 761	84 223	10 448	8,06	96,96
Commune de Filingué	5 525	6 136	11 661	1 667	7,00	90,04
Département de Kollo	161 673	164 033	325 706	39 402	8,27	98,56
Canton de N'DOUGA	7 960	8 154	16 114	2 012	8,01	97,62
Canton de FARKA	12 158	12 790	24 948	3 095	8,06	95,06
Canton de HAMDALLAYE	20 039	20 071	40 110	4 276	9,38	99,84
Canton de KARMA	30 202	31 139	61 341	7 821	7,84	96,99
Canton de KIRTACHI	12 076	12 238	24 314	3 100	7,84	98,68
Canton de KOURE	23 671	23 384	47 055	5 931	7,93	101,23
Canton de LAMORDE	25 732	25 538	51 270	5 509	9,31	100,76
Canton de LIBORE	8 057	8 437	16 494	2 072	7,96	95,50
Canton de NAMARO	16 342	17 185	33 527	4 158	8,06	95,09
COMMUNE DE KOLLO	5 436	5 097	10 533	1 428	7,38	106,65
Département de Ouallam	137 536	144 285	281 821	29 008	9,72	95,32
Canton de Ouallam(NC CU de Ouallam)	37 289	39 471	76 760	8 125	9,45	94,47
Canton de Simiri	37 878	38 905	76 783	7 544	10,18	97,36
Canton de Tondikiwindi	58 791	62 001	120 792	12 464	9,69	94,82

Commune de Ouallam(CU de Ouallam)	3 578	3 908	7 486	875	8,56	91,56
Département de Say	118 040	114 420	232 460	25 237	9,21	103,16
Canton de Say(NC CU de Say)	17 757	17 260	35 017	3 943	8,88	102,88
Canton de Gu,ladio	9 892	9 614	19 506	1 910	10,21	102,89
Canton de Tamou	27 067	25 850	52 917	5 499	9,62	104,71
Canton de Torodi	58 033	56 485	114 518	12 166	9,41	102,74
Commune de Say (CU de Say)	5 291	5 211	10 502	1 719	6,11	101,54
Département de Téra	213 172	212 652	425 824	54 566	7,80	100,24
Canton de Téra	26 041	26 222	52 263	6 075	8,60	99,31
Canton de Dargol	74 098	77 760	151 858	18 576	8,17	95,29
Canton de Diagourou	20 896	20 092	40 988	4 878	8,40	104,00
Canton de Gorouol/Yatakala	34 064	35 059	69 123	8 495	8,14	97,16
Canton de Kokorou	48 561	43 523	92 084	13 814	6,67	111,58
Commune de Téra	9 512	9 996	19 508	2 728	7,15	95,16
REGION DE ZINDER	1 047 136	1 033 114	2 080 250	362 030	5,57	101,36
Département de Miriah	389 821	380 817	770 638	136 429	5,65	102,36
Canton de Miriah	12 394	11 809	24 203	4 844	5,00	104,95
Canton de Albrekaram	5 570	5 423	10 993	1 760	6,25	102,71
Canton de Babantapki	18 447	18 008	36 455	6 562	5,56	102,44
Canton de Dakoussa	21 580	20 961	42 541	6 845	6,21	102,95
Canton de Damagaram-Takaya	16 596	16 337	32 933	6 352	5,18	101,59
Canton de Dogo	31 077	30 474	61 551	11 793	5,22	101,98
Canton de Droum	27 805	27 273	55 078	9 755	5,65	101,95
Canton de Gaffati	15 778	14 955	30 733	5 729	5,36	105,50
Canton de Garagoumsa	22 964	22 864	45 828	6 525	7,02	100,44
Canton de Gouna	20 019	19 681	39 700	7 755	5,12	101,72
Canton de Guidimouni	23 077	22 260	45 337	8 522	5,32	103,67
Canton de Kissambana/Hamdara	11 674	11 150	22 824	4 011	5,69	104,70
Canton de Moa	9 414	9 336	18 750	3 722	5,04	100,84
Canton de Ouam,/Kagna Ouam,	11 837	11 480	23 317	4 057	5,75	103,11
Canton de Tirmini	36 571	36 270	72 841	12 458	5,85	100,83
Canton de Zermou	9 119	8 699	17 818	3 191	5,58	104,83
Commune de Zinder	86 342	84 233	170 575	29 125	5,86	102,50
Commune de Miriah	9 557	9 604	19 161	3 423	5,60	99,51
Département de Gouré	113 412	113 988	227 400	43 911	5,18	99,49
Canton de Gouré	24 896	24 795	49 691	9 896	5,02	100,41
Canton de Alakoss	7 758	7 415	15 173	2 988	5,08	104,63
Canton de Bouné	33 105	33 366	66 471	12 055	5,51	99,22
Canton de Gamou	6 944	6 771	13 715	2 894	4,74	102,56
Zone restante de Kellé (Koutous)	21 676	22 851	44 527	9 192	4,84	94,86
Zone restante de Gouré	12 378	12 023	24 401	4 703	5,19	102,95
Commune de Gouré	6 655	6 767	13 422	2 183	6,15	98,34
Département de Magaria	253 307	243 567	496 874	84 993	5,85	104,00
Canton de Magaria	74 324	71 611	145 935	22 840	6,39	103,79
Canton de Bandé	29 882	29 321	59 203	10 754	5,51	101,91
Canton de Dantchiao	20 717	20 713	41 430	6 966	5,95	100,02
Canton de Dungass	52 541	49 714	102 255	17 752	5,76	105,69
Canton de Gouchi	18 019	17 192	35 211	6 423	5,48	104,81
Canton de Mallaoua	24 283	22 761	47 044	8 136	5,78	106,69
Canton de Ouacha	24 569	23 451	48 020	9 175	5,23	104,77
Commune de Magaria	8 972	8 804	17 776	2 947	6,03	101,91

Département de Matamaye	121 797	124 699	246 496	38 351	6,43	97,67
Canton de Kantché	113 042	115 524	228 566	35 487	6,44	97,85
Commune de Matamaye	8 755	9 175	17 930	2 864	6,26	95,42
Département de Tanout	168 799	170 043	338 842	58 346	5,81	99,27
Canton de Tanout	38 867	40 437	79 304	15 569	5,09	96,12
Canton de Gangara	43 561	42 792	86 353	13 882	6,22	101,80
Canton de Olléléwa	37 084	37 682	74 766	13 017	5,74	98,41
Canton de Tarka/Belbédji	28 210	27 989	56 199	8 123	6,92	100,79
Zone restante de Tanout	13 347	13 094	26 411	4 790	5,52	101,93
Commune de Tanout	7 730	8 049	15 779	2 965	5,32	96,04
COMMUNAUTE URBAINE DE NIAMEY	358 500	349 451	707 951	111 208	6,37	102,59
Commune 1	163 839	159 914	323 753	51 995	6,23	102,45
Commune 2	146718	142495	289213	44708	6,47	102,96
Commune 3	47943	47042	94985	14505	6,55	101,92

Tableau N° A03 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le sexe au niveau national

GROUPE D'AGE DU CHEF DE MENAGE	SEXE		TOTAL	%
	MASCULIN	FEMININ		
10-14	918	1 252	2 170	0,13
15 – 19	14 632	5 146	19 778	1,21
20 – 24	57 303	6 624	63 927	3,92
25 – 29	138 962	10 006	148 968	9,13
30 – 34	185 389	13 310	198 699	12,18
35 – 39	280 046	15 808	295 854	18,13
40 – 44	264 885	18 175	283 060	17,35
45 – 49	93 034	11 898	104 932	6,43
50 – 54	151 584	17 414	168 998	10,36
55 – 59	91 537	10 745	102 282	6,27
60 – 64	77 901	13 556	91 457	5,61
65 – 69	22 621	5 269	27 890	1,71
70 – 74	55 334	8 111	63 445	3,89
75 – 79	21 358	2 558	23 916	1,47
80 – 84	19 832	3 512	23 344	1,43
85 – 89	4 965	699	5 664	0,35
90 – 94	3 181	569	3 750	0,23
95 – 98	2 658	748	3 406	0,21
TOTAL	1 486 140	145 400	1 631 540	100,00
Pourcentage %	91,09	8,91	100,00	

Tableau A04 : Répartition de chefs de ménage selon l'âge et le sexe par milieu de résidence

GROUPE D'AGES	SEXE		TOTAL	%
	MASCULIN	FEMININ		
MILIEU URBAIN				
10-14	203	374	577	0,20
15 – 19	2 127	1 163	3 290	1,15
20 – 24	6 244	1 129	7 373	2,58
25 – 29	18 658	2 034	20 692	7,23
30 – 34	34 091	3 441	37 532	13,11
35 – 39	50 975	4 881	55 856	19,51
40 – 44	48 639	5 500	54 139	18,91
45 – 49	14 402	4 454	18 856	6,59
50 – 54	23 810	5 599	29 409	10,27
55 – 59	14 140	4 189	18 329	6,40
60 – 64	13 563	4 268	17 831	6,23
65 – 69	3 832	1 772	5 604	1,96
70 – 74	5 925	2 545	8 470	2,96
75 – 79	2 282	886	3 168	1,11
80 – 84	1 939	1 124	3 063	1,07
85 – 89	572	201	773	0,27
90 – 94	408	193	601	0,21
95 – 98	430	283	713	0,25
TOTAL	242 240	44 036	286 276	100,00
Pourcentage (%)	84,62	15,38	100,00	
MILIEU URBAIN				
10-14	715	878	1 593	0,12
15 – 19	12 505	3 983	16 488	1,23
20 – 24	51 059	5 495	56 554	4,20
25 – 29	120 304	7 972	128 276	9,54
30 – 34	151 298	9 869	161 167	11,98
35 – 39	229 071	10 927	239 998	17,84
40 – 44	216 246	12 675	228 921	17,02
45 – 49	78 632	7 444	86 076	6,40
50 – 54	127 774	11 815	139 589	10,38
55 – 59	77 397	6 556	83 953	6,24
60 – 64	64 338	9 288	73 626	5,47
65 – 69	18 789	3 497	22 286	1,66
70 – 74	49 409	5 566	54 975	4,09
75 – 79	19 076	1 672	20 748	1,54
80 – 84	17 893	2 388	20 281	1,51
85 – 89	4 393	498	4 891	0,36
90 – 94	2 773	376	3 149	0,23
95 – 98	2 228	465	2 693	0,20
TOTAL	1 243 900	101 364	1 345 264	100,00
Pourcentage %	92,47	7,53	100,00	

Tableau A05 : Répartition des chefs de ménage par groupe d'âges et sexe selon la région de résidence

GROUPE D'AGE DU CHEF DE MENAGE	SEXE		TOTAL	%
	MASCULIN	FEMININ		
REGION D'AGADEZ				
10-14	45	134	179	0,32
15 – 19	286	385	671	1,22
20 – 24	1 291	400	1 691	3,07
25 – 29	3 761	564	4 325	7,84
30 – 34	6 406	979	7 385	13,39
35 – 39	10 147	1 048	11 195	20,30
40 – 44	10 243	1 120	11 363	20,60
45 – 49	2 848	647	3 495	6,34
50 – 54	4 664	1 119	5 783	10,48
55 – 59	2 234	736	2 970	5,38
60 – 64	1 424	742	2 166	3,93
65 – 69	305	256	561	1,02
70 – 74	1 433	414	1 847	3,35
75 – 79	451	159	610	1,11
80 – 84	408	179	587	1,06
85 – 89	84	27	111	0,20
90 – 94	59	25	84	0,15
95 – 98	90	44	134	0,24
TOTAL	46 179	8 978	55 157	100,00
Pourcentage %	83,72	16,28	100,00	
REGION DE DIFFA				
10-14	24	89	113	0,17
15 – 19	592	205	797	1,23
20 – 24	3 654	149	3 803	5,89
25 – 29	6 956	300	7 256	11,23
30 – 34	8 260	469	8 729	13,51
35 – 39	10 281	474	10 755	16,65
40 – 44	9 479	817	10 296	15,94
45 – 49	3 074	516	3 590	5,56
50 – 54	5 874	1 013	6 887	10,66
55 – 59	2 767	511	3 278	5,07
60 – 64	2 130	963	3 093	4,79
65 – 69	579	305	884	1,37
70 – 74	2 154	602	2 756	4,27
75 – 79	628	168	796	1,23
80 – 84	821	261	1 082	1,67
85 – 89	153	62	215	0,33
90 – 94	89	44	133	0,21
95 – 98	106	42	148	0,23
TOTAL	57 621	6 990	64 611	100,00
Pourcentage %	89,18	10,82	100,00	
REGION DE DOSSO				
10-14	134	106	240	0,13

15 – 19	1 787	394	2 181	1,14
20 – 24	7 168	736	7 904	4,13
25 – 29	15 857	1 326	17 183	8,98
30 – 34	19 488	1 657	21 145	11,05
35 – 39	31 583	2 248	33 831	17,68
40 – 44	32 062	2 146	34 208	17,88
45 – 49	11 156	1 575	12 731	6,65
50 – 54	17 765	1 847	19 612	10,25
55 – 59	13 918	1 205	15 123	7,90
60 – 64	8 218	1 491	9 709	5,07
65 – 69	3 050	682	3 732	1,95
70 – 74	5 896	810	6 706	3,51
75 – 79	2 675	312	2 987	1,56
80 – 84	1 966	428	2 394	1,25
85 – 89	681	92	773	0,40
90 – 94	318	69	387	0,20
95 – 98	368	97	465	0,24
TOTAL	174 090	17 221	191 311	100,00
Pourcentage %	91,00	9,00	100,00	
REGION DE MARADI				
10-14	122	97	219	0,07
15 – 19	2 126	333	2 459	0,82
20 – 24	9 635	384	10 019	3,35
25 – 29	25 746	587	26 333	8,79
30 – 34	34 432	883	35 315	11,79
35 – 39	53 558	1 321	54 879	18,33
40 – 44	48 611	1 783	50 394	16,83
45 – 49	19 873	1 055	20 928	6,99
50 – 54	28 857	1 692	30 549	10,20
55 – 59	16 481	1 073	17 554	5,86
60 – 64	15 805	1 535	17 340	5,79
65 – 69	5 260	688	5 948	1,99
70 – 74	12 405	1 071	13 476	4,50
75 – 79	5 191	360	5 551	1,85
80 – 84	5 082	454	5 536	1,85
85 – 89	1 171	118	1 289	0,43
90 – 94	843	74	917	0,31
95 – 98	630	125	755	0,25
TOTAL	285 828	13 633	299 461	100,00
Pourcentage %	95,45	4,55	100,00	
REGION DE TAHOUA				
10-14	224	356	580	0,18
15 – 19	2 817	1 991	4 808	1,51
20 – 24	11 126	2 764	13 890	4,36
25 – 29	28 802	3 762	32 564	10,23
30 – 34	37 180	4 500	41 680	13,10
35 – 39	55 062	4 803	59 865	18,81
40 – 44	49 346	4 952	54 298	17,06
45 – 49	16 845	2 818	19 663	6,18

50 – 54	27 557	3 843	31 400	9,87
55 – 59	16 542	2 217	18 759	5,89
60 – 64	12 076	2 428	14 504	4,56
65 – 69	3 543	883	4 426	1,39
70 – 74	10 283	1 374	11 657	3,66
75 – 79	3 611	360	3 971	1,25
80 – 84	3 406	523	3 929	1,23
85 – 89	752	86	838	0,26
90 – 94	658	86	744	0,23
95 – 98	537	126	663	0,21
TOTAL	280 367	37 872	318 239	100,00
Pourcentage %	88,10	11,90	100,00	
REGION DE TILLABERI				
10-14	133	108	241	0,10
15 – 19	1 817	521	2 338	1,02
20 – 24	6 627	782	7 409	3,22
25 – 29	15 797	1 284	17 081	7,43
30 – 34	22 150	1 578	23 728	10,32
35 – 39	39 778	1 926	41 704	18,13
40 – 44	41 094	1 997	43 091	18,73
45 – 49	13 333	1 560	14 893	6,48
50 – 54	22 759	2 104	24 863	10,81
55 – 59	17 545	1 352	18 897	8,22
60 – 64	13 025	1 611	14 636	6,36
65 – 69	3 855	703	4 558	1,98
70 – 74	7 280	1 016	8 296	3,61
75 – 79	3 624	366	3 990	1,73
80 – 84	2 177	465	2 642	1,15
85 – 89	798	107	905	0,39
90 – 94	341	78	419	0,18
95 – 98	262	54	316	0,14
TOTAL	212 395	17 612	230 007	100,00
Pourcentage %	92,34	7,66	100,00	
REGION DE ZINDER				
10-14	149	261	410	0,11
15 – 19	4 156	984	5 140	1,42
20 – 24	15 374	990	16 364	4,52
25 – 29	34 934	1 420	36 354	10,04
30 – 34	43 217	1 989	45 206	12,49
35 – 39	59 202	2 162	61 364	16,95
40 – 44	54 485	3 394	57 879	15,99
45 – 49	20 767	1 936	22 703	6,27
50 – 54	34 902	3 803	38 705	10,69
55 – 59	16 162	2 022	18 184	5,02
60 – 64	19 177	3 507	22 684	6,27
65 – 69	4 306	1 164	5 470	1,51
70 – 74	14 467	2 257	16 724	4,62
75 – 79	4 590	606	5 196	1,44
80 – 84	5 605	980	6 585	1,82

85 – 89	1 179	141	1 320	0,36
90 – 94	775	149	924	0,26
95 – 98	544	198	742	0,20
TOTAL	333 991	27 963	361 954	100,00
Pourcentage %	92,27	7,73	100,00	
COMMUNAUTE URBAINE DE NIAMEY				
10-14	87	101	188	0,17
15 – 19	1 051	333	1 384	1,25
20 – 24	2 428	419	2 847	2,57
25 – 29	7 109	763	7 872	7,10
30 – 34	14 256	1 255	15 511	14,00
35 – 39	20 435	1 826	22 261	20,09
40 – 44	19 565	1 966	21 531	19,43
45 – 49	5 138	1 791	6 929	6,25
50 – 54	9 206	1 993	11 199	10,11
55 – 59	5 888	1 629	7 517	6,78
60 – 64	6 046	1 279	7 325	6,61
65 – 69	1 723	588	2 311	2,09
70 – 74	1 416	567	1 983	1,79
75 – 79	588	227	815	0,74
80 – 84	367	222	589	0,53
85 – 89	147	66	213	0,19
90 – 94	98	44	142	0,13
95 – 98	121	62	183	0,17
TOTAL	95 669	15 131	110 800	100,00
Pourcentage %	86,34	13,66	100,00	

Tableau A06 : Répartition des ménages par typologie selon les régions

TYPOLOGIE DU MENAGE	ENSEMBLE NIGER	REGION DU NIGER									
		AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	TAHOUA	TILLABER I	ZINDER	NIAMEY	TOTAL	%
ENSEMBLE DU NIGER											
MENAGE SINGLETON	48 902	2 519	3 533	4 258	6 434	7 638	5 404	11 320	7 796	97 804	3,00
FAMILLE NUCLEAIRE SIMPLE	607 043	26 752	30 030	58 671	99 632	128 622	65 464	156 083	41 789	1 214 086	37,21
FAMILLE NUCLEAIRE DE POLYGAMME	142 925	2 177	5 597	15 156	39 997	28 128	13 589	33 371	4 910	285 850	8,76
FAMILLE MONOPARENTALE SIMPLE	67 449	4 677	2 529	7 433	6 407	19 433	7 510	13 547	5 913	134 898	4,13
FAMILLE NUCLEAIRE ELARGIE	84 081	3 318	3 001	9 392	13 930	16 660	13 209	16 647	7 924	168 162	5,15
FAMILLE NUCLEAIRE ETENDUE	147 292	2 969	5 872	19 391	29 362	28 390	22 964	33 799	4 545	294 584	9,03
FAMILLE NUCLEAIRE COMPOSITE	202 795	3 943	6 154	45 019	30 340	25 658	50 924	28 447	12 310	405 590	12,43
FAMILLE MONOPARENTALE ELARGIE ETENDUE OU COMPOSITE	76 091	3 521	1 892	8 477	7 880	14 238	14 654	16 211	9 218	152 182	4,66
MENAGE FAMILIAL ELARGI	166 236	1 839	2 080	13 845	54 716	30 178	22 094	34 720	6 764	332 472	10,19
MENAGE FAMILIAL MONOPARENTAL	18 392	263	196	1 443	3 275	5 978	2 646	3 085	1 506	36 784	1,13
AUTRES MENAGES FAMILIAL	62 901	2 520	3 238	7 812	6 761	12 224	10 667	13 555	6 124	125 802	3,86
MENAGE NON FAMILIAL	6 200	492	414	329	620	904	753	891	1 797	12 400	0,38
NON DEFINI	1 233	167	75	85	107	188	129	278	204	2 466	0,08
TOTAL	1 631 540	55 157	64 611	191 311	299 461	318 239	230 007	361 954	110 800	3 263 080	100,00
POURCENTAGE	50,00	1,69	1,98	5,86	9,18	9,75	7,05	11,09	3,40	100,00	
POPULATION URBAINE DU NIGER											
MENAGE SINGLETON	18 497	1 507	820	1 204	1 939	1 762	685	2 784	7 796	36 994	6,46
FAMILLE NUCLEAIRE SIMPLE	109 659	9 826	3 495	6 004	15 393	11 828	3 091	18 233	41 789	219 318	38,31
FAMILLE NUCLEAIRE DE POLYGAMME	18 235	1 719	475	1 042	4 271	2 201	415	3 202	4 910	36 470	6,37
FAMILLE MONOPARENTALE SIMPLE	16 629	1 760	483	1 078	1 970	2 065	489	2 871	5 913	33 258	5,81
FAMILLE NUCLEAIRE ELARGIE	18 187	2 032	557	1 312	1 960	1 798	733	1 871	7 924	36 374	6,35
FAMILLE NUCLEAIRE ETENDUE	15 789	1 325	592	1 175	2 427	2 089	831	2 805	4 545	31 578	5,52
FAMILLE NUCLEAIRE COMPOSITE	26 908	2 142	875	2 614	2 428	2 515	1 686	2 338	12 310	53 816	9,40
FAMILLE MONOPARENTALE ELARGIE ETENDUE OU COMPOSITE	21 245	1 779	524	1 322	1 614	2 342	934	3 512	9 218	42 490	7,42
MENAGE FAMILIAL ELARGI	18 518	1 152	350	932	3 426	2 606	1 100	2 188	6 764	37 036	6,47
MENAGE FAMILIAL MONOPARENTAL	3 622	165	60	196	483	504	190	518	1 506	7 244	1,27

AUTRES MENAGES FAMILIAL	15 089	1 051	618	922	1 432	1 642	661	2 639	6 124	30 178	5,27
MENAGE NON FAMILIAL	3 350	333	88	127	275	239	91	400	1 797	6 700	1,17
NON DEFINI	548	114	7	27	39	62	15	80	204	1 096	0,19
TOTAL	286 276	24 905	8 944	17 955	37 657	31 653	10 921	43 441	110 800	572 552	100,00
POURCENTAGE	50,00	4,35	1,56	3,14	6,58	5,53	1,91	7,59	19,35	100,00	
POPULATION RURALE DU NIGER											
MENAGE SINGLETON	30 405	1 012	2 713	3 054	4 495	5 876	4 719	8 536	-	60 810	2,26
FAMILLE NUCLEAIRE SIMPLE	497 384	16 926	26 535	52 667	84 239	116 794	62 373	137 850	-	994 768	36,97
FAMILLE NUCLEAIRE DE POLYGAMME	124 690	458	5 122	14 114	35 726	25 927	13 174	30 169	-	249 380	9,27
FAMILLE MONOPARENTALE SIMPLE	50 820	2 917	2 046	6 355	4 437	17 368	7 021	10 676	-	101 640	3,78
FAMILLE NUCLEAIRE ELARGIE	65 894	1 286	2 444	8 080	11 970	14 862	12 476	14 776	-	131 788	4,90
FAMILLE NUCLEAIRE ETENDUE	131 503	1 644	5 280	18 216	26 935	26 301	22 133	30 994	-	263 006	9,78
FAMILLE NUCLEAIRE COMPOSITE	175 887	1 801	5 279	42 405	27 912	23 143	49 238	26 109	-	351 774	13,07
FAMILLE MONOPARENTALE ELARGIE ETENDUE OU COMPOSITE	54 846	1 742	1 368	7 155	6 266	11 896	13 720	12 699	-	109 692	4,08
MENAGE FAMILIAL ELARGI	147 718	687	1 730	12 913	51 290	27 572	20 994	32 532	-	295 436	10,98
MENAGE FAMILIAL MONOPARENTAL	14 770	98	136	1 247	2 792	5 474	2 456	2 567	-	29 540	1,10
AUTRES MENAGES FAMILIAL	47 812	1 469	2 620	6 890	5 329	10 582	10 006	10 916	-	95 624	3,55
MENAGE NON FAMILIAL	2 850	159	326	202	345	665	662	491	-	5 700	0,21
NON DEFINI	685	53	68	58	68	126	114	198	-	1 370	0,05
TOTAL	1 345 264	30 252	55 667	173 356	261 804	286 586	219 086	318 513	-	2 690 528	100,00
POURCENTAGE	50,00	1,12	2,07	6,44	9,73	10,65	8,14	11,84	-	100,00	

Tableau A07 : Répartition des chefs de ménage handicapés par sexe milieu de résidence

NATURE DES HANDICAP	SEXE				SEXE				SEXE			
	Homme	Femme	Effectif	%	Homme	Femme	Effectif	%	Homme	Femme	Effectif	%
	MILIEU URBAIN				MILIEU RURAL				ENSEMBLE NIGER			
Aveugle	395	126	521	13,76	1999	250	2249	14,78	2394	376	2770	14,58
Sourd	244	44	288	7,61	1635	127	1762	11,58	1879	171	2050	10,79
Muet	71	16	87	2,30	665	57	722	4,75	736	73	809	4,26
Infirmité membre inférieur	651	162	813	21,47	2231	213	2444	16,07	2882	375	3257	17,14
Infirmité membre supérieur	311	67	378	9,98	1199	123	1322	8,69	1510	190	1700	8,95
Déficit mental	142	73	215	3,87	551	167	718	4,72	693	240	933	4,91
Lèpre	209	109	318	4,94	413	27	440	2,89	622	136	758	3,99
Autre	210	61	271	12,05	1594	188	1782	11,71	1804	249	2053	10,81
Plus d'1 handicap	749	146	895	3,56	3517	256	3773	24,80	4266	402	4669	24,58
Total	2982	804	3786	100,00	13804	1408	15212	100,00	16786	2212	18998	100,00

Tableau A08 : Répartition des ménages ordinaires par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage

évacuation des ordures ménagères	Mode d'approvisionnement en eau du ménage									Total	%
	Source	Eau courante intérieur concess.	Eau courante hors concess.	Forage	Puits modernes	Puits tradition	Eau de surface	Autres	ND		
ENSEMBLE DU NIGER											
Dépotoirs publics	816	38 287	40 848	3 052	13 533	3 529	412	2 335	372	103 184	6,32
Tas d'immondices	1 738	36 545	122 012	89 009	249 089	183 945	19 934	1 317	2 414	706 003	43,27
Enfouissement	179	1 957	7 389	5 971	11 522	9 380	1 025	41	116	37 580	2,30
Incinération	139	1 510	6 505	4 141	6 919	7 218	923	59	78	27 492	1,69
Nature	2 041	11 601	68 447	94 806	244 784	275 734	27 450	2 616	1 840	729 319	44,70
ND	155	2 394	1 828	1 445	3 235	3 243	325	175	15 162	27 962	1,71
Total	5 068	92 294	247 029	198 424	529 082	483 049	50 069	6 543	19 982	1 631 540	100,00
Pourcentage	0,31	5,66	15,14	12,16	32,43	29,61	3,07	0,40	1,22	100,00	
NIGER URBAIN											
Dépotoirs publics	617	37 490	38 694	700	1 487	762	4	2 323	342	82 419	28,79
Tas d'immondices	273	29 676	84 314	2 549	3 126	4 419	335	289	658	125 639	43,89
Enfouissement	39	1 613	5 033	614	343	279	14	19	33	7 987	2,79
Incinération	31	977	3 093	324	401	410	6	19	15	5 276	1,84
Nature	288	8 916	36 108	2 822	2 612	6 290	328	219	209	57 792	20,19
ND	33	790	1 155	66	102	67	7	80	4 863	7 163	2,50
Total	1 281	79 462	168 397	7 075	8 071	12 227	694	2 949	6 120	286 276	100,00
Pourcentage	0,45	27,76	58,82	2,47	2,82	4,27	0,24	1,03	2,14	100,00	
NIGER RURAL											
Dépotoirs publics	199	797	2 154	2 352	12 046	2 767	408	12	30	20 765	1,54
Tas d'immondices	1 465	6 869	37 698	86 460	245 963	179 526	19 599	1 028	1 756	580 364	43,14
Enfouissement	140	344	2 356	5 357	11 179	9 101	1 011	22	83	29 593	2,20

Incinération	108	533	3 412	3 817	6 518	6 808	917	40	63	22 216	1,65
Nature	1 753	2 685	32 339	91 984	242 172	269 444	27 122	2 397	1 631	671 527	49,92
ND	122	1 604	673	1 379	3 133	3 176	318	95	10 299	20 799	1,55
Total	3 787	12 832	78 632	191 349	521 011	470 822	49 375	3 594	13 862	1 345 264	100
Pourcentage	0,28	0,95	5,85	14,22	38,73	35,00	3,67	0,27	1,03	100,00	

Tableau A09 : répartition des ménages ordinaires ayant un WC moderne, par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage

ENSEMBLE DU NIGER											
Dépotoirs publics	365	11 643	1 886	403	285	118	9	26	48	14 783	52,50
Tas d'immondices	88	4 698	2 116	502	572	253	63	4	27	8 323	29,56
Enfouissement	12	315	311	74	81	67	42	-	2	904	3,21
Incinération	30	264	183	87	117	50	4	8	2	745	2,65
Nature	28	1 177	648	572	531	180	42	6	11	3 195	11,35
ND	26	104	25	23	15	6	1	1	6	207	0,74
Total	549	18 201	5 169	1 661	1 601	674	161	45	96	28 157	100,00
Pourcentage	1,95	64,64	18,36	5,90	5,69	2,39	0,57	0,16	0,34	100,00	
NIGER URBAIN											
Dépotoirs publics	262	11 280	1 698	203	43	30	-	24	48	13 588	60,53
Tas d'immondices	50	4 484	1 700	81	67	29	1	2	25	6 439	28,68
Enfouissement	8	273	107	36	3	2	-	-	1	430	1,92
Incinération	9	200	60	18	9	8	-	8	2	314	1,40
Nature	8	1 056	383	57	15	14	1	4	7	1 545	6,88
ND	9	91	18	3	4	2	-	-	6	133	0,59
Total	346	17 384	3 966	398	141	85	2	38	89	22 449	100,00
Pourcentage	1,54	77,44	17,67	1,77	0,63	0,38	0,01	0,17	0,40	100,00	
NIGER RURAL											
Dépotoirs publics	103	363	188	200	242	88	9	2	-	1 195	20,94
Tas d'immondices	38	214	416	421	505	224	62	2	2	1 884	33,01
Enfouissement	4	42	204	38	78	65	42	-	1	474	8,30
Incinération	21	64	123	69	108	42	4	-	-	431	7,55
Nature	20	121	265	515	516	166	41	2	4	1 650	28,91
ND	17	13	7	20	11	4	1	1	-	74	1,30
Total	203	817	1 203	1 263	1 460	589	159	7	7	5 708	100,00
Pourcentage	3,56	14,31	21,08	22,13	25,58	10,32	2,79	0,12	0,12	100,00	

Tableau A10 : répartition des ménages ordinaires ayant des latrines par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage

ENSEMBLE DU NIGER											
Dépotoirs publics	149	9 309	8 178	256	244	107	14	1 502	73	19 832	34,37
Tas d'immondices	268	10 625	9 925	2 192	1 857	945	402	72	54	26 340	45,65
Enfouissement	49	446	583	219	127	85	4	8	2	1 523	2,64
Incinération	26	343	511	248	173	82	7	3	5	1 398	2,42
Nature	41	1 930	3 071	1 001	869	390	75	119	23	7 519	13,03
ND	4	829	152	29	37	16	1	13	13	1 094	1,90
Total	537	23 482	22 420	3 945	3 307	1 625	503	1 717	170	57 706	100,00
Pourcentage	0,93	40,69	38,85	6,84	5,73	2,82	0,87	2,98	0,29	100,00	
NIGER URBAIN											
Dépotoirs publics	106	9 136	7 724	122	106	55	2	1 501	71	18 823	43,60
Tas d'immondices	134	7 909	8 778	498	344	161	3	54	43	17 924	41,52
Enfouissement	18	412	492	163	48	5	1	8	-	1 147	2,66
Incinération	5	225	261	17	23	9	1	2	1	544	1,26
Nature	8	1 619	2 332	61	123	94	8	112	15	4 372	10,13
ND	3	208	122	2	3	1	-	13	9	361	0,84
Total	274	19 509	19 709	863	647	325	15	1 690	139	43 171	100,00
Pourcentage	0,63	45,19	45,65	2,00	1,50	0,75	0,03	3,91	0,32	100,00	
NIGER RURAL											
Dépotoirs publics	43	173	454	134	138	52	12	1	2	1 009	6,94
Tas d'immondices	134	2 716	1 147	1 694	1 513	784	399	18	11	8 416	57,90
Enfouissement	31	34	91	56	79	80	3	-	2	376	2,59
Incinération	21	118	250	231	150	73	6	1	4	854	5,88
Nature	33	311	739	940	746	296	67	7	8	3 147	21,65
ND	1	621	30	27	34	15	1	-	4	733	5,04
Total	263	3 973	2 711	3 082	2 660	1 300	488	27	31	14 535	100,00
Pourcentage	1,81	27,33	18,65	21,20	18,30	8,94	3,36	0,19	0,21	100,00	

Tableau A11: répartition des ménages ordinaires ayant un WC traditionnel, par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage

ENSEMBLE DU NIGER											
Dépotoirs publics	219	16 057	25 003	375	603	650	35	718	144	43 804	23,10
Tas d'immondices	163	15 547	52 866	5 129	9 552	8 631	3 004	371	251	95 514	50,37
Enfouissement	37	805	3 224	533	707	1 157	94	12	12	6 581	3,47
Incinération	24	451	1 735	168	268	374	45	1	4	3 070	1,62
Nature	219	5 221	17 389	3 801	5 184	5 812	1 694	67	103	39 490	20,83
ND	13	281	538	57	105	116	16	9	18	1 153	0,61
Total	675	38 362	100 755	10 063	16 419	16 740	4 888	1 178	532	189 612	100,00
Pourcentage	0,36	20,23	53,14	5,31	8,66	8,83	2,58	0,62	0,28	100,00	
POPULATION URBAINE DU NIGER											
Dépotoirs publics	202	16 000	24 249	197	180	416	2	718	141	42 105	31,56
Tas d'immondices	46	14 733	46 433	546	638	1 101	25	98	179	63 799	47,82
Enfouissement	-	685	2 701	170	141	150	1	7	7	3 862	2,89
Incinération	3	381	1 362	56	94	99	1	1	3	2 000	1,50
Nature	67	4 852	14 365	283	396	764	20	39	61	20 847	15,63
ND	5	256	469	6	27	13	-	9	8	793	0,59
Total	323	36 907	89 579	1 258	1 476	2 543	49	872	399	133 406	100,00
Pourcentage	0,24	27,67	67,15	0,94	1,11	1,91	0,04	0,65	0,30	100,00	
POPULATION RURALE DU NIGER											
Dépotoirs publics	17	57	754	178	423	234	33	-	3	1 699	3,02
Tas d'immondices	117	814	6 433	4 583	8 914	7 530	2 979	273	72	31 715	56,43
Enfouissement	37	120	523	363	566	1 007	93	5	5	2 719	4,84
Incinération	21	70	373	112	174	275	44	-	1	1 070	1,90
Nature	152	369	3 024	3 518	4 788	5 048	1 674	28	42	18 643	33,17
ND	8	25	69	51	78	103	16	-	10	360	0,64
Total	352	1 455	11 176	8 805	14 943	14 197	4 839	306	133	56 206	100,00
Pourcentage	0,63	2,59	19,88	15,67	26,59	25,26	8,61	0,54	0,24	100,00	

Tableau A12 : répartition dans des ménages ordinaires ayant pour lieu d'aisance Nature/Brousse, par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage

ENSEMBLE DU NIGER											
Dépotoir publics	82	1 039	5 176	1 976	12 365	2 630	353	41	28	23 690	1,80
Tas d'immondices	1 213	5 471	55 466	80 702	235 803	172 978	16 291	745	846	569 515	43,18
Enfouissement	76	377	3 183	5 098	10 548	8 004	874	21	51	28 232	2,14
Incinération	58	449	3998	3 611	6 310	6 556	858	47	43	21 930	1,66
Nature	1 647	3 159	46 092	88 206	235 599	265 619	25 216	2 210	1 180	668 928	50,71
ND	21	47	730	904	2 328	2 342	250	25	80	6 727	0,51
Total	3 097	10 542	114 645	180 497	502 953	458 129	43 842	3 089	2 228	1 319 022	100,00
Pourcentage	0,23	0,80	8,69	13,68	38,13	34,73	3,32	0,23	0,17	100,00	
NIGER URBAINE											
Dépotoir publics	46	837	4 432	163	1 152	258	-	32	15	6 935	8,97
Tas d'immondices	43	2 362	26 094	1 363	2 020	3 084	306	38	70	35 380	45,77
Enfouissement	13	233	1 659	236	148	121	12	4	11	2 437	3,15
Incinération	14	171	1 351	230	274	290	4	8	7	2 349	3,04
Nature	158	1 308	18 122	2 272	2 056	5 351	294	32	76	29 669	38,38
ND	4	29	366	29	52	39	4	1	6	530	0,69
Total	278	4 940	52 024	4 293	5 702	9 143	620	115	185	77 300	100,00
Pourcentage	0,36	6,39	67,30	5,55	7,38	11,83	0,80	0,15	0,24	100,00	
NIGER RURAL											
Dépotoirs publics	36	202	744	1 813	11 213	2 372	353	9	13	16 755	1,35
Tas d'immondices	1 170	3 109	29 372	79 339	233 783	169 894	15 985	707	776	534 135	43,02
Enfouissement	63	144	1 524	4 862	10 400	7 883	862	17	40	25 795	2,08
Incinération	44	278	2 647	3 381	6 036	6 266	854	39	36	19 581	1,58
Nature	1 489	1 851	27 970	85 934	233 543	260 268	24 922	2 178	1 104	639 259	51,48
ND	17	18	364	875	2 276	2 303	246	24	74	6 197	0,50
Total	2 819	5 602	62 621	176 204	497 251	448 986	43 222	2 974	2 043	1 241 722	100,00
Pourcentage	0,23	0,45	5,04	14,19	40,05	36,16	3,48	0,24	0,16	100,00	

Tableau A13: répartition des ménages ordinaires ayant pour lieu d'aisance autre, par mode d'évacuation des ordures selon le mode d'approvisionnement en eau du ménage

ENSEMBLE DU NIGER											
Dépotoirs publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tas d'immondices	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3	100,00
Enfouissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incinération	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nature	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3	100,00
Pourcentage	-	-	-	-	-	100,00	-	-	-	100,00	
NIGER RURAL											
Dépotoir publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tas d'immondices	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3	100,00
Enfouissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incinération	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nature	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3	100,00
Pourcentage	-	-	-	-	-	100,00	-	-	-	100,00	

Tableau A14 : Répartition des ménages du milieu urbain selon le nombre de pièces occupées dans les logements

Régions	POPULATION URBAINE DU NIGER									TOTAL
	Nombre de pièces occupées									
	0	1	2	3	4	5	6	7+	IND	
Agadez	96	6960	7602	4318	2836	1209	567	504	813	24905
Diffa	47	3222	2932	1382	601	246	170	172	172	8944
Dosso	79	3113	6593	2236	2730	857	888	1226	233	17955
Maradi	211	12724	10554	6540	3631	1552	919	1182	344	37657
Tahoua	129	6858	9686	5264	4139	1744	1439	1994	400	31653
Tillabéri	55	1817	3755	1737	1590	532	575	803	57	10921
Zinder	315	11325	14536	7155	4503	1990	1369	1638	610	43441
Niamey	610	22738	48402	12638	11250	4397	3933	5922	910	110800
Ensemble	1542	68757	104060	41270	31280	12527	9860	13441	3539	286276
%	0,54	24,02	36,35	14,42	10,93	4,38	3,44	4,70	1,24	100,00

Tableau A15 : Répartition des ménages du milieu rural selon le nombre de pièces occupées dans les logements

POPULATION RURALE DU NIGER

Régions	Nombre de pièces occupées								IND	TOTAL
	0	1	2	3	4	5	6	7+		
Agadez	76	17619	6676	3180	1291	433	159	146	672	30252
Diffa	416	19069	18559	8292	3434	1375	782	790	2950	55667
Dosso	675	43685	50407	25690	21454	8975	8224	12388	1858	173356
Maradi	2014	36471	73357	53785	35749	20565	14132	23364	2367	261804
Tahoua	1607	83731	97615	35124	32407	10411	10826	12942	1923	286586
Tillabéri	1641	60562	63544	28225	25455	9952	10271	16797	2639	219086
Zinder	1952	97812	114409	50387	25647	10962	6315	8116	2913	318513
Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	8381	358949	424567	204683	145437	62673	50709	74543	15322	1345264
%	0,62	26,68	31,56	15,22	10,81	4,66	3,77	5,54	1,14	100,00

Tableau A16 : Répartition des ménages par région selon le nombre de pièces occupées dans les logements

LOCALITE	0	1	2	3	4	5	6	7+	IND	TOTAL
Ensemble Agadez	172	24579	14278	7498	4127	1642	726	650	1485	55157
Agadez Urbain	96	6960	7602	4318	2836	1209	567	504	813	24905
Agadez Rural	76	17619	6676	3180	1291	433	159	146	672	30252
Ensemble Diffa	463	22291	21491	9674	4035	1621	952	962	3122	64611
Diffa Urbain	47	3222	2932	1382	601	246	170	172	172	8944
Diffa Rural	416	19069	18559	8292	3434	1375	782	790	2950	55667
Ensemble Dosso	754	46798	57000	27926	24184	9832	9112	13614	2091	191311
Dosso Urbain	79	3113	6593	2236	2730	857	888	1226	233	17955
Dosso Rural	675	43685	50407	25690	21454	8975	8224	12388	1858	173356
Ensemble Maradi	2225	49195	83911	60325	39380	22117	15051	24546	2711	299461
Maradi Urbain	211	12724	10554	6540	3631	1552	919	1182	344	37657
Maradi Rural	2014	36471	73357	53785	35749	20565	14132	23364	2367	261804
Ensemble Tahoua	1736	90589	107301	40388	36546	12155	12265	14936	2323	318239
Tahoua Urbain	129	6858	9686	5264	4139	1744	1439	1994	400	31653
Tahoua Rural	1607	83731	97615	35124	32407	10411	10826	12942	1923	286586
Ensemble Tillabéri	1696	62379	67299	29962	27045	10484	10846	17600	2696	230007
Tillabéri Urbain	55	1817	3755	1737	1590	532	575	803	57	10921
Tillabéri Rural	1641	60562	63544	28225	25455	9952	10271	16797	2639	219086
Ensemble Zinder	2267	109137	128945	57542	30150	12952	7684	9754	3523	361954
Zinder Urbain	315	11325	14536	7155	4503	1990	1369	1638	610	43441
Zinder Rural	1952	97812	114409	50387	25647	10962	6315	8116	2913	318513
Niamey	610	22738	48402	12638	11250	4397	3933	5922	910	110800

Tableau A17 : Répartition des ménages par région selon le nombre de pièces occupées dans les logements

Situation matrimoniale	SEXE		%	SEXE		Effectif	SEXE		Effectif
	%	%		Homme	Femme		Homme	Femme	
	Homme	Femme	Effectif	MILIEU RURAL		ENSEMBLE NIGER			
JAMAIS MARIE	84,6	15,4	6,33	90,8	9,2	2,38	88,6	11,4	3,08
MARIE MONO	95,5	4,5	67,16	96,5	3,5	69,56	96,3	3,7	69,14
MARIE A 2F	91,2	8,8	12,07	96,2	3,8	18,81	95,6	4,4	17,62
MARIE A 3F	82,4	17,6	2,34	94,4	5,6	2,78	92,6	7,4	2,70
MARIE A 4F	72,6	27,4	0,51	92,4	7,6	0,58	89,2	10,8	0,56
MARIE A 5F	61,7	38,3	0,08	93,3	6,7	0,24	91,3	8,7	0,21
VEUF(VE)	7,7	92,3	6,86	19,6	80,4	3,62	16,2	83,8	4,19
DIVORCE(E)	26,2	73,8	4,45	48,2	51,8	1,99	41,1	58,9	2,42
AUTRE	49,1	50,9	0,19	39,2	60,8	0,06	43,2	56,8	0,08
TOTAL	84,6	15,4	100,00	92,5	7,5	100,00	91,1	8,9	100,00

Tableau A18 : Répartition des chefs de ménage selon l'activité et la région de résidence

AGADEZ	TOTAL	HOMMES	FEMMES
Total	55 157	46 179	8 978
Activités mal désignée	1 557	1 390	167
Agri+Expl_Fores	8 033	7 444	589
Elev+Chass+Pêche	14 048	12 139	1 909
Indus_Agro_Alime	144	139	5
Indus_bien_cons	5 401	4 315	1 086
Eaux_Elec_Cons	2 026	2 014	12
Com+Trans+Fin+Im	8 425	6 924	1 501
Service_aux_Entr	165	157	8
Service_Particul	1 663	1 536	127
Ad+Def+Sa+Edu+A	3 200	3 110	90
Non déclarés	10 495	7 011	3 484
DIFFA			
Total	64 611	57 621	6 990
Activités mal désignée	357	297	60
Agri+Expl_Fores	44 339	41 360	2 979
Elev+Chass+Pêche	8 213	7 759	454
Indus_Agro_Alime	112	108	4
Indus_bien_cons	582	415	167
Eaux_Elec_Cons	330	329	1
Com+Trans+Fin+Im	3 318	2 140	1 178
Service_aux_Entr	23	23	-
Service_Particul	582	535	47
Ad+Def+Sa+Edu+A	2 223	2 153	70
Non déclarés	4 532	2 502	2 030
DOSSO			
Total	191 311	174 090	17 221
Activités mal désignée	1 099	875	224
Agri+Expl_Fores	157 107	150 741	6 366
Elev+Chass+Pêche	2 175	2 012	163
Indus_Agro_Alime	140	114	26
Indus_bien_cons	1 235	863	372
Eaux_Elec_Cons	761	756	5
Com+Trans+Fin+Im	7 704	4 882	2 822
Service_aux_Entr	84	82	2
Service_Particul	1 063	947	116
Ad+Def+Sa+Edu+A	4 623	4 187	436
Non déclarés	15 320	8 631	6 689
MARADI			

Total	299 461	285 828	13 633
Acti_mal_designe	1 522	1 254	268
Agri+Expl_Fores	252 913	246 694	6 219
Elev+Chass+Pêche	4 236	4 091	145
Indus_Agro_Alime	297	259	38
Indus_bien_cons	1 892	1 792	100
Eaux_Elec_Cons	1 609	1 603	6
Com+Trans+Fin+Im	12 924	10 157	2 767
Service_aux_Entr	85	82	3
Service_Particul	2 221	2 042	179
Ad+Def+Sa+Edu+A	5 511	5 236	275
Non déclarés	16 251	12 618	3 633
TAHOUA			
Total	318 239	280 367	37 872
Activités mal désignée	1 229	959	270
Agri+Expl_Fores	252 078	234 994	17 084
Elev+Chass+Pêche	11 493	10 754	739
Indus_Agro_Alime	240	203	37
Indus_bien_cons	2 448	1 779	669
Eaux_Elec_Cons	1 319	1 294	25
Com+Trans+Fin+Im	12 673	8 717	3 956
Service_aux_Entr	83	82	1
Service_Particul	1 641	1 435	206
Ad+Def+Sa+Edu+A	5 626	5 300	326
Non déclarés	29 409	14 850	14 559
TILLABERI			
Total	230 007	212 395	17 612
Activités mal désignée	837	765	72
Agri+Expl_Fores	187 468	181 813	5 655
Elev+Chass+Pêche	3 270	3 119	151
Indus_Agro_Alime	243	227	16
Indus_bien_cons	2 068	1 614	454
Eaux_Elec_Cons	556	543	13
Com+Trans+Fin+Im	7 998	5 245	2 753
Service_aux_Entr	69	60	9
Service_Particul	785	711	74
Ad+Def+Sa+Edu+A	5 003	4 617	386
Non déclarés	21 710	13 681	8 029
ZINDER			
Total	361 954	333 991	27 963
Activités mal désignée	1 399	1 221	178

Agri+Expl_Fores	293 173	281 049	12 124
Elev+Chass+Pêche	8 753	7 625	1 128
Indus_Agro_Alime	458	388	70
Indus_bien_cons	2 014	1 741	273
Eaux_Elec_Cons	1 512	1 496	16
Com+Trans+Fin+Im	14 173	10 088	4 085
Service_aux_Entr	82	78	4
Service_Particul	1 786	1 614	172
Ad+Def+Sa+Edu+A	5 120	4 815	305
Non déclarés	33 484	23 876	9 608
NIAMEY			
Total	110 800	95 669	15 131
Activités mal désignée	5 463	4 968	495
Agri+Expl_Fores	7 502	7 301	201
Elev+Chass+Pêche	398	387	11
Indus_Agro_Alime	860	843	17
Indus_bien_cons	5 335	5 116	219
Eaux_Elec_Cons	7 994	7 941	53
Com+Trans+Fin+Im	29 094	24 514	4 580
Service_aux_Entr	1 008	972	36
Service_Particul	6 838	6 400	438
Ad+Def+Sa+Edu+A	14 688	13 843	845
Non déclarés	31 620	23 384	8 236

BIBLIOGRAPHIE

1. ATTAMA S., M. SEROUSSI, ALICHINA I.K., KOCHÉ H. et BARRERRE B., Enquête Démographique et de Santé, Niger 1998, Calverton, Maryland, USA : Care International Niger et Macro International Inc., Février 1999, 358 pages
2. CEPED, UEPA, UNESCO, Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensements et d'enquêtes en matière de scolarisation, édité par le 7^{ème} Réseau thématique de recherche de l'UEPA sur les « déterminants familiaux de la scolarisation », Paris, Octobre 1999, 112 pages
3. Henry L., Démographie, Analyse et modèle, Paris, Larousse, 1972
4. Louis Lohle-Tart et Rémy Clairin, De l'homme au chiffre, Réflexion sur l'observation démographique en Afrique, CEPED, UIESP, IFORD, Paris, Octobre 1988, 329 pages
5. Louis Roussel, Déplacements temporaires et migrations, in Démographie comparée, TII, INSEE-INED, Paris, 1967, 108 pages
6. Michel Picouet, Les migrations, in Analyse des données, 3^{ème} partie, INSEE-INED, 1977, 55 pages
7. Ministère de l'Economie et des Finances, Bureau Central du Recensement, Recensement Général de la Population 1988, Analyse des données définitives : Caractéristiques socio culturelles des ménages, des chefs de ménage et caractéristiques de l'habitat, Niamey, Février 1992, 65 pages.
7. Nations Unies, Manuel sur les méthodes d'estimation de la population, Méthodes de mesure la migration interne, Manuel VI, New York, 1971, 85 pages
8. République du Niger, Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Direction de la Population, Population et Développement, Niamey, Février 1994, 446 pages
9. République du Niger, Ministère du Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2001, Manuel de l'Agent recenseur, Niamey, 2001, 77 pages
10. VANDESCHRICHT C., Analyse démographique, Académia-Bruylant l'Harmattan, Louvain-la- Neuve, 213 pages, 2001